

Onnens

Chroniques et souvenirs



*Jean Barras, de Corpataux, régent d'Onnens de 1916 à 1954,
avec son fils cadet Jean-Marie, près de l'ancienne école d'Onnens*

Jean-Marie Barras

1996

ONNENS

Chroniques et souvenirs

Jean-Marie BARRAS

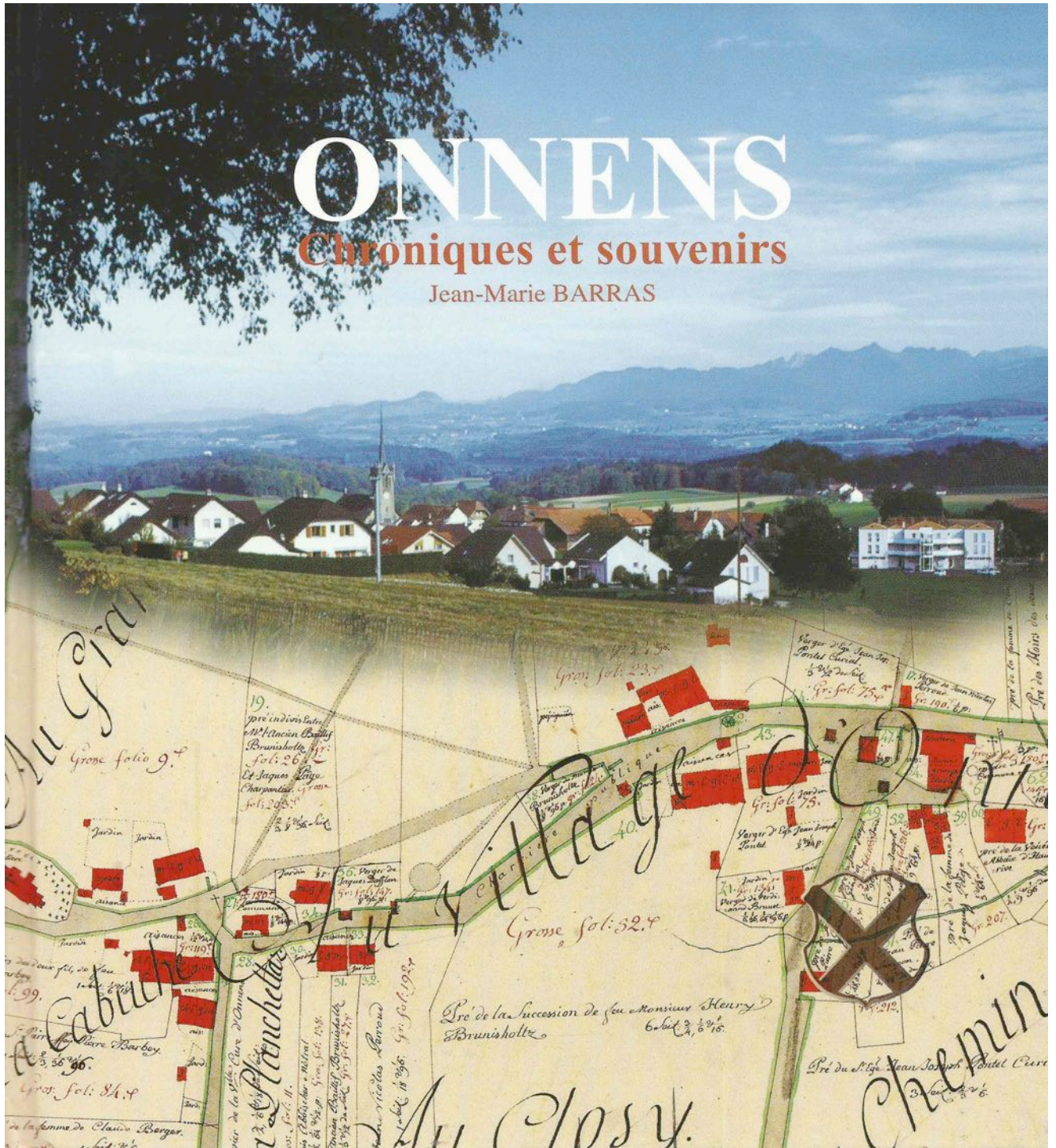


TABLE DES MATIERES

Préface	6
Avant-propos	7
Survol des siècles	9
Premier millénaire	9
De l'an mille à 1500	9
La longue histoire des redevances	11
De 1850 au début du XX ^e siècle.....	12
L'environnement du « bon » vieux temps	12
Quelques assemblées communales	14
Des familles s'expatrient.....	15
Le Dr Meinrad Bauer	16
Les renseignements apportés par Léon Genoud	16
L'agriculture	16
Occupation des habitants d'Onnens en 1880.....	17
Carrières et tourbière	17
On gagne peu, mais on économise... ..	17
PTT, téléphone, électricité ; anticipations sur le XX ^e siècle... ..	18
L'école.....	19
Les deux « châteaux »	20
Autres maisons.....	22
Fleurs de rhétorique d'Albert Cretin, régent et secrétaire	23
A propos des régents	24
Chronique paroissiale.....	25
Une paroisse très ancienne	25
Onnens et Lentigny : une seule paroisse mais des tensions.....	25
L'ancien lieu de culte ; souvenirs dans la nouvelle église.....	25
Deux stèles funéraires à l'intérieur de l'église	26
Statues et tableaux	27
Les devoirs du marguillier d'Onnens.....	28
Police d'église. Séance du Conseil de paroisse du 6 juin 1869	28
Une coutume disparue : les billets de Pâques.....	29
La construction de l'église actuelle	29
Pourquoi une église « moyenâgeuse » ?.....	32
Un intérieur harmonieux.....	33
Les curés d'Onnens	35
Le curé Joseph Dey et « La Petite Eglise »	35
Le curé Claude-Pierre Gremion	36
Le Doyen Célestin Corboud	37
Mgr Alphonse Villard.....	37
Le curé François-Xavier Chaperon	38
Le curé Louis Chanex.....	38

Parenthèse, connaissez-vous Jean-Pierre ?	40
Les présidents de paroisse	40
Sources consultées au sujet de la paroisse	42
1900-1950 Glané dans des procès-verbaux	42
Le drainage des terrains communaux	42
Elections	42
Pendant la Grande Guerre	42
Corvées et prestations communales en 1918	44
Des années 20 aux années 30	44
L'adduction d'eau	45
Conseil de bienfaisance ; Conférence de Saint Vincent de Paul	47
Méthodes et régents	48
Bref aperçu de l'école primaire au XIX ^e siècle	48
Les noms des membres du corps enseignant	49
Deux mots de « l'école d'ouvrage »	50
Quelques portraits	51
Léon Genoud	51
Genoud, un régent qui dérange	52
Premier gérant du Matériel scolaire et géographe	52
Directeur du technicum cantonal de Fribourg	52
Louis de Weck	53
Ami de Napoléon III	54
Militaire en des temps difficiles	54
Les paysans d'Onnens marchent sur Fribourg	54
Le récit de Jean Grosset, de Corjolens	55
Autres informations sur Louis de Weck	55
Charles de Weck	56
Scolarité à l'étranger	56
Carrière de juriste	57
Le major de Weck accueille les Bourbakis	57
Un « honnête homme » au sens du XVII ^e siècle	57
Marcel Vonderweid	58
23 ans au gouvernement	58
A Onnens	59
Pierre Aeby	59
Quelques souvenirs	59
Fils et petit-fils de notables	60
Le juriste	60
Un grand Fribourgeois	61
Le Père Gervais Aeby	61
Vie associative	63
La Société de laiterie : de 1865 à la famille Perret	63
La société de chant	66

Les débuts	66
Du chœur d'hommes au chœur mixte.....	67
Vie de société	68
Le FC Onnens.....	71
Coup de chapeau à la fanfare.....	72
En tricotant des souvenirs.....	73
Plus de 50 ans après : mon école, notre école.....	73
« De notre temps ». Echange de souvenirs	76
La guerre 1939 - 1945	76
Une vie en quasi-autarcie	78
Distractions d'enfants	79
Distractions de jeunes et d'adultes.....	82
Du rétameur aux « bohémiens ».....	83
Les capucins	84
Scènes mortuaires au début des années 40.....	85
Quand un château devient école	86
Syndics, armoiries et bourgeois	88
Les syndics d'Onnens.....	88
Les armoiries d'Onnens.....	88
Les familles originaires d'Onnens.....	89
Lieux-dits	89
D'Alouette à Zibeli.....	91
Un autre Onnens	92
Ounans	93
Vers l'avenir	94
Plan d'Onnens en 1908.....	94
Les documents consultés	95

Préface

Cet ouvrage n'a pas besoin de caution scientifique et cette préface n'en n'est pas une. Il n'y a pas de « grande histoire » et de « petite histoire » si l'on considère que le véritable objet historique est bien toujours l'homme vivant en société. Il y a en revanche, des échelles diverses, des « variations de focales » dans la saisie et l'analyse de cet objet. Cette étude d'un « chroniqueur » passionné par le passé du village de son enfance pourrait s'inscrire dans l'engouement récent de l'historiographie française de pointe, pour la *microstoria* italienne ou pour l'*Alltagsgeschichte* d'Outre-Rhin que Jacques Revel propose de traduire par « histoire de l'expérience quotidienne »¹.

Mon propos ne vise pas à flatter l'auteur ou à blesser sa modestie. Il se veut d'abord un clin d'œil, un peu malicieux, au patronage bien daté, invoqué dans son avant-propos, et qui réclame pour l'histoire « une impartialité et un détachement complets ». Va pour l'impartialité, mais le détachement est-il si bénéfique à l'historien ? On peut l'entendre de diverses manières bien sûr mais je féliciterais plutôt l'auteur d'avoir cultivé son attachement à Onnens. Cela nous vaut des pages pleines de fraîcheur où l'on se promène avec familiarité dans un univers à peine disparu ou transformé. La sympathie, au sens premier du terme, ne peut qu'aider à la compréhension en profondeur.

Au-delà du bref survol historique, ce qui intéresse le « chroniqueur » c'est ce monde rural qui semble si immobile de 1850 à 1950 et dont les traces tirées des archives se mêlent avec bonheur aux souvenirs ravivés. A peine une pointe de nostalgie. Ce vieux temps était-il si « bon » ? L'auteur aimerait le croire mais il doit tenir compte de tous les stigmates de cette rude pauvreté dont la paroisse, comme toutes les autres du canton, a été trop longtemps surchargée.

Un village semblable aux autres ? Sans doute, mais celui qui n'a pas connu de l'intérieur la vie d'un village apparemment sans histoires pourrait s'y méprendre. La nature et le rythme des occupations sont semblables à celles des communautés voisines, les structures économiques, sociales et politiques semblent identiques et pourtant des spécificités apparaissent que l'historien s'empresse de consigner. Par souci du pittoresque, bien sûr, mais aussi pour saisir une singularité qui se dérobe trop souvent aux regards extérieurs.

A Onnens, ce qui frappe et qui est mis en évidence, c'est la forte empreinte d'une culture unanimiste. L'auteur va jusqu'à y voir le reflet d'une « pensée unique, inspirée en commun par les autorités religieuses et civiles ». Tous les villages n'ont pas cultivé à ce point cette unanimité en matière politique par exemple. La présence de deux familles patriciennes et la participation de l'une d'entre elles à la vie communale et paroissiale jusqu'au milieu du XX^e siècle y sont peut-être pour quelque chose. Une hypothèse qu'une étude comparative menée sur d'autres villages, non soumis à cette présence aristocratique, permettrait d'approfondir.

Un autre trait marquant de l'étude qui révèle davantage les intérêts de l'auteur, pédagogue et fils de pédagogue, réside dans le souci de saisir la place et le rôle de l'école dans le village. N'est-ce pas en définitive le principal véhicule de la modernisation culturelle et sociale qui rend plus ou moins homogènes les campagnes à partir du deuxième tiers du XIX^e siècle. Une scolarisation plus ou moins bien accueillie et toujours fortement encadrée mais qui façonne en profondeur les générations et les relie à tout un univers culturel et religieux. Là aussi, des jalons sont posés pour

des études comparatives qui prendraient en compte la réception réelle de l'alphabétisation et de l'institution scolaire en milieu rural.

Ces suggestions de recherches futures, nées parmi bien d'autres en découvrant ce travail, ne doivent pas être considérées comme des remarques pédantes. Elles témoignent simplement de l'intérêt et du plaisir stimulant éprouvé à sa lecture et du souhait de voir les communes du canton se doter en plus grand nombre d'ouvrages de cette valeur.

Francis Python professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Fribourg

¹Jacques Revel (s.la dir. de) : *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*. Paris, Gallimard/Le Seuil, 1996, p. 9

Avant-propos

Au cours des mois passés à rédiger ce travail, j'ai retrouvé mon enfance à Onnens. Souvent avec l'émotion que procuraient autrefois une vie et des joies simples. La nouvelle génération, en lisant certains passages, aura peut-être le sourire. Mais, que ce ne soit pas un sourire moqueur, ni inspiré par la pitié pour une époque qui ne connaissait rien ou presque rien des progrès actuels. Cette époque avait ses valeurs.

Dans les années 30 à 50, autour desquelles gravitent bien des pages, la vie n'avait certainement guère changé depuis des décennies. A part l'électricité, quelques postes de radio, un ou deux téléphones pour le village, une auto à Cottens et une à Rosé, le train dans le voisinage, la vie quotidienne n'avait guère varié depuis le XIX^e siècle. Une grande constance dans les mœurs et les croyances. La tradition tenait le canton sous son aile, à l'abri de progrès jugés dangereux. Comme le paysan avait appris son métier de son père, le curé s'en tenait à la rigueur d'une Eglise intransigeante, et le corps enseignant à celle des principes d'une école dogmatique. Sans se poser trop de questions. Guère de place pour les théories de l'école d'agriculture de Grangeneuve, la religion du cœur de dom Bosco et l'école nouvelle de Mgr Dévaud. Malgré tout, la vie avait un *je-ne-sais-quoi*, disparu aujourd'hui. Les gens n'étaient pas saturés de mass media, de publicité, de décibels, ni stressés dans leur travail, ni conditionnés par la compétition, le profit et le *paraître*. Chaque saison amenait ses travaux, effectués sans trop de tensions par une main-d'œuvre familiale nombreuse. Fêtes et événements villageois, davantage religieux que profanes, ponctuaient l'année. On savait se réjouir à la perspective de Pâques, de la fête du Scapulaire en juillet, de la bénichon, de la patronale, de Noël... Pas de banalisation dans le sens de la fête. On n'avait pas de la cuchaule toute l'année ! Ni les enfants, ni les adultes n'étaient blasés. Un menu plaisir suffisait à allumer les cœurs. Une vie plus rude et plus fruste, comme un certain fatalisme, aidaient à supporter les épreuves et à affronter l'adversité. L'atmosphère de ces années, corrigée avec quelques onces d'ouverture au monde et au prochain, additionnée de quelques commodités dans la vie quotidienne, n'aurait rien eu à envier à celle de la fin du siècle.

Chroniques et souvenirs ne tiennent pas compte du présent. Comme l'écrivait Amiel - cité par Gaston Castella dans son Histoire du canton de Fribourg - : On ne fait pas l'histoire du présent, par respect pour les vivants qui n'ont pas tout dit, et par respect pour l'histoire qui réclame une impartialité et un détachement complets.

J'adresse un sincère merci à toutes les personnes qui m'ont facilité la tâche avec beaucoup de serviabilité. Je pense tout spécialement au personnel des Archives de l'Etat, de la Bibliothèque cantonale, à M. Bussard, archiviste de l'évêché, et aux amis d'Onnens qui m'ont apporté leur collaboration pour redonner vie à une tranche de passé.

Note au sujet de la typographie : Les citations, les expressions et mots patois, étrangers ou non usuels figurent en caractères italiques, comme les titres des ouvrages ou des articles cités. Après un point-virgule, la majuscule est conservée lorsqu'il s'agit de citations. *JMB*



Survol des siècles

Onnens a été habité dans des temps reculés déjà. Des monnaies romaines et une hache de bronze furent découvertes à Onnens.

Premier millénaire

- La hache de bronze date d'avant notre ère et, les monnaies, de l'occupation de nos régions par les Romains, de 50 avant J.C. à 401, date à laquelle les troupes romaines quittent le Plateau suisse.
- Les Burgondes - d'origine germanique, dits *barbares* comme les Alémanes et plus tard les Francs - s'installent chez nous et créent même un royaume en 443, le premier Royaume de Bourgogne.
- Dès 534, c'est la domination des Francs. (Au siècle précédent, Clovis, un roi franc, avait ouvert par son baptême la voie au christianisme.) Les Carolingiens, eux aussi des Francs, avec Pépin le Bref, puis Charlemagne, couronné empereur en 800, refont l'unité d'un empire qui s'était morcelé.
- Sous Charlemagne et ses successeurs naissent des comtés. C'est le début de la féodalité. La notion de féodalité doit être bien claire si l'on veut comprendre l'histoire du Moyen Age. Il y a des seigneurs. Les plus puissants d'entre eux sont les suzerains, c'est-à-dire les chefs d'autres seigneurs qui sont leurs vassaux. Ces derniers reçoivent en propriété un fief. En contrepartie, ils doivent fidélité et services à leur suzerain. Il y a enfin les serfs, ou sujets, soumis à un seigneur ou à un de ses vassaux, qui travaillent la terre. Les vilains sont des paysans libres.
- En 843, l'empire de Charlemagne est partagé en trois. Onnens fait partie de la Lotharingie, qui va de la mer du Nord à l'Italie.
- De 888 à 1032, Onnens appartient au deuxième royaume de Bourgogne, issu de la Lotharingie. La reine Berthe, célèbre dans nos régions, fut reine de ce royaume.

De l'an mille à 1500

- En 1032, le deuxième royaume de Bourgogne passe au Saint-Empire romain germanique qui le convoitait à cause de sa situation géographique. Toute la Suisse actuelle dépendra dès lors des empereurs allemands. Peu après l'an 1000, on assiste à la construction de bourgs et de châteaux, centres de petites seigneuries qui dépendent toutes - souvent davantage de loin que de près - de l'empire et de sa noblesse.
- La plus grande partie d'Onnens appartient ainsi à la famille de Villar-Walbert (Walperswyl, près de Nidau) puis, par mariage, aux seigneurs de Glâne. Le premier de Glâne dont l'histoire nous rapporte le nom est Ulrich (1078). Cette famille possédait un territoire qui correspondait en gros au district de la Sarine.

- En 1127, Pierre de Glâne, fils d'Ulrich, est assassiné dans l'abbatiale de Payerne. La légende dit qu'à la suite de cette journée, son frère Guillaume aurait fait démolir le château familial pour construire l'abbaye d'Hauterive. Appuyé par l'évêque de Lausanne, Guillaume invite un moine de Cherlieu en Bourgogne à venir préparer le site retenu dans un méandre de la Sarine. En 1137 arrivent les douze premiers moines. L'Histoire a fixé la fondation d'Hauterive à 1138. L'ensemble des bâtiments sera achevé entre 1150 et 1160.



- En 1138, Guillaume de Glâne donne ses propriétés d'Onnens - l'église, une partie des terres du village, des forêts, les dîmes - à l'abbaye d'Hauterive. L'abbaye reçoit d'autres biens encore de Guillaume de Glâne. Par exemple le domaine des Faverges.

- Au cours des années et des siècles qui suivirent, cette donation à l'abbaye fut plusieurs fois confirmée, tant par les évêques de Lausanne que par le pape. L'évêque de Lausanne, la famille d'Estavayer, l'évêque de Genève, et des particuliers qui avaient des propriétés et des droits à Onnens les cédèrent peu à peu au couvent d'Hauterive. Onnens devint pour le couvent un centre agricole prospère. Hauterive possédait de nombreux autres domaines, appelés *granges*, à Avry-sur-Matran, Matran, Arrisoules (VD), Font, Chésalles, Lussy, Neyruz, Saint-Sylvestre, Cugy, au Lac-Noir...
- L'abbaye sera protégée successivement par de puissants seigneurs : les Zaehringen qui fondèrent Fribourg en 1157, les Kybourg, les comtes de Savoie. La noblesse seigneuriale de la région protège également l'abbaye et la dote.
- La ville de Fribourg, en 1442, étend son autorité sur les 23 paroisses qui l'entourent, que l'on appela longtemps les *Anciennes Terres*. Les paroisses de langue française entrées dans le giron de Fribourg sont celles d'Arconciel, Ependes, Marly, Treyvaux, Barberêche, Belfaux, Courtion, Cressier, Autigny, Ecuwillens, Givisiez, Matran, Onnens, Prez-vers-Noréaz et Villars-sur-Glâne. Fribourg réussit à acquérir tous les droits que le comte de Tierstein avait encore dans ces paroisses. L'appartenance aux *Anciennes Terres* ne change rien aux droits d'Hauterive sur Onnens.
- Fribourg entre dans la Confédération en 1481. En 1483, l'allemand devient la langue officielle du canton. Les régions francophones continuent de parler français. Mais les noms des localités ont leur traduction en allemand. Onnens se dit *Onningen*, Lovens, *Loving*, Lentigny, *Lentenach*, Neyruz, *Ruschenbach*. Des noms de famille se germanisent aussi. Cugniet devient *de Weck*, Dupâquier, *Vonderweid*. Après 1798, le français redevint langue dominante. L'article 15 de la constitution de 1831 affirme que « la langue française est la langue du gouvernement. »

La longue histoire des redevances

Les paysans d'Onnens qui travaillent sur les terres de l'abbaye d'Hauterive sont des hommes libres. Je cite Armand Maillard : ce sont des albergataires, c'est-à-dire des hébergés, des sortes de fermiers jouissant des produits du sol, fruits et récoltes, moyennant certaines redevances qu'ils paient très souvent en nature (avoine, seigle, épeautre, froment, orge, chapons, moutons, etc.)

Quelles sont ces certaines redevances ? Les paysans s'acquittent de la location de leurs terres en la payant parfois en nature. Il s'agit notamment de travaux : les corvées ; de la dîme, qui est un prélèvement annuel (un dixième, ou plus, ou moins) sur les récoltes ; des prémices qui peuvent être soit un agneau sur dix, soit une part des premières récoltes ; des novales, qui représentent un droit à une partie des récoltes provenant des terres nouvellement défrichées. Les nascents sont un impôt à payer sur chaque naissance d'animaux à la ferme. Quant au cens, c'est une redevance périodique fixée pour le fermage d'une terre ; le cens peut se payer en argent, en céréales, en blé, etc. L'affouage correspond au droit à pouvoir se servir de bois dans une forêt, ou au droit à recevoir du bois. A Onnens, ces redevances étaient dues au couvent d'Hauterive.

Dès 1588, le bénéfice curial fut rétabli grâce au vicaire général qui exigea un acte de séparation entre biens d'Hauterive et biens de la cure. Des redevances furent dès lors également dues au curé. Vers 1620, écrit le Père Apollinaire Dellion, une partie des habitants de Corjolens refusa au curé les dîmes du foin, du chanvre, des pois et des lentilles.

Les grosses d'Hauterive - qui tiennent lieu, à l'époque, de registre foncier et sont aussi appelées terriers - donnent une description détaillée de toutes les redevances dues à l'abbaye. Les plans géométriques présentent la configuration de chaque parcelle du territoire, avec des annotations relatives aux redevances pour chacune d'entre elles. Ces documents peuvent être consultés aux archives de l'Etat. Les derniers établis datent de 1776. On y trouve les noms de tous les albergataires d'Onnens, dont les propriétaires des châteaux, Joseph Nicolas Bruno de Maillard et François Pierre Brunisholz qui reconnaissent être, devoir et vouloir être sujet et censier du Révérendissime Seigneur Abbé et de ses religieux...

Ces redevances furent rachetées au cours du XIXe siècle. Il s'agit d'une procédure définitive, mais longue et très compliquée. Le rachat de la dîme, facultatif avec une première loi de 1833, devient obligatoire en 1844. L'amortissement des dernières dîmes ne s'acheva qu'en 1880. Le rachat des cens se termina en 1871.

Un document intitulé *Notes pour le révérend curé d'Onnens* (années 1859 à 1889) retrouvé dans les archives paroissiales d'Onnens, donne de nombreux renseignements sur ces rachats de redevances, de la page 29 à la page 47. Le 28 mars 1859, trois représentants de la paroisse, MM. Louis Weck, d'Onnens, Jean-Joseph Rossier, syndic de Lovens, Joseph Hayoz, de Corjolens, domicilié à Autafond, stipulent l'acte de rachat fixé à 4000 fr. fédéraux. Les paysans qui travaillent des terres grevées de divers droits dus au curé paieront en tout et pour tout 4000 fr. Pour acquitter cette dette, un impôt est levé. Il sera payable pendant 10 ans, de 1860 à 1870, par tous ceux qui disposent de terres dépendant du bénéfice curial. Sont ainsi rachetés la dîme du chanvre et du lin, les prémices, les novales, les nascents (ou naissants) et les corvées. Le curé

reste bénéficiaire du domaine de la cure, comprenant 35 poses et 263 perches, domaine loué 35 louis, soit 811,60 fr. fédéraux. La ferme de la cure fut incendiée le 13 septembre 1878. Elle avait été construite par l'abbaye d'Hauterive en 1740.

Retenons parmi les anciens noms que porta le village celui de Uneins, au XIII^e siècle, proche du nom poais que l'on entend encore : Ounin.

Sources : archives paroissiales d'Onnens ; *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse (DHBS)* ; Père Apollinaire Dellion, *Dictionnaire historique et statistique des paroisses du canton de Fribourg* ; Armand Maillard, *Avry-sur-Matran et son passé* ; Michel Charrière et Anton Bertschy, *Fribourg, un canton, une histoire* ; *Histoire du canton de Fribourg* (2 vol. édités à l'occasion du 500^e anniversaire de l'entrée du canton dans la Confédération) ; Joseph Page, *Paysans d'autrefois* ; Philippe Champoud, *Les droits seigneuriaux dans le Pays de Vaud* (vol. XXXVI de la bibl. historique vaudoise).

De 1850 au début du XX^e siècle

L'environnement du « bon » vieux temps



En consultant les écrits de ces années, il convient de se replacer dans un environnement qui n'a rien à voir avec celui d'aujourd'hui. Des progrès n'apparaîtront qu'à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles. Dans les maisons - à Onnens comme partout ailleurs - pas de lumière électrique. On

s'éclaire avec des bougies ou des lampes à pétrole. Pas de téléphone, ni de radio, ni bien sûr de télévision. Peu de journaux. Ceux que l'on reçoit - si on les reçoit ! -, *L'Ami du Peuple* (de 1863 à 1880) puis *La Liberté*, (dès 1871), comme aussi quelques feuillets religieux distribués dans les maisons, sont le reflet d'une pensée unique, inspirée en commun par les autorités religieuses et civiles. Pas d'automobiles, pas - ou presque pas - de voyages, à part le voyage de noces. Des routes qui ne sont que des chemins empierrés, entretenus lors des corvées communales. Dans les procès-verbaux de 1850, il est déjà question de « vider les coulisses ». Il s'agit de nettoyer les rigoles qui bordent les chemins. Ni eau courante à la cuisine, ni salles de bain, ni douches, ni chauffage central, ni congélateur, ni armoire frigorifique, ni machine à laver. On fait la lessive en plein air, à la fontaine, guère plus de deux à trois fois par an.

On vit surtout de légumes et de produits de la ferme. Ceux qui ont « de quoi » mangent



La plupart des
maisons sont en bois.

régulièrement du salé. Du porc, ou du bœuf que l'on nomme la « bovine ». On *fait au four*. Ceux qui n'en ont point utilisent le four communal, situé à Onnens entre l'auberge et le château. Pour une fournée de pain, on paye 20 ct. à la commune. Peu d'argent. Une vie précaire.

Beaucoup de pauvreté aussi. Des finances communales obérées par l'assistance. Les communes secourent leurs ressortissants démunis. On entend par

ressortissant toute personne originaire du village, quel que soit son domicile. Des enfants illégitimes, des cas d'inconduite jugés par le *tribunal de mœurs* formé du Conseil communal et du curé, selon l'art. 50 de la loi cantonale sur l'organisation des communes du 20 décembre 1831. Il y eut de telles séances à Onnens, par exemple le 31 mai 1861. Il s'agissait ce jour-là de rappeler à l'ordre plusieurs filles trop attirées par les ouvriers du chemin de fer Fribourg-Lausanne en construction. Anathèmes sur les *petits paradis* ! Le péché de la chair est traqué - et il le sera longtemps - avec bien plus de vigueur que les manquements à la charité. L'alcoolisme sévit. Même les bébés avaient parfois leur *patton* trempé dans la goutte. Mais, ces mœurs toutes simples généraient-elles le malheur de la population ? Je ne le pense pas, pour autant que l'atmosphère familiale et villageoise ait été un tant soit peu chaleureuse.

Peu d'événements extraordinaires dans la vie d'un petit village fribourgeois au milieu du XIX^e siècle. Il faudrait des témoignages écrits qui relatent la vie fribourgeoise quotidienne au XIX^e. Il en existe, mais pas concernant Onnens. Voici deux exemples :

Débuts pédagogiques, de Nicolas Després, Imprimerie Saint-Paul, Fribourg, 1910. Sous le pseudonyme de Després se cache le nom de Xavier Ducotterd. L'auteur décrit la vie et sa vie à Marsillens, pseudonyme de Massonnens, de 1857 à 1860.

Jean-Pierre et les promesses du monde, de J.P. Henry, Payot 1978, apporte de très intéressantes informations sur la vie à Fribourg et dans le canton dans la première moitié du XIX^e siècle.

Quelques assemblées communales

Quant aux témoignages sur la vie à Onnens, ils se résument souvent aux procès-verbaux des Conseils et assemblées de commune et de paroisse. Des faits, des décisions, mais peu de chose sur la vie des gens. Les sujets de discussion sont souvent les mêmes : beaucoup de problèmes d'assistance, de placements, de frais occasionnés par les pensions d'enfants, la location des parchets communaux, l'entretien des routes, les comptes communaux des trois fonds, ceux de commune, des pauvres et d'école, l'obligation de garder les poules enfermées dans leur enclos, l'engagement du taupier. Un mot revient de temps en temps jusque dans des protocoles plus récents. C'est celui de *fravail*. J'en ai découvert le sens dans le *Glossaire fribourgeois*, de Grangier, paru en 1864. Le *fravail* est le vol de bois. *Fravailler*, c'est voler du bois. Le mot vient de l'allemand *Frevel*, qui signifie délit, crime. Comme ailleurs, il y avait donc des fravailleurs à Onnens...

Exemples des préoccupations reflétées par quatre assemblées communales choisies à dix ans d'intervalle... accompagnées de quelques digressions.



Onze citoyens sont présents à l'assemblée du 6 avril 1856. Il s'agit essentiellement de bourgeois. Le syndic Ulrich Mettraux préside la séance. L'instituteur François Wasmer tient le protocole. On discute d'une lettre envoyée à la Préfecture par la commune de Lovens, qui souhaite la vente des immeubles appartenant à la paroisse, soit la forge et l'auberge de l'*Union fédérale*. Le loyer de l'auberge ayant toujours permis de faire face aux dépenses, les

citoyens d'Onnens s'opposent à une vente. Vu la cherté des vins, il serait difficile de trouver un acheteur qui donne un bon prix. Peut-être, quand la ligne de chemin de fer sera terminée, les prix des vins vont-ils baisser grâce à leur transport facilité ? Quant à la forge, sa renommée est bonne. Sa situation au centre du village profite à la bonne marche de l'*Union fédérale*. Il n'est donc pas question non plus de la vendre. Lors de la même assemblée, il est décidé de miser les enfants Page après les Vêpres. Seront également misés dans la même séance tous les garçons qui vagabondent.

Une remarque au sujet des mœurs esclavagistes auxquelles fait penser la *mise des enfants*. La pratique n'en est pas rare dans notre canton au XIX^e siècle. Il s'agit d'orphelins, de pauvres, d'enfants illégitimes qui doivent être placés. Ceux qui les misent s'engagent à les nourrir et à les habiller. En contrepartie, ils reçoivent un pécule de la commune et ils ne manquent pas de faire travailler ces pauvres enfants...

18 mars 1866 Il est donné connaissance de deux lettres de M. le major Guisolan. Un subside est demandé, soit aux particuliers, soit à la commune pour la construction d'une gare à Rosé. Jean Gumy souscrit pour 20 fr., Eléonore Barbey pour 30 fr., et la commune pour 100 fr.

17 février 1876 M. Weck et le syndic Pierre Barbey, à la suite d'une lettre de la Préfecture qui concerne la construction de cette gare, disent les avantages que la région pourrait retirer de cette construction.

La gare de Rosé a pu être construite en 1880, soit 18 ans après l'inauguration de la ligne Fribourg-Lausanne. Les chemins de fer, qui appartenaient à des compagnies privées, furent en grande partie *nationalisés* en 1903. Ils se sont dès lors appelés CFF. En 1880, la commune d'Onnens fut appelée à participer financièrement à la construction de la nouvelle route Châtonnaye-Fribourg, appelée à remplacer un chemin tortueux. Le chemin Onnens-Rosé, par Souvy, date de 1882.

15 décembre 1885 Une lettre en provenance de la préfecture propose à la commune d'Onnens de s'associer à la création d'une école régionale à Cottens. Comme il existe à Onnens le projet de supprimer la classe unique et d'ouvrir une école de filles - ce sera fait en 1888 - l'assemblée refuse d'entrer en matière. L'école régionale de Cottens verra tout de même le jour. Mais elle n'aura pas la longévité de celles de Courtion, Treyvaux, Albeuve, Attalens et Saint-Aubin (puis Domdidier). *L'annuaire officiel du canton de Fribourg* cite son existence de 1889 à 1904. Le 21 juillet 1923, le Conseil communal d'Onnens renoncera de nouveau, à l'unanimité, à s'associer à l'ouverture d'une école régionale envisagée par la commune de Prez-vers-Noréaz. Prez ne pourra pas mettre son projet à exécution.

Décisions bien fâcheuses. Une école régionale s'apparentait à une école secondaire, mais avec un maître unique. Maints jeunes gens de la paroisse d'Onnens auraient pu en profiter, pendant des décennies. Le premier garçon qui fréquenta l'école secondaire de Fribourg en externat, Jean-Louis Schöpfer, y entra vers la fin de la guerre 1939-1945. Il fallut encore attendre plus de vingt ans pour que se généralise l'enseignement secondaire.

Des familles s'expatrient

L'abbé Moullet relève dans ses *Notes pour le curé d'Onnens* : en 1850, sont partis pour l'Amérique du Nord, à Alpetin dans le Wisconsin, Casimir Moullet, de Lovens, sa femme Marie née Bays, du Châtelard et leur fils Joseph. En avril 1874, s'en sont allés en Argentine, près de Baradero, Joseph Fisch, fils de Joseph, de Lovens, sa femme Elisabeth née Mettraux de Matran, et leurs quatre enfants, Louis, Joséphine, Virginie et Julie. En février 1877, Joseph Barbey, fils d'André, un célibataire de 34 ans, s'est établi au Chili.

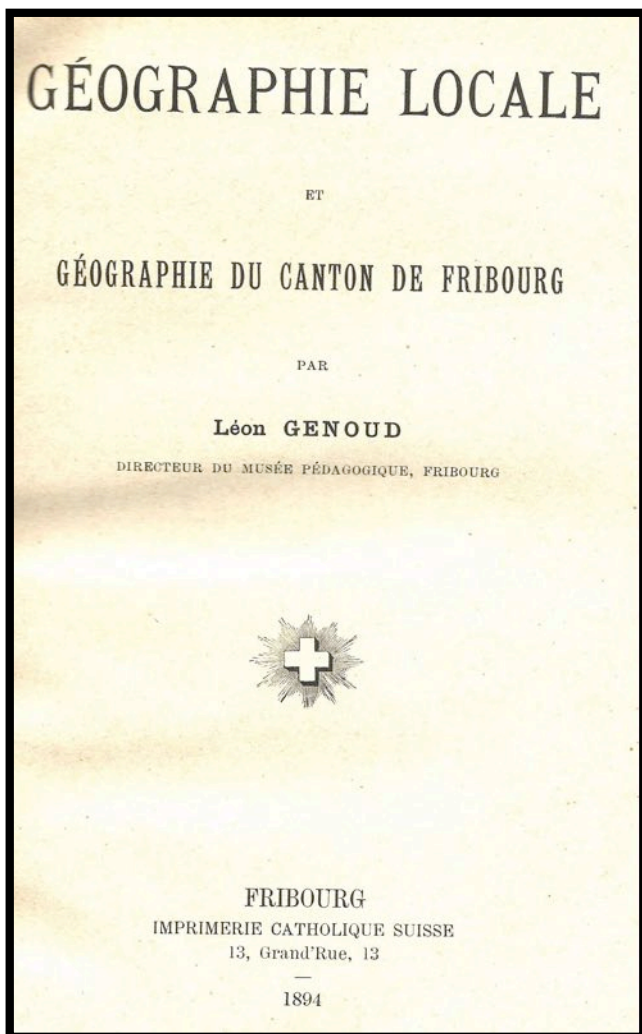
Dans le *Relevé des usages de la paroisse d'Onnens (1882)*, le curé Moullet note au sujet de la famille Fisch : *Ensuite d'un convenu entre M. Grivet, Rd curé de Prez, et M. Moullet, curé à Onnens, approuvé par Mgr Marilley, les Fisch de Lovens, propriétaires et habitant les maisons de Nouveaux-Monts, sont pour le spirituel réunis à la paroisse d'Onnens, y remplissent le devoir pascal et y sont enterrés. En échange, la moitié de la Maison-Rouge située sur Corjolens appartiendra pour le spirituel à la paroisse de Prez.*

Le Dr Meinrad Bauer

Onnens a eu son médecin. Son existence est mentionnée dans *L'Annuaire officiel du canton de Fribourg*, où son nom figure de 1887 à 1897. Les médecins de campagne étaient fort rares à l'époque. Malheureusement, je n'ai rien découvert à son sujet. Ignorant la date de son décès, je n'ai pu recourir à aucune nécrologie susceptible de nous renseigner sur la carrière de ce médecin. En 1892, dans un procès-verbal du Conseil communal, il est question du Dr Bauer. Celui-ci a écrit une lettre concernant la salubrité de l'étang communal (réserve contre l'incendie), situé près de la ferme de la cure. La même année, le Dr Bauer *réclame pour son moule de bois, qui a toujours été accordé les années précédentes*. Etait-il dans le besoin ?

Les renseignements apportés par Léon Genoud

En 1894, paraît à l'Imprimerie catholique suisse à Fribourg un ouvrage de 48 pages intitulé



Géographie locale et géographie du canton de Fribourg. Cet ouvrage est publié également dans le *Bulletin pédagogique* de 1894. Son auteur est Léon Genoud, ancien instituteur à Onnens. Ce livre est un précieux témoignage puisque l'exemple choisi pour présenter la géographie locale est le Cercle scolaire d'Onnens. Quelques extraits de cette publication, avec des commentaires, ainsi que des compléments tirés notamment des archives communales et paroissiales d'Onnens et des archives de l'Etat. Pour les besoins de la cause, la barrière de 1900 est franchie de temps à autre. Des compléments ont été rendus nécessaires. Genoud n'a rédigé qu'une simple description du lieu et des occupations de ses habitants. Rien sur la vie quotidienne des gens et les événements de la vie locale.

L'agriculture

La plus grande partie des habitants du cercle scolaire d'Onnens sont des paysans. Ils cultivent le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, l'épeautre, et le maïs en quelques endroits. Mais, c'est la pomme de terre qui occupe une très grande partie des terrains destinés aux cultures. L'élevage du bétail est la seconde occupation des paysans d'Onnens, Lovens et Corjolens. La race préférée est la race tachetée fribourgeoise. Les attelages à deux ou trois chevaux sont nombreux. On en compte 12 avec 23 charrues. Les animaux de la ferme sont les chevaux, les

vaches, les génisses, les veaux, les porcs, les brebis. Les ménagères ont soin de la basse-cour, et les enfants de leurs lapins, de leurs cochons d'Inde et de leurs pigeons.

Les pauvres - et ils sont nombreux - gardent une ou deux chèvres qui leur fournissent le lait nécessaire. Les propriétaires de vaches conduisent leur lait dans les laiteries d'Onnens et de Lovens, où l'on fabrique du fromage. Le lait est vendu 0,12 fr. le litre et les acheteurs le paient 0,15 fr. Avec la crème, les laitiers fabriquent du beurre qui se vend 2,80 fr. le kg.

Il existe différentes sortes de batteuses. Une seule est mue par l'eau de la Bagne. *L'étang de la mécanique*, à la Bagne, fut supprimé en 1903 lors des drainages communaux. La commune paya un moteur électrique qui remplaça la force motrice de l'eau. La responsabilité du *battage à la mécanique* de la Bagne incombait à la famille Bochud, du Moulin-Neuf de Matran. Quelques batteuses fonctionnent à bras. Un certain nombre d'entre elles sont actionnées grâce à un manège, où tournent des chevaux. Près de Corjolens, à la Maison Rouge, existent un moulin et une machine à battre mus par la force hydraulique, ainsi qu'une fabrique d'alcool qui fonctionne à la vapeur.

Occupation des habitants d'Onnens en 1880

Si l'auteur fait état d'une majorité de paysans, il ne parle guère des artisans. Il mentionne tout de même le tressage de la paille, *occupation d'un piètre rapport de la partie la plus pauvre de la population*. On peut consulter sur microfilms, aux Archives de l'Etat de Fribourg (AEF), les résultats des recensements effectués au XIX^e siècle. Celui de 1880 fournit des informations sur la population d'Onnens. Sur les 211 habitants, à côté des paysans, il y a une trentaine de domestiques et de servantes, ainsi que plusieurs journaliers et journalières. Voici les noms des artisans et autres non-paysans :

Louise Dutoit, maîtresse de pension ; André Gobet, laitier ; Germain Perroud, menuisier ; Théodore Moullet, curé ; Jean-Joseph Brügger, cordonnier ; Léon Genoud, instituteur ; Nicolas Rappo, maréchal ; Adrien Bersier, aubergiste ; François Chevalier, Claude Chevalier, François Magnin, remouleurs en pension à l'auberge lors du recensement ; Victorine Barbey, Rosalie Gendre, Catherine Brünisholz, Marie Breton, couturières ; Joséphine Gendre, Magdeleine Barbey, Marie Dutoit, Marie Bochud, tresseuses de paille ; Rosalie Dutoit, tisseuse à la fabrique de toile.

Carrières et tourbière

Deux carrières de grès (molasse) sont exploitées, l'une à Lovens et l'autre à Corjolens. On n'en utilise les matériaux que pour les constructions des environs. De la tourbe est extraite des marais de Corjolens. Elle est transportée dans des centres industriels à partir de la gare de Rosé.

On gagne peu, mais on économise...

Sur l'initiative du curé Théodore Moullet, une caisse d'épargne a été fondée à Onnens en 1869. Le président de paroisse Charles de Weck en est le secrétaire. L'esprit d'économie a été inculqué dans nos campagnes. Davantage que l'esprit d'entreprise. Et les déviances, parmi lesquelles la méfiance, voire l'avarice, guettaient... On était plus habitué à se méfier, à atermoyer, à temporiser

qu'à oser ! En 1892, il y a eu, nous signale Léon Genoud, *20 déposants qui ont opéré 36 dépôts*. 13 635,42 fr. ont été « mis de côté » en 1892.

PTT, téléphone, électricité ; anticipations sur le XX^e siècle...

Onnens est - et restera longtemps - à l'écart des voies de communication. La carte des *Services des diligences de Fribourg*, dressée en 1839, montre que le service Fribourg - Romont passe par Villars, Matran, Neyruz, Cottens, Chénens. En 1891, un dépôt de poste est établi à Rosé. Pierre-Emilien Humbert, chef de gare, en est le responsable. Son aide, Benoît Dorand, apporte trois fois par semaine le courrier à Onnens. Roger Telley, buraliste postal de 1954 à 1990, a écrit un bref historique de la poste d'Onnens. En 1898, un dépôt postal, placé sous la responsabilité de François Monney, fut établi à la boulangerie-épicerie Cosandey, proche de la laiterie. Dès 1903, il fut transféré au château d'en bas, maison Chatagny, sans doute en lieu et place de la pinte. En 1910, François Monney construisit une maison familiale avec bureau postal à côté de la ferme du château de Weck. Au décès de François Monney, en 1914, son épouse Catherine lui succéda. Le dépôt postal devint bureau de poste en 1924. Charles Aegerter, qui était le beau-fils de Catherine Monney, prit la relève de 1930 à 1945. Son fils Paul fut le prédécesseur de Roger Telley.

Deux mots du téléphone. Genoud précise dans sa brochure de 1894 que la ligne téléphonique de Lausanne à Berne passe dans les environs. Le bureau de télégraphe de Chénens dessert la paroisse d'Onnens. Dans sa séance du 18 mai 1894, le Conseil communal prend connaissance *d'une lettre du directeur des télégraphes concernant les communes qui veulent accepter la construction d'un téléphone.*

Mollet E. boul.-pâtiss.	45 04	Aubert H.	45 09	Onnens (Fbg) 037	réseau Granges-près-Sion	réseau Maurice (Anne)	4 21 33
Maef Rob. fertl.-cour.-appareil	45 05	Uzvil mach.	45 10	réseau Rosé	Barras Charles nég.	Pachon Eug. scierie	4 21 33
Ferrier Maurice transp.	45 06	17 Tournele	45 11	Bränimann Fritz landw.	4 21 26	Piton Denis et Ro	4 21 54
Pilloud Hermann transp.	45 07	Bachmann	45 12	Ador Jules S.A.	4 21 71	— Frédéric agric.	4 21 54
Pittler F. fabr. de chapelets scierie	45 11	Banque cat.	45 13	Avdor Jules S.A.	4 21 71	— Hector syndic	4 21 54
Poste télégr. adhésive publ.	45 10	7 pl. Marché	45 14	Favre Maurice agric. gér. profle local	4 21 04	— Marcel La Tuil	4 21 54
Secrétaire municipal	45 50	Barbier	45 15	Jungo Eugène honneur	4 21 92	— Octave agric.	4 21 54
Service de l'Etat Demartin commut.	45 14	Barras	45 16	Longchamp Anselmo charbon moulu	4 21 93	Poste télégr. télép.	4 21 54
Surveillant central autom.	45 14	Barre	45 17	Métraux Robert syndic Es Molles	4 21 95		
Syndic	45 36	Bassel F.	45 18	Poste télégr. téléph. publ.	4 21 52		
Télégrammes consignation par téléph.	45 32	Eaudat R. prép.	45 19	Rossier Adrien agric. ferme du char-	4 21 24		
Wettstein W. Dr ing.-chim.	45 25	Beauverd E. M.	45 20	Allegretti R. (Stahl)	4 21 06		
		Matin	45 21	Alvazzi Ing. & H.	4 21 06		
		Beauverd E. M.	45 22	Louf (Nicole)	4 21 06		
		bitume et ma	45 23	Anseler M. (Est)	4 21 06		
		Béguelin Jean	45 24	Madeleine (M)	4 21 06		
		Centrale	45 25	Antonietti Alphon	4 21 06		
		— Marcel	45 26	teur 8 Gd Pont	4 21 06		
		que	45 27	— André (Stéph)	4 21 06		
		Berger Chs	45 28	1 pl. du Marché	4 21 06		
		Bernard	45 29	Emile (Mercier)	4 21 06		
		15 r. S	45 30	— frères gyps. pe	4 21 06		
		Marc ag	45 31	— Robert entrepre	4 21 06		
		rusfsideide	45 32	Marché	4 21 06		
		Bureau Züri	45 33	— Léon parc avico	4 21 06		
		Bezaçon V	45 34		4 21 06		
		En cas non	45 35		4 21 06		
		chê	45 36		4 21 06		
		Bezaçon V	45 37		4 21 06		
		Les Préalas	45 38		4 21 06		
		Bezaçon V	45 39		4 21 06		
		chê	45 40		4 21 06		
		Bezaçon V	45 41		4 21 06		
		Bezaçon V	45 42		4 21 06		
		Bezaçon V	45 43		4 21 06		
		Bezaçon V	45 44		4 21 06		
		Bezaçon V	45 45		4 21 06		
		Bezaçon V	45 46		4 21 06		
		Bezaçon V	45 47		4 21 06		
		Bezaçon V	45 48		4 21 06		
		Bezaçon V	45 49		4 21 06		
		Bezaçon V	45 50		4 21 06		
		Bezaçon V	45 51		4 21 06		
		Bezaçon V	45 52		4 21 06		
		Bezaçon V	45 53		4 21 06		
		Bezaçon V	45 54		4 21 06		
		Bezaçon V	45 55		4 21 06		
		Bezaçon V	45 56		4 21 06		
		Bezaçon V	45 57		4 21 06		
		Bezaçon V	45 58		4 21 06		
		Bezaçon V	45 59		4 21 06		
		Bezaçon V	45 60		4 21 06		

Le 20 mai, l'assemblée communale se dit favorable au projet. Décision confirmée le 30 juin. Passons par-dessus diverses tergiversations et arrêtons-nous au procès-verbal du Conseil communal du 10 janvier 1906. L'Administration du téléphone demande à la commune d'Onnens si elle veut maintenir sa concession téléphonique accordée 10 ans plus tôt, soit en 1896. Réponse : le Conseil décide à la majorité de maintenir le téléphone et son installation au bâtiment de M. Pierre Barbey, député-syndic (actuellement maison Yerly, près de l'ancienne école). Comme le téléphone rend aussi de grands services aux habitants de Lovens et de Corjolens, ces communes devraient, estime le Conseil communal d'Onnens, contribuer au paiement de l'abonnement. En 1907, le téléphone communal est installé à l'auberge de l'*Union fédérale*. Nicolas Savoy, aubergiste, se voit gratifié du titre de *téléphoniste*. Le premier téléphone apparut à Lovens en 1908. Les appels n'étaient pas directs. Il fallait passer par un central régional, celui de Cottens puis, dès 1921, celui de Prez-vers-Noréaz. Le central téléphonique manuel de Prez disparut en 1935, lors de l'automatisation de celui de Rosé.

Les neuf personnes présentes à l'assemblée communale du 15 février 1903 acceptèrent que trois lampes électriques éclairent les trois principales places du village : une lampe chez Perroset, une devant la fontaine communale, et la troisième devant la maison Greiner. Le Conseil de paroisse avait décidé le 26 janvier de la même année que l'auberge et la forge bénéficieraient de l'éclairage électrique ; la décision concernant l'église fut prise le 15 novembre 1903. On opta pour l'éclairage de la salle d'école des garçons le 4 novembre 1904. Sans doute les filles d'Onnens rayonnaient-elles suffisamment : il n'est pas question d'installer la lumière électrique à l'école des filles...

Et la radio ? C'est un anachronisme de parler de contemporanéité de la TSF, du téléphone et de l'éclairage électrique. Le téléphone a précédé l'électricité de quelques années, et la radio est apparue beaucoup plus tard. Ce n'est qu'après 1930 que les premiers postes de radio firent leur apparition à Onnens. Vincent Yerly, maréchal-ferrant de 1933 à 1943, Henri Favre, agriculteur, l'abbé Louis Chanex, curé, furent parmi les pionniers de la TSF à Onnens.



L'ancienne école comprenait deux salles de classe à l'étage, une pour les filles et l'autre pour les garçons. Au rez-de-chaussée logeaient, à droite, la famille du régent et à gauche la maîtresse (la Soeur). Les « fenêtres-doubles » protégeaient - un peu - du froid en hiver.

L'école

En 1848, la paroisse a deux écoles, l'une à Onnens et l'autre à Lovens. En 1860, nous indiquons un rapport de l'inspecteur de la région - qui n'est autre que le curé d'Onnens Théodore Moullet -

l'école de Lovens compte 15 garçons et 13 filles, celle d'Onnens 21 garçons et 19 filles. L'instituteur de Lovens, Joseph Kolly, est bien meilleur que son collègue d'Onnens Albert Cretin. Les régents sont classés en trois catégories, selon leurs mérites. Kolly est en première catégorie et Cretin en troisième. L'inspecteur donne la mention très bien au local et au matériel de Lovens, tandis que l'école d'Onnens ne dispose que d'un local *insuffisant* et de matériel *mal soigné* (AEF, fonds DIP).

Les effectifs étant jugés trop bas pour justifier l'existence de deux écoles, tous les élèves vont bientôt être réunis à Onnens, avec un maître unique. En 1867, Mlle Hélène Fisch, de Lovens, crée une fondation en vue de l'ouverture d'une école de filles. Cette fondation bénéficie dans les années suivantes de trois dons de 1000 fr., respectivement du Père Pierre Rossier, Jésuite, de Mme de Weck et du curé Moullet. La sœur du Père Rossier donne 500 fr. L'école des filles peut être ouverte en 1888.

Dans ses *Notes pour le révérend curé d'Onnens*, l'abbé Moullet fait remonter la construction de l'école à 1814. Le bâtiment, en bois, est de la plus grande simplicité. La construction de 1814 ne comporte que le rez-de-chaussée (côté église). En 1842, on construit l'étage qui abrite la salle de classe des garçons. En 1880, le préfet ayant exigé de retenir les façades, le Conseil paroissial décide, dans sa séance du 27 juin 1880, de demander à Placide Rime, couvreur à Corminbœuf, de les faire en *bardeaux découpés en rond pour le prix de 31 ct. le pied*. En 1888, on ajoute, grâce à la fondation Fisch, la partie qui devint l'école des filles. L'exécution est confiée à Jacques Berger, maître charpentier à Prez-vers-Noréaz. Le coût s'élève à 800 fr., qui sont empruntés à M. Weck.

En 1892, l'école compte 35 garçons et 36 filles. Comme ailleurs dans le canton de Fribourg, le nombre d'absences est impressionnant. Il en est dénombré 1042 à l'école d'Onnens durant l'année scolaire 1891-1892. (En 1881, pour les 2090 enfants du canton, le nombre total d'absences s'était élevé à 398 052 !) Les raisons de cet absentéisme sont notamment l'impopularité de l'école, l'indifférence des parents et, souvent, des autorités, voire une méfiance certaine envers les savoirs - pourquoi « faire des savants » quand on est à la campagne ? - le manque de vêtements et de chaussures pour se rendre à l'école, le besoin de main d'œuvre pour les travaux de la ferme.

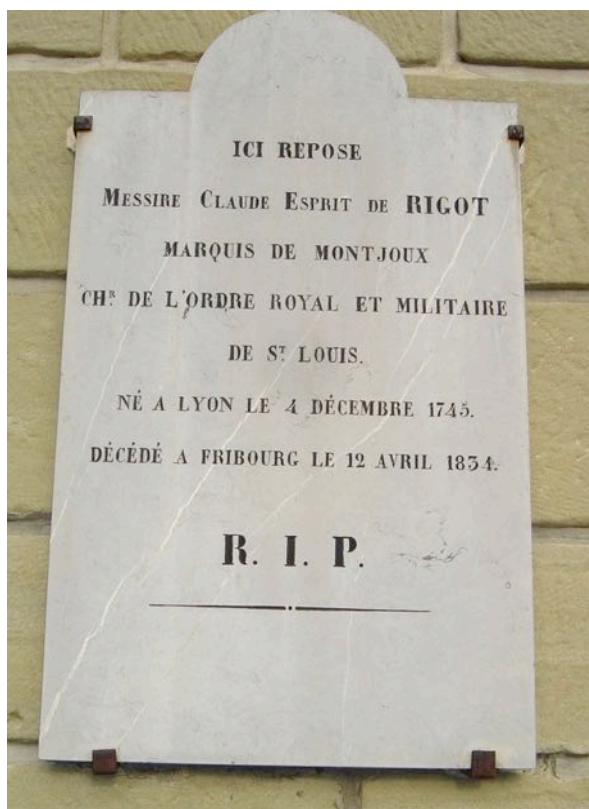
Les deux « châteaux »



Le château avant sa transformation en école

Genoud signale l'existence de deux maisons bourgeoises, seules constructions entièrement en pierre, **les châteaux Weck et d'Affry**. La maison Weck, ainsi que la dénomme Genoud, était le château, aujourd'hui école primaire. Dans *La maison paysanne fribourgeoise*, de Jean-Pierre Anderegg, il est dit que l'édifice date de la fin du XVIII^e siècle. On trouve comme propriétaire à cette époque le seigneur François Pierre Brunisholz, ancien bailli de Saint-Aubin, décédé le 26 février 1783. Il fut le dernier représentant de cette famille noble. Durant la belle saison, le château abrita, jusqu'à son rachat par la commune - assemblée communale du 9 février 1947 - des familles patriciennes de Fribourg : les de Weck d'Onnens au XIX^e et au début du XX^e siècles, puis la famille de Marcel Vonderweid et le beau-frère de ce dernier, Pierre Aeby. Le chapitre *Portraits* présente quelques-uns des hôtes du château.

La seconde maison bourgeoise, elle aussi appelée parfois *château*, est la maison actuellement propriété de la famille de Charles Chatagny. A la fin du XVIII^e siècle, on y trouve Joseph Nicolas Bruno de Maillard, ancien banneret de Fribourg et ancien bailli de Farvagny. Il est membre du Conseil des Soixante. Il s'agit des soixante familles patriciennes qui monopolisaient les fonctions publiques. Puis le *château d'en bas*, comme on l'appelle parfois, passe aux de Féguely, probablement à François-Xavier, reçu bourgeois d'Onnens en 1793, et il est habité par une famille Gottofray. Le 2 mai 1811, il est acheté par Charles-Claude-Esprit de Rigot, marquis de Montjoux, et son épouse Françoise-Catherine-Sabine d'Agoult. Il s'agit de royalistes français réfugiés en Suisse au temps de la Révolution française, qui acquièrent également la Riedera. Les stèles funéraires, placées en leur mémoire dans l'ancienne église d'Onnens, ont été appliquées en 1911 sur une façade de la nouvelle église. En 1837, les héritiers du marquis de Montjoux vendent la propriété à Marie-Julie-Barbe d'Affry. Le curé Moullet, dans ses *Notes*, cite à plusieurs reprises divers dons de Mlle Julie d'Affry, de Fribourg, propriétaire à Onnens, enterrée à Fribourg en 1863. En 1865, cette maison de maître est achetée par Louis-François-Nicolas Vonderweid. En 1876, le fermier Lucien Guisolan, originaire de Noréaz, est acquéreur de la maison et du domaine. Sa fille Eugénie épousera Isidore Chatagny, de Corserey, en 1896. C'est ainsi que le *château d'en bas* devint propriété des Chatagny, successivement d'Isidore, puis de Michel, et enfin de Charles.



Dans sa séance du 24 novembre 1876, le Conseil communal accorde à Lucien Guisolan, nouveau propriétaire, un préavis pour un droit de pinte. La pinte est parfois appelée *Cercle agricole*. Le 23 octobre 1894, le Conseil communal accepte que cette pinte porte le nom de *Pinte de l'Etoile*. La demande était formulée par la *pintière Pauline Guisolan*, comme l'appelait le curé Corboud qui ne la portait pas très haut dans son cœur sacerdotal. (La pintière était mon arrière-grand-mère.) Le *livre d'adresses de 1894* pour la ville et le canton de Fribourg, consulté aux Archives de l'Etat, signale que la pinte est également une épicerie. En 1903, le *livre d'adresses* signale les épiceries de Pauline Guisolan, de Pierre Barbey, et la boulangerie de Christophe Cosandey. Elles étaient respectivement situées dans les maisons qui appartiennent aujourd'hui à Charles Chatagny, Agnès Yerly et Michel Nicolet-Schöpfer.

Photos de Lucien et Pauline Guisolan-Peiry



Autres maisons

Léon Genoud, dans son opuscule, donne une description succincte du village. L'église, les châteaux Weck et d'Affry sont, dit-il, les principaux bâtiments de la localité. De l'école à l'église, il y a deux maisons à gauche du chemin, les maisons Berger et Perroud, et deux à droite, la cure et la ferme. (Aujourd'hui, la maison Berger est devenue la maison Clerc et celle des Perroud, achetée par la paroisse, a été démolie pour faire place à l'église actuelle. L'ancienne église était sur la parcelle occupée actuellement par la maison de Nicolas Ruffieux. La route a été redressée lors de la construction de l'église en 1911.)

De l'école au château Weck, trois maisons et un four sont à notre gauche, la ferme Hirt, la forge et l'auberge, et une à notre droite, la ferme Weck en face du château (aujourd'hui propriété de la famille Rossier). Cette grande ferme à colombages qui, restaurée, serait superbe, date de 1726. L'auberge de *l'Union fédérale* a fait l'objet d'importantes réparations en 1891.

Flours de rhétorique d'Albert Cretin, régent et secrétaire

Albert Cretin fut nommé instituteur à Onnens en 1856. Il succédait à François Wasmer. Tous deux occupèrent les fonctions de secrétaire communal et paroissial. Ils consignaient l'essentiel des discussions traitant notamment, pour la commune, d'assistance, de placements d'enfants, de secours divers aux nécessiteux, d'affaires de mœurs et, pour la paroisse, de l'entretien de l'église, de l'école, du cimetière, de l'auberge et de la forge.

Le contraste est net dans les protocoles signés de Wasmer ou de Cretin. La retenue de Wasmer fait place à l'écriture et au style fleuris de Cretin. Des fleurs parfois bien rigolotes ! Quelques perles cueillies dans les procès-verbaux. **Seule l'orthographe a été corrigée.** Les passages dus à la plume de Cretin figurent en italiques.

Conseil paroissial. Séance du 9 octobre 1856. Joseph Thiémard, de Massonnens, est l'adjudicataire de l'auberge paroissiale de l'*Union fédérale*. Thiémard succède à Jean et Véronique Chatagny, de Corserey. A la fin de la séance, note Albert Cretin, *l'assemblée se décida à partager un verre de cette antique liqueur de Noé et qui fait tant de bien à l'humanité altérée.*

Séance du 30 mai 1857. Les conseillers paroissiaux se disputent. Aucun d'entre eux n'accepte d'aller à Matran chercher du gravier pour recharger les *trottoirs* du cimetière. *Cette mission est offerte à M. Perroud, offre qui donne lieu à des quolibets assaisonnés du miel de Vénus et qui enfin font tomber ladite mission sur la personne de M. le président lequel déclare la remplir demain.*

Conseil communal. Séance du 25 juillet 1856. Il est question du testament de Louise Berger, décédée à Neyruz. *Il est reconnu que cette fille est incapable de faire un acte pareil, vu que son existence décelait un matérialisme tout pur et un crétinisme complet.*

Séance du 24 octobre 1856. Catherine Page, bourgeoise d'Onnens et domiciliée à Vallon fait parler d'elle... Alexandre Rey, son patron de Vallon, intervient par lettre. *Il demande au nom de ladite Catherine quelques argents pour l'aider à se marier, tout en cachant le nom de l'individu qui a cohabité charnellement avec elle et qui, dit-il, à cette condition veut la marier. Comme ceci pourrait bien être un canard qui cherche des marrons, le Conseil communal charge le secrétaire de répondre audit Rey qu'on serait prêt à faire quelque chose pour la sus-nommée, mais qu'il faut des renseignements plus précis et que l'auteur de la grossesse se présentera lui-même devant l'assemblée et fournisse des détails et des garanties à ce sujet.*

Séance du 23 novembre 1856. *M. le Président communique à l'assemblée une lettre de Catherine Page, celle-ci demandant si un nommé Monney s'est rendu à Onnens au sujet de sa grossesse procréée par ce dernier.*

Séance du 11 janvier 1857. Il est question d'Ursule Barbey. Elle veut mettre son enfant en pension et aller en service. *Il y aurait danger de laisser tomber le frein d'Ursule Barbey parce qu'elle est reconnue pour une fille de joie et pas trop délicate, qu'au bout d'une année ou deux elle rentrerait avec un nouveau populo à la charge de la commune.*

Séance du 2 avril 1857. *Le Conseil communal est avisé que Alexandre Dutoit et sa sœur la belle Marie-Hélène attireraient toute espèce d'individus, que ceux-ci n'ont déposé aucun papier. De plus il est très probable que ladite Marie-Hélène est une fille de joie, ce qui attire tous ces bénévoles vers cette lune de miel. De ce commerce illicite il pourrait arriver à la commune des suites bien fâcheuses.*

Séance du 28 juin 1861. *Est comparue la veuve Barbey Fanchon citée pour l'avertir au sujet du retrait qu'elle donne à plusieurs filles suspectes, ainsi que des bavarderies à l'adresse du Conseil communal. N'ayant pu lui donner des avertissements vu son verbiage extraordinaire, on décida d'écrire à M. le préfet afin de lui rendre raison.*

A propos des régents

Séance du Conseil communal du 28 mars 1859. Convention entre le Conseil communal et le régent.

- 1. Quel que soit le résultat des visites d'école, l'instituteur jouira d'un traitement annuel fixe de 700 fr. en argent, à payer par trimestre.*
- 2. La jouissance libre du jardin dit au régent et d'une pièce de terre en Souvy*
- 3. Les communes lui fourniront tout le bois nécessaire pour son affouage, y compris le bois pour le four, outre le bois nécessaire pour l'échauffage (sic) de la salle d'école*
- 4. Tous ces bois seront préparés et conduits près de la maison d'école aux frais des communes. Par préparation du bois, on entend qu'il soit scié, fendu et fagoté d'une manière propre à servir au foyer et dans les fourneaux. Ces bois devront être secs.*
- 5. Le ramonage, l'entretien du bâtiment et la clôture du jardin sont à la charge des communes.*
- 6. L'instituteur ne sera sujet à aucune espèce d'impôts, tant personnels qu'autres.*
- 7. Aucun changement ne pourra être porté à la présente convention à moins qu'il soit demandé par l'instituteur.*

Le syndic
Jean Gumy

L'instituteur
Albert Cretin

Le secrétaire-substitut
Pierre-Joseph Barbey

Séance du Conseil de paroisse du 13 octobre 1874. *On procède à la mise des charretiers pour aller chercher le régent Bovet à Treyvaux. Les suivants, chacun pour le prix de 20 fr. et avec un char, iront le chercher : Jean-Joseph Rossier, Joseph Yerly, Lucien Guisolan et Pierre Barbey.*

Séance du 8 décembre 1880. *L'on conclut marché avec Léon Genoud, instituteur, pour la place de maître chantre, pour donner des leçons aux chantres, pour toucher le piano pendant les offices, pour le prix de 60 fr. par an à compter de la Toussaint de la présente année. Probablement faut-il lire harmonium au lieu de piano. C'est le 16 janvier 1885 que le Conseil paroissial décida d'acheter l'orgue de la Maigrauge pour le prix de 500 fr., payable en partie par la vente de l'harmonium de l'église.*

Comme l'électricité ne fit son apparition à Onnens qu'après 1900, l'orgue était actionné par un souffleur, dont le poste était mis au concours.

Chronique paroissiale

Une paroisse très ancienne

La paroisse d'Onnens est l'une des plus anciennes du diocèse. Son existence est mentionnée en 1078 déjà. En 1127, elle avait un curé et une église. L'évêque de Lausanne la donna, avec ses possessions, au couvent d'Hauterive lors de sa fondation en 1138. Hauterive devint peu à peu propriétaire d'une bonne partie du village. L'église d'Onnens dépendit du monastère cistercien jusqu'en 1848, date de la suppression de nombreux couvents par le régime radical.

Onnens et Lentigny : une seule paroisse mais des tensions

L'église de Lentigny est légèrement postérieure à celle d'Onnens. Son existence est mentionnée pour la première fois en 1268. Les deux paroisses n'en formaient qu'une seule jusqu'en 1588. Et les tensions ne manquèrent pas ! Sont-elles peut-être, en partie, imputables au fait que les deux communes appartenaient à des entités politiques différentes ? Lentigny dépendait en effet de la seigneurie, puis du bailliage, puis de la préfecture de Montagny jusqu'en 1817. Onnens était l'une des 23 paroisses formant les *Anciennes Terres* de Fribourg.

Les sources de disputes étaient des plus diverses. Au début du XVI^e siècle, le curé, sans que l'on sache pourquoi, résidait à Lentigny bien qu'Onnens fût la « paroisse-mère ». En 1514, une sentence arbitrale l'obligea à demeurer six mois à Onnens et six mois à Lentigny. Le curé célébrait la messe alternativement dans les deux églises. Mais, quelques cérémonies n'avaient lieu qu'à Onnens. D'où des tensions entre les deux communautés. En 1502, les gens de Lentigny refusent de participer aux frais de réparation du clocher de l'église d'Onnens. Dispute, puis arbitrage de l'Abbé de Hautcrêt et de quelques conseillers de Fribourg. En 1520, un procès est porté devant le châtelain de Montagny. Lentigny refuse de prêter à Onnens les livres (graduels) nécessaires à la célébration de la messe, alors qu'ils étaient par le passé à la disposition des deux églises. En 1540, les paroissiens de Lentigny en ont assez. Ils engagent un chapelain. Vives réactions du monastère d'Hauterive dont dépendent les églises d'Onnens et de Lentigny ! Autres procès, autres chicanes, jusqu'à la séparation définitive de 1588.

L'ancien lieu de culte ; souvenirs dans la nouvelle église

La première église - ou l'une des premières - fut détruite lors d'un incendie. Un nouveau sanctuaire fut édifié en 1479. Un clocher y fut ajouté en 1502. A part le chœur gothique du XV^e - dont la clé de voûte fut placée dans la nouvelle église - l'édifice subit diverses transformations dans les siècles qui suivirent. L'une d'entre elles date du début du XVIII^e siècle.

Ne nous leurrions pas sur la qualité des édifices qui se sont succédé à travers les siècles, Des comptes-rendus de visites épiscopales sont éloquentes à ce sujet. Ainsi, en 1453, l'église d'Onnens est sans tabernacle, les fenêtres de la nef sont dépourvues de vitres et l'ameublement est en accord avec la pauvreté générale des lieux. Les cimetières présentaient parfois l'aspect de terrains vagues, sans clôture, où le bétail allait paître comme sur les terrains communaux. L'église, unique bâtiment communal, servait souvent à des usages profanes.



Un bénitier - visible à l'entrée de l'église actuelle - porte la date de 1712. Une horloge fut installée en 1727. En 1817, à l'occasion de la bénédiction de nouvelles cloches coulées à Vevey, la paroisse fit des frais considérables en repas et en vin. La porte en fer du cimetière date de 1819. En 1882, le curé Théodore Moullet fit don à la paroisse d'un vitrail représentant saint André, patron de la paroisse, saint Michel et saint Jean. Ce

vitrail a été exécuté par la maison Berbig, de Zürich. Passé de l'ancienne église dans la nouvelle, il surmonte aujourd'hui le maître-autel. Les fonts baptismaux de l'ancienne église prirent place eux aussi dans le nouvel édifice. Etaient-ce ceux que les gens d'Onnens avaient transportés provisoirement à Lentigny en 1448 et qui ne furent restitués que trente ans plus tard ? Je n'en suis pas sûr. Mais il est regrettable que ces fonts baptismaux aient été « jetés » dans un passé récent pour faire place à une œuvre des frères Angéloz, sculpteurs. L'orgue de la Maigrauge fut installé en 1885. Il était - en partie seulement - un orgue d'Aloys Mooser. Une lettre du facteur d'orgue Henri Wolf, adressée au curé Corboud le 14 novembre 1912, précise en effet : « *Ce matin même, j'ai trouvé gravée sur un tuyau la date de 1649 et le nom d'un facteur d'orgues qui est mort deux siècles avant Mooser.* » L'orgue fut démonté en 1910 et réinstallé avec adjonctions dans la nouvelle église. Des stèles funéraires, à l'intérieur et à l'extérieur sont, elles aussi, des reliquats de l'ancienne église. Le cippe extérieur, qui rappelle le souvenir du marquis et de la marquise de Montjoux, est représenté dans le passage qui traite des deux *châteaux*. Celui de M. et Mme Louis de Weck figure dans le chapitre intitulé « Portraits » .

Deux stèles funéraires à l'intérieur de l'église

A côté des deux autels latéraux, ont été fixées deux stèles à la mémoire de deux prêtres défunts. La première, à gauche, est dédiée au Père Rossier, missionnaire de la Compagnie de Jésus, décédé à Fribourg le 15 février 1880. Qui est le Père Pierre Rossier ?

On trouve son éloge funèbre dans *La Liberté* du 21 février 1880, sous la signature de L. Genoud, curé. Pierre Rossier, né dans une famille paysanne de Lovens en 1803, se montra très tôt studieux et pieux. Le curé d'Onnens lui donna les premières notions de latin, puis Pierre Rossier fréquenta le collège St-Michel, dirigé à l'époque par les Pères Jésuites. Devenu prêtre, il fut vicaire à Bottens, puis à Genève. Se souvenant de ses maîtres Jésuites, il tient à suivre leur voie. Il passe ses années de noviciat chez les Jésuites, à Estavayer-le-Lac. Il est ensuite professeur, puis recteur du collège Saint-Michel. Le Père Rossier est bon musicien. Le curé Genoud écrit : *S'accompagnant à l'orgue, il fait vibrer dans l'église du collège sa voix prodigieusement ample, sonore, mœlleuse...*



Ses années de rectorat correspondent avec les secousses politiques du Régime radical de 1848. Le collège St-Michel devient l'Ecole cantonale. Le Jésuite de Lovens s'expatrie. Missionnaire infatigable, il prêche en France, en Belgique, pays qu'il sillonne dans tous les sens pendant 16 ans. Il prêche *de sa puissante voix qui remue les masses et qui opère des prodiges de conversion*. Les conservateurs revenus au pouvoir à Fribourg, le Père Rossier retrouve son canton. Il prêche et confesse dans la campagne fribourgeoise qu'il connaît mieux que quiconque. L'église d'Onnens l'accueille à diverses reprises. Dans le style de l'époque, l'abbé Genoud conclut la nécrologie par cette phrase : *Et voilà les hommes que le Kulturkampf honnit et bannit de tous les pays pour faire place aux communards et aux pétroleurs !* Le Père Rossier fut enterré à Onnens.

La deuxième stèle, à droite, porte le nom du curé Théodore-Augustin Moullet,

d'Avry-devant-Pont, né le 12 février 1822 et décédé le 16 juillet 1883. Il était originaire d'Avry-devant-Pont et de Lovens. Neveu du Vicaire général, il fut ordonné prêtre à l'époque du Régime radical. C'est ce qui explique que son ordination eut lieu à Divonne (France), en 1854. L'évêque du diocèse, Mgr Marilley, résidait en cette ville à la suite de son expulsion du territoire suisse. L'abbé Moullet fut respectivement vicaire à Morlens (paroisse d'Ursy-Morlens), desservant à Corbières, puis curé d'Onnens pendant 25 ans, de 1858 à 1883. Son ministère à Onnens a laissé des marques dont il est fait état à diverses reprises dans cet ouvrage. La fin de sa vie fut pénible. L'article nécrologique paru dans *La Liberté* du 18 juillet 1883 fait état d'un *ébranlement du cerveau et d'un état permanent de fièvre*. Il dut quitter la cure d'Onnens pour se rendre chez des parents à Avry-devant-Pont. Le 16 juillet, vers quatre heures du matin, il quitta sa chambre et s'égara dans la campagne. Il se dirigea vers le pont de Thusy. Un témoin vit son corps tourbillonner dans la Sarine, puis disparaître. Comme le Père Pierre Rossier, le curé Théodore Moullet fut enterré à Onnens. Tous deux furent exhumés lors de la démolition de l'ancienne église. Leurs restes reposent sous les deux autels latéraux de la nouvelle église.



Statues et tableaux

Le 16 mai 1775, une convention a été passée entre la paroisse et Joseph Moser, facteur d'orgue, pour la construction d'un autel sculpté avec les statues de saint André et de saint Jacques. Il est de nouveau question de ces statues aux séances du Conseil paroissial du 12 février et du 16 août 1908. Un agriculteur, voisin de l'église, a vendu ces statues à un antiquaire. M. Max de Diesbach,

président du Comité des Beaux-arts, à Fribourg, en est averti. Le 25 janvier 1909, tout est rentré dans l'ordre. Extrait du procès-verbal : *Les statues sont revenues en possession de la paroisse le 22 décembre 1908 à 9 heures et 40 minutes du matin en bonne santé, seulement saint Jacques ayant la main gauche loin. Quel chemin ont-elles donc emprunté pour repartir ?*

Dans ses *Notes*, le curé Moullet écrit vers 1870 : *Le tableau vis-à-vis de la chaire a été peint par un M. Wuilleret en 1637. C'est le meilleur des tableaux de l'église.*

Le 17 novembre 1912, le Conseil paroissial décide *la pose des tableaux restaurés au chœur de l'église. Que sont-ils devenus ?*

Les devoirs du marguillier d'Onnens

(tiré du protocole du Conseil de paroisse 1849-1871 ; transcription littérale, sauf l'orthographe)

Note. *Le marguillier, d'après le dictionnaire, est un membre du Conseil de fabrique. Le mot fabrique concerne les biens d'une église et le Conseil de fabrique s'occupe de ces biens.*

Dans notre région, le marguillier est le sacristain-concierge de l'église. La fonction de marguillier est souvent confiée au régent...

En vertu du règlement fait le 12 mai 1811 sous M. le Curé Dey, signé par le juré de la paroisse et confirmé par le Conseil paroissial en date du 5 mai 1859, le marguillier établi ou à établir doit :

1. Servir la messe du Rd Curé tous les jours, comme aussi l'assister toutes les fois qu'il en aura besoin dans l'exercice de ses fonctions.
2. Sonner les angélus, les offices et les messes basses.
3. Balayer l'église la veille des fêtes et dimanches, et même encore pendant la semaine s'il en est nécessaire, de manière à ce que l'église soit toujours très propre.
4. Orner l'église et serrer après les fêtes à la sacristie ou à la cure le linge et les ornements d'église, nettoyer les lampes et les chandeliers.
5. Soigner la lampe et l'horloge de l'église.

Le syndic-président :
Jean Gumy

Le secrétaire :
Albert Cretin

Police d'église. Séance du Conseil de paroisse du 6 juin 1869 *(transcription littérale)*

Il est prévu de faire un règlement pour la police de l'église pendant les offices divins, par lequel il est défendu, sous peine d'une amende de 50 ct. et de 1 fr. pour chaque récidive :

- 1) De rester sans nécessité dans l'escalier de la tribune, dans le corridor y attenant et autour de l'église.
- 2) De rester sans nécessité sous le clocher quand les bancs de la nef ne sont pas remplis, et sous le porche lorsqu'il y a assez de place à l'église.

- 3) Ceux qui forceront d'entrer dans le premier banc de la tribune, qui bavarderont et taquineront tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église seront passibles de la même peine.
- 4) L'amende sera payée entre les mains du boursier de paroisse, en faveur du fonds d'église.
- 5) Les membres du Conseil de paroisse se chargent de faire chacun à leur tour la police de l'église pendant les offices du matin et de l'après-midi.

D'ailleurs, ces statuts après être approuvés par l'autorité supérieure déposeront dans les archives de paroisse ou de la cure.

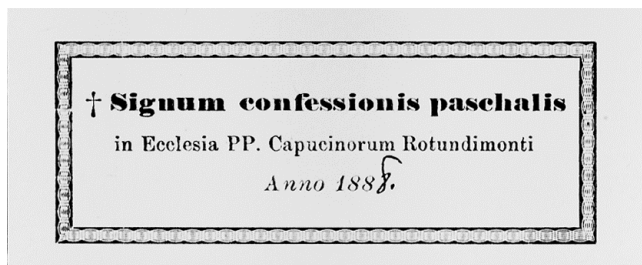
Le secrétaire :
Albert Cretin

Le curé :
Théodore Moullet

Le président :
Charles Weck

Une coutume disparue : les billets de Pâques

Autrefois, *faire ses Pâques* était un devoir soumis à un contrôle strict. Le catéchisme diocésain de 1918, à la page 96, précise encore que *l'Eglise oblige, sous peine d'excommunication, tous les fidèles qui ont atteint l'âge de discrétion, de communier dans leur paroisse pendant la quinzaine de Pâques. (Discrétion signifie ici discernement.)* Avant d'aller communier, il fallait se confesser. Et le confesseur donnait un *billet de Pâques*. Ce billet devait être remis au curé de la paroisse, qui avait ainsi le contrôle de la pratique religieuse de ses paroissiens. Dans certaines paroisses, il fallait apporter le billet à la cure. Dans d'autres, les fidèles le présentaient en communiant. Certains curés allaient eux-mêmes les chercher à domicile.



Jusqu'à quand a duré la coutume des billets de Pâques ? Je n'ai pas pu le définir. Le Père Norbert, capucin, pense que les billets de Pâques ont disparu avec la publication du Code de droit canon, en 1917. Mais, on m'a signalé qu'un billet de Pâques portait la date de 1929.

Le curé Moullet, pendant son ministère à Onnens entre 1858 et 1883, écrit à ce sujet dans son *Relevé des usages de la paroisse d'Onnens* :

Dès le dimanche de Quasimodo, les maîtres de maison et les chefs de famille apportent à la cure leurs billets de Pâques. Dans la règle, ils devraient payer leur propre billet 15 ct. ; pour chaque domestique et servante 8 ct., et 4 ct. pour chacune des autres personnes. On n'exige rien des familles pauvres et fort peu de celles qui sont peu aisées.

La construction de l'église actuelle

Dans la nuit du 15 juillet 1902, la foudre s'abattait sur la flèche de l'église d'Onnens. Le Conseil paroissial, dans sa séance du 22 juillet, prenait la décision d'effectuer des réparations à moindres frais. La question de la construction d'une nouvelle église était soulevée.

Un fait étonnant à relever. Dans le courant de l'année 1909, M. Rudolf Spielmann architecte à Payerne - à qui sera confiée la construction de la nouvelle église - soumet par deux fois des plans au Conseil paroissial. Le 16 septembre, le Conseil prend connaissance d'un projet de style roman, *qui correspond bien à ses désirs*. Et, le 28 novembre, il est décidé d'ouvrir un concours aux architectes établis dans le canton de Fribourg. Les conditions précisent que le coût ne devra pas dépasser 115 000 fr., tout compris, avec le nouveau cimetière, et que l'église devra être prévue pour 600 places, non compris la tribune. La molasse sera fournie gratuitement par les propriétaires de la carrière de Lovens. Après le prononcé du jury, tous les projets seront exposés à Fribourg.

Le 30 décembre 1909, le Conseil paroissial fait un tour d'horizon concernant les paroissiens susceptibles de payer un vitrail. Le 4 mars 1910, il prend connaissance des divers projets d'église, exposés à la salle de l'auberge. Le même jour, la décision est prise de conserver l'orgue de l'ancienne église, de le réparer et de l'agrandir. M. Vogt, organiste à St-Nicolas, est chargé d'une expertise. Le 4 avril, on décide de limiter la nef de la nouvelle église à 500 places. Le 19 juin, M. Charles de Weck est désigné en qualité de rapporteur de la commission de bâtisse auprès de l'assemblée paroissiale. Le 14 mai 1911, le chauffage de l'église en construction est attribué à la maison F. Balzardi et Cie, à Bâle. Le Conseil parle de la cérémonie relative à la bénédiction de la pierre angulaire par Mgr Currat, délégué de l'évêque Mgr Déruaz.

Le curé Célestin Corboud a rédigé un texte destiné à être placé dans la pierre angulaire, *Petra angularis*, à l'entrée de la nouvelle église. Ces pages sont pleines de renseignements. En voici l'essentiel.



La nouvelle église a été pourvue de deux autels latéraux. A côté de chacun d'eux, une stèle funéraire rappelle le souvenir de deux prêtres. L'une évoque la mémoire du Père Rossier, de Lovens, missionnaire de la Compagnie de Jésus, décédé à Fribourg le 15 février 1880 à l'âge de 76 ans. L'abbé Corboud précise qu'il est mort *en odeur de sainteté*, à l'évêché de Fribourg. L'autre stèle est dédiée à l'abbé Théodore Moullet, d'Avry-devant-Pont, né le 12 février 1822 et décédé le 16 juillet 1883, curé d'Onnens pendant 25 ans. Une notice leur a été réservée ci-dessus.

La construction de la nouvelle église fut votée en juillet 1910, à l'unanimité, moins une voix. La commission de bâtisse fut composée de l'abbé Célestin Corboud, curé, Charles de Weck, ancien conseiller d'Etat, Pierre

Barbey, député et ancien syndic, Jean Codourey, président de paroisse, Alfred Yerly, syndic de Lovens, Vital Moullet, charpentier à Lovens, Louis Berger, d'Onnens - qualifié de bon garçon par le curé Corboud -, Népomucène Dorand, dit *du château* de Corjolens, Joseph Dorand, de Corjolens, Joseph Mettraux, fils d'Ulrich Mettraux des Allys. Le secrétariat fut confié au régent Pierre Andrey.

L'abbé Corboud ajoute, au sujet de Népomucène Dorand, que ses grands-oncles avaient sottement démoli le château de Corjolens, vieux château du Moyen Age vaste et solidement bâti, possédant une salle dite des chevaliers en raison de grands tableaux d'anciens chevaliers qui en ornaient les murs. Le château fit place à une petite maison.



Bien qu'en désaccord avec le curé, mon grand-père Isidore Chatagny a quand même offert un vitrail...

Le choix de l'emplacement de la nouvelle église donna lieu à des philippiques. L'abbé Corboud évoque deux camps. Le premier est formé - d'après lui - de ceux qui voient loin et souhaitent une grande église, et l'autre de ceux qui se contenteraient d'un sanctuaire plus modeste, à ériger sur l'emplacement même de l'ancienne église. Le premier camp l'emporta. La plume du curé Corboud est acariâtre contre le citoyen qui avait estimé le projet démesuré - le syndic Isidore Chatagny, mon grand-père ! -, et qui aurait vu plutôt la construction d'une église dans le genre de celle qui venait d'être érigée à Corserey. Mais il ne tarit pas d'éloges pour l'homme *considéré, droit, juste et bon* qu'est le président de paroisse Jean Codourey. C'est ce dernier et Victor Rossier, tous deux de Lovens, qui donnèrent gratuitement la molasse nécessaire à la construction. Jean Codourey perdit son épouse en avril 1911. Elle fut la première personne enterrée dans le nouveau cimetière.

Le curé Corboud parle aussi du concours d'architecture. Ne s'agissait-il pas d'un concours falsifié puisque, à son lancement, l'architecte Spielmann était quasiment déjà choisi ? Celui-ci n'obtint pas le premier prix, mais on opta tout de même pour son projet. La commission de bâtisse effectua plusieurs visites d'églises nouvellement édifiées : à Bonnefontaine, Rossens, Corpataux, Hauteville, Cugy... L'église de ce dernier village, de style néo-gothique, plut à tous les visiteurs d'Onnens. Mais le prix - 162 000 fr. - était trop élevé. En outre, M. Charles de Weck estimait le style roman - qui ne nécessite pas de colonnes intérieures - de beaucoup préférable au gothique.

Dans sa conclusion, l'abbé Corboud n'est pas très bon prophète. *Ne nous critiquez pas trop*, dit-il à ses futurs lecteurs, *si vous estimez que nous avons construit trop petit. La commission de*

bâtisse voyait plus grand. Le curé d'Onnens pense même créer un fonds afin que vous ne soyez pas pris au dépourvu quand vous serez obligés de rebâtir ...

Pourquoi une église « moyenâgeuse » ?



Avant de juger d'un événement passé, il est nécessaire de le situer dans son contexte historique. Pourquoi l'église d'Onnens est-elle différente de celles construites quelques années plus tard ? Le début du siècle marque, du point de vue de l'architecture religieuse, la fin d'une époque. Quelque dix ans après la consécration de l'église d'Onnens, l'architecte Fernand Dumas, de Romont, allait réaliser un cycle d'églises totalement différentes : Echarlens, Semsales, Sorens, Orsonnens, Murist, Mézières, Bussy, et j'en passe de nombreuses. Eglises différentes non seulement par l'architecture, mais par les œuvres d'art, vitraux, statues, fresques, mosaïques, mobilier... Fernand Dumas en confie la réalisation à des artistes de renom, Cingria, Feuillat, Monnier, Severini, Faravel, Cattani, Chavaz et tant d'autres.

Rien de tel à Onnens. L'architecture tout d'abord. Pastiche sans âme d'un monument médiéval ? Vitraux, autels, statues, chemin de croix : de l'art saint-sulpicien mièvre et douceâtre, fabriqué en séries ? Aujourd'hui, les historiens de l'art ont des opinions moins tranchées que naguère. Respectueux des temps passés, ils tiennent compte dans leurs jugements du contexte de l'époque, qui peut relativiser bien des appréciations.

La fin du XIX^e et le début du XX^e furent tout spécialement marqués par la lutte de l'Eglise contre le modernisme. En simplifiant, entendons par là une grande méfiance envers les progrès scientifiques et le rationalisme qui risquent de mettre en danger, voire de faire trébucher des vérités jugées aussi éternelles qu'indiscutables. Le conservatisme, la fidélité au passé, à ses traditions, à ses certitudes définitives doivent être entretenus dans le peuple, estime l'Eglise. C'est l'éternel conflit philosophique, politique, religieux, qui ne sera jamais tranché, entre fidélité à la tradition et recherche du progrès. Or, paradoxe, le siècle qui commençait - le siècle du progrès - était en même temps le moment choisi pour un regard en arrière. Si les conservateurs adoptent le progrès - Georges Python en a donné l'exemple - ce n'est qu'après avoir acquis la certitude qu'il a des effets bénéfiques, mais rattachés à la religion ! En 1888 par exemple, lors de l'inauguration des nouvelles presses de l'Imprimerie Saint-Paul, le chanoine Schorderet place *la puissante impulsion de la vapeur au service du règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, en attendant l'introduction imminente de l'électricité. (Lire à ce sujet, entre autres nombreuses études, les pages 216 et 217 de la *Revue suisse d'histoire*, vol. 42, 1992. Elles sont signées de l'historien fribourgeois Pierre-Philippe Bugnard.)

C'est dans ce contexte de fidélité au passé qu'il faut situer l'église d'Onnens avec ses références au moyen âge : extérieurement de style néo-roman, avec une voûte néo-gothique et un intérieur *Heimatstil* au goût du moment. Il faut du neuf et du grand, voire du majestueux, même si les bourses sont presque vides. On vit une époque de pratique religieuse rigoureuse, inspirée encore du concile de Vatican I (1870) et des années mouvementées qui suivirent. L'Eglise, qui s'est sentie agressée dans les années 1870-1880 par le *Kulturkampf* - le combat pour la culture, combat anti-catholique et anti-romain mené notamment à la suite de la proclamation du dogme de l'infailibilité - mène de vraies croisades. C'est, à Fribourg, le lancement du journal *La Liberté*, la fondation de la Société fribourgeoise d'éducation, la création d'associations à but religieux et de Cercles catholiques. La propagande religieuse est intense. La droite conservatrice mobilise ses troupes. *L'Almanach catholique*, de 7000 exemplaires en 1861, passe à 15 000 en 1876. En 1899, l'Eglise catholique a consacré le monde au Sacré-Cœur.

On ne se pose pas tant de questions, ni à Onnens, ni à Farvagny, ni à Cugy, ni ailleurs, sur la démolition des anciennes églises médiévales devenues trop petites. A nulle part, je n'ai découvert le moindre mot de regret sur la disparition du chœur gothique (XV^e siècle) de l'ancienne église d'Onnens.

Un intérieur harmonieux

Un coup d'œil à l'intérieur de l'église d'Onnens. Œuvres d'artisans régionaux, trois autels en bois à clochetons, en forme de grands reliquaires avec, dans le maître-autel, huit anges statufiés dans leur niche ; statues du Sacré-Cœur et de la Vierge, en plâtre, telles qu'on en rencontre un peu partout. Les vitraux monumentaux, inspirés de l'imagerie populaire, sont sortis des ateliers Kirsch de Fribourg. Ils diffèrent des vitraux légèrement antérieurs visibles dans quelques églises des alentours. Contrairement aux vitraux d'Onnens, ces derniers sont en provenance de l'atelier Berbig de Zurich ; les saints qui y figurent dans des médaillons sont de la même veine saint-sulpicienne que ceux d'Onnens. Pour bien saisir le contraste avec l'originalité expressive des

vitraux ultérieurs, l'observation - par exemple - des œuvres d'Alexandre Cingria à Autigny (vitraux du chœur), et de Paul Monnier à Corserey est éclairante.

Ne voyons tout de même pas dans ce qui précède des critiques négatives. Ecrivant ces lignes, je me suis remis dans l'atmosphère de l'église d'Onnens. C'était un dimanche matin gris de janvier. L'église, vide et sombre, n'était éclairée que par les vitraux. Imagerie populaire, Heimatstil ? Soit, mais l'unité du sanctuaire est réelle. Les gens d'ici aiment l'église d'Onnens *comme elle est*, claire, spacieuse. Les restaurations ont respecté ce « moment d'histoire religieuse » du début du siècle. Ce qui a été ajouté ne dépare en rien l'ensemble. En 1937, à l'occasion de la première messe de l'abbé Eugène Hirt, l'architecte Fernand Dumas, de Romont, supervisa la restauration intérieure de l'église. Il confia à l'artiste Paul Landry la décoration de la voûte du chœur. Récemment, une restauration intérieure a rendu le sanctuaire très accueillant. Un orgue neuf d'excellente facture, avec un buffet dans le style de l'église, a avantageusement remplacé l'ancien.

Un mot de l'ancien cimetière, qui se trouvait sur la parcelle où mon père construisit sa maison lors de sa retraite en 1954, maison actuellement propriété de l'artiste-peintre Nicolas Ruffieux. L'ancien cimetière fut annulé en 1935. Dans sa séance du 5 mai 1935, le Conseil paroissial accepta l'offre de reprise de 50 fr. par monument en marbre, faite par MM. Thürler et Page, marbriers à Romont. Dans ses *Notes*, le curé Moullet rappelle que ce cimetière disposait *d'une parcelle non bénite, réservée aux enfants morts sans baptême et, au besoin, des protestants...*



A gauche de la route, quelques tombes de l'ancien cimetière

Les curés d'Onnens

Le Dictionnaire historique et statistique des paroisses, du Père Apollinaire Dellion, donne la liste des curés d'Onnens à partir de 1138. La liste proposée ci-dessous part de 1766. J'estime en effet qu'il est de peu d'intérêt de savoir, par exemple, qu'en 1138, 1327 et 1367 les curés d'Onnens s'appelaient Conon. Le premier nom rencontré dans les archives paroissiales consultées est celui de Pierre-Joseph Demoret. La liste commence donc avec lui.

1766 - 1812	Pierre-Joseph Demoret, de Bulle
1812 - 1818	Joseph Dey, de Marsens
1818 - 1822	Claude-Pierre Gremion, de Nerivue
1822 - 1858	Claude-Joseph Michaud, de Villarepos
1858 - 1883	Théodore Moullet, d'Avry-devant-Pont
1883 - 1919	Célestin Corboud, de Surpierre
1919 - 1920	Alphonse Villard, de Châtel-St-Denis
1921 - 1924	François-Xavier Chaperon, de Châtel-St-Denis
1925 - 1949	Louis Chanex, de Rueyres-les-Prés
1949 - 1989	Anselme Fragnière, de Domdidier
1989 - 1995	Armand Maillard, de Hennens
1995	Francis Kolly, de Praroman

Le curé Joseph Dey et « La Petite Eglise »

Joseph Dey - le Père Apollinaire Dellion lui donne le prénom de Jean-Joseph - est né en 1779. Il fréquente le collège St-Michel à l'époque de la Révolution française, de 1795 à 1801. Il séjourne à Vienne de 1803 à 1805, puis à Châtel-St-Denis et à Lyon. Prêtre en 1809, il est nommé chapelain à Charmey, puis à Orsonnens, avant de devenir curé d'Onnens de 1812 à 1818. Sa carrière se poursuit au collège St-Michel, puis à Lausanne, et à Ependes pendant 13 ans. Durant la période vécue à Ependes, il reçut la distinction de Vicaire général honoraire. Il est décédé à Echarlens où il était chapelain, à l'âge de 83 ans.

Le dictionnaire du Père Apollinaire est très élogieux à son égard : *un homme aussi savant que pieux et modeste, auteur de savantes études historiques, défenseur à Onnens de l'enseignement mutuel proposé par le Père Girard - mais c'était quelques années avant que l'évêque ne l'interdise ! - fondateur de la première école des filles d'Ependes, etc.* Le Professeur Francis Python parle de lui en le qualifiant de *savant historien*.

Durant les années passées à Onnens, le curé Dey fut l'inspirateur et l'un des chefs d'un mouvement religieux appelé *La Petite Eglise*. En 1941, le chanoine Henri Marmier a publié un ouvrage sur cette institution, intitulé « *La Petite Eglise* » *du diocèse de Lausanne et Genève, 1810-1844*. Francis Python, dans sa thèse sur *Mgr Marilley et son clergé à Fribourg au temps du Sonderbund*, en parle à plusieurs reprises. François Genoud, dans un article des *Annales fribourgeoises de 1990 - 1991* consacré au *Bon Fribourgeois selon le clergé de 1830*, nous renseigne lui aussi sur *La Petite Eglise*.

Présentation très succincte de cette institution.

La Petite Eglise était ambitieuse. Elle avait pour buts de rallier le clergé suisse à ses idéaux : donner aux prêtres une solide culture grâce à une espèce de formation continue, obtenir l'ascendant que confère la science, défendre les droits de l'Eglise contre le danger libéral et radical. Le curé Dey, deux ans avant son arrivée à Onnens, fut l'un des trois initiateurs de la *Correspondance ecclésiastique*, nom officiel de *La Petite Eglise* dans sa première période. Celle-ci allait prendre une certaine ampleur. L'élaboration de travaux théologiques, littéraires, historiques n'avait pas pour unique but la culture personnelle. Il s'agissait de lutter contre les idées propagées par la Révolution française. Les notions d'égalité et de liberté, comme la place donnée à la Raison, le relativisme qui s'opposait au dogmatisme, mettaient en danger la hiérarchie et les dogmes. *La Petite Eglise* suscita la méfiance, et elle devint, dans un second temps, une espèce de société secrète très active, soutenue par la hiérarchie puisque l'évêque Mgr Marilley en fit partie.

François Genoud, à travers des écrits émanant de *La Petite Eglise* - il qualifie la correspondance de cette institution de document « exceptionnel » - a pu décrire les caractéristiques des « mauvais Fribourgeois » aux yeux du clergé. Arrêtons-nous à sa conclusion réservée au profil du « bon Fribourgeois » défini dans la correspondance de *La Petite Eglise* :

Le clergé, en 1830, perçoit le « bon Fribourgeois » comme quelqu'un qui reste attaché à la pratique religieuse, à la tempérance, à la soumission à l'autorité ecclésiastique ; c'est également quelqu'un qui se méfie de la mauvaise presse, des mauvais livres, du libéralisme et de tous les courants novateurs (...) qui mettent en péril l'influence du clergé sur la société.

Le curé Claude-Pierre Gremion

Le successeur de Joseph Dey à la cure d'Onnens, en 1818, fut Claude-Pierre Gremion qui, lui aussi, sortait de l'ordinaire. Si rien n'a été trouvé à son sujet dans les archives paroissiales - et celles de la cure ont été détruites - la *Semaine catholique* nous en parle dans une série d'articles intitulée *Les curés de Neirivue*.

Né en France où sa famille était établie, Dom Gremion était un prêtre licencié en droit civil et canonique de l'Université de Paris. Après avoir été curé dans la paroisse française de Graveil - dans le dictionnaire Dellion, le nom est écrit Gravel - l'abbé Gremion revint en Suisse, à cause de la Révolution française. Curé de Neirivue de 1790 à 1803, il y connut un ministère mouvementé. Peu après son arrivée, 72 maisons de Neirivue furent détruites par un incendie. Il voua tous ses soins à secourir les victimes de l'incendie. Proche de ses paroissiens, il était en plus bon administrateur et maniait facilement la plume.

Même si l'épisode « *Catogan* » auquel le curé Gremion fut intimement mêlé n'a rien à voir avec Onnens, il vaut d'être cité. En 1781, Jean-Baptiste Gremion, dit Catogan, avait été banni de Suisse après la Révolution de Nicolas Chenaux contre les patriciens de Fribourg. Les événements politiques permirent son retour à Neirivue en 1798 où il exploita le *Cheval Blanc*. Catogan, en France, aurait été commandant d'une division. Il se disait général. On l'appelait à Neirivue le *général des pois ramés*. Ses passions : les idées révolutionnaires, la danse, la boisson, un grand mépris pour l'aristocratie. 1798 est l'année où les Français occupèrent la Suisse, qui devint la République helvétique. Lorsque des dragons français passèrent à Neirivue, Catogan et ses amis leur firent fête et la commune leur offrit des vins d'honneur. Le curé Gremion ne fut pas en reste.

Les idées nouvelles véhiculées par la Révolution française n'avaient pas l'air de le déranger, contrairement à beaucoup de ses confrères ! Lorsque fut planté l'arbre de la liberté en l'honneur du nouveau gouvernement auquel il fallut prêter serment d'allégeance, le curé Gremion composa un poème dont voici un passage :

*Amis ! je vous le dis, et vous devez m'en croire,
Vivre libre ou mourir, c'est là toute la gloire (...)
Arbre de liberté ! présage de bonheur
Nos forêts t'ont produit, t'ont donné la vigueur...*

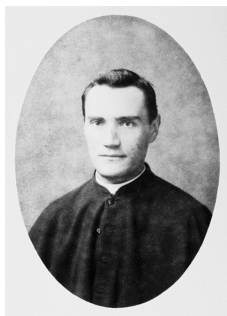
Le curé Gremion contribua également, de mèche avec Catogan, à empêcher le chapelain de faire l'école. Le remplaçant de ce dernier fut un laïc, du moins pendant un certains temps. Les excès de Catogan, ses exploits à la tête d'un groupe baptisé la « bande joyeuse » se terminèrent par un retour en France du *général des pois ramés*. Le curé Gremion s'en alla à Bulle. Il passa les dernières années de sa vie à Onnens, où il fut enterré. La *Semaine catholique* précise que, lors de la démolition de l'ancienne église d'Onnens, sa tombe ne fut pas retrouvée. Ses ossements reposent encore tout près de la maison de Nicolas Ruffieux. Peut-être, parmi les feux follets qui dansaient naguère sur l'ancien cimetière, y avait-il les mânes de Dom Gremion et de son ami Catogan venu lui rendre visite ? Un beau sujet pour un tableau !

Le Doyen Célestin Corboud

Il présida aux destinées de la paroisse d'Onnens durant 36 ans. Né à Surpierre en 1846, prêtre en 1873, il fut tout d'abord vicaire à Attalens, puis curé de Bussy et Montbrelloz pendant près de 10 ans. Il arriva dans la paroisse d'Onnens en 1883 et ne la quitta plus jusqu'à sa mort le 21 août 1919, à l'âge de 73 ans. C'est sous son impulsion que fut construite l'église. Le 7 juillet 1913, date de la consécration de l'église par Mgr André Bovet, marqua l'apogée de son ministère. L'abbé Corboud fut doyen du décanat St Udalric dès 1912. La *Semaine catholique*, dans l'article nécrologique qui lui est consacré, parle de ses funérailles très touchantes et très imposantes, auxquelles participèrent 45 de ses confrères. Dans sa séance du 24 août 1919, le Conseil paroissial charge son vice-président Isidore Chatagny de *choisir et acheter la croix de fleurs*. *Connaissant la très grande modestie et les goûts extrêmement simples du vénéré et cher défunt, on décide de ne pas acheter de couronne.* (Il n'y a pas de petites économies...)



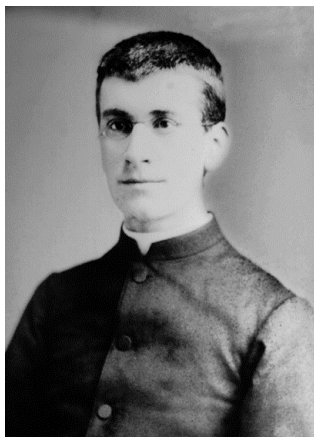
Mgr Alphonse Villard



Mgr Villard ne fut curé d'Onnens que pendant une année. Il y mourut le 3 décembre 1920, âgé de 63 ans. Alphonse Villard était né à Châtel-St-Denis en 1857. Il fut ordonné prêtre par Mgr Cosandey en 1882. Après une année de vicariat à Bulle, il devint curé de Bussy, paroisse où il exerça son ministère pendant six ans. Dès 1889, il poursuivit ses études à Rome. Reçu docteur en droit canonique en 1892, il revint à Fribourg durant une année, pour occuper le poste de préfet du collège St-Michel. L'année suivante, le cardinal Parocchi l'appela à Rome comme secrétaire particulier. En 1894, il devenait

prélat de la Maison pontificale et, en 1898, protonotaire apostolique. Revenu en Suisse en 1911, il fut nommé professeur à l'Institut de Bethléem à Immensee, avant d'occuper la cure de Lully, puis celle d'Onnens. Dès sa nomination à Onnens, Mgr Villard demanda au Conseil de paroisse d'installer la lumière électrique à la cure. Lors des séances des 12 et 19 octobre 1919, le Conseil de paroisse trouve la demande justifiée, mais fait part de son étonnement. Un chêne a été donné à la cure en 1904 ; sa vente devait servir à financer l'éclairage électrique. Le doyen Corboud, préférant sans doute placer l'argent, garda ses lampes à pétrole. Les paroissiens d'Onnens de l'époque ont surtout conservé de Mgr Villard le souvenir des ornements d'apparat qu'il revêtait lors de certaines grandes cérémonies, et sa *belle litanie* sur laquelle je reviendrai.

Le curé François-Xavier Chaperon



Onnens vit se succéder cinq curés en six ans. L'abbé Chaperon n'occupa la cure d'Onnens que durant trois ans. Il mourut après une longue et terrible maladie, le 28 décembre 1924, âgé de 61 ans seulement. Comme son prédécesseur Alphonse Villard, François-Xavier Chaperon était natif de Châtel-St-Denis. C'est dans le chef-lieu de la Veveyse qu'il naquit en 1863. Devenu prêtre, il fut successivement vicaire à Ependes, à Neuchâtel, préfet de l'externat du collège St-Michel. En 1891, il devenait curé de Cugy. De 1898 à sa nomination à Onnens en 1921, il fut curé de La Roche. Durant la courte période passée à Onnens, eut lieu la confirmation. Le 1^{er} mai 1921, le Conseil paroissial fixa quelques points de l'organisation de cette grande fête : *On priera M. le Dr Pierre Aeby de conduire Mgr*

Besson en automobile. Le Conseil paroissial dînera à la cure et on adressera les invitations suivantes : MM. les curés du décanat, MM. Marcel Vonderweid, Pierre Aeby et Charles Weck. On tâchera de faire carillonner à partir du jour de l'Ascension... On doit à M. le curé Chaperon l'installation de l'horloge de l'église. Le projet adopté par l'assemblée du 30 octobre 1921 était élaboré par la Maison Léon Crot, fabricant d'horlogerie à Granges-Marnand, pour le prix de 2750 fr.

L'auteur de la nécrologie de l'abbé Chaperon, parue dans *La Semaine catholique* relève, à côté de la piété du défunt et de son dévouement, la guerre sans merci qu'il avait déclarée à l'alcoolisme. A La Roche, *il obtint la fermeture de deux auberges et leur transformation, l'une en orphelinat et l'autre en établissement scolaire.* D'autres ennemis traqués avec opiniâtreté par le curé Chaperon : la danse - qui éloigne la jeunesse du mariage (sic) - les mariages dits *forcés*. La danse était d'ailleurs considérée comme dégradante depuis bien longtemps déjà. Jacques Bossy, vétérinaire et aubergiste à Onnens en sut quelque chose. Le curé Moullet, du haut de la chaire, le voua aux gémonies parce qu'il avait fait danser à la bénichon. Le 23 septembre 1860, l'assemblée paroissiale donna raison unanimement... à l'aubergiste.

Le curé Louis Chanex

L'abbé Chanex est décédé le 11 septembre 1965, à l'âge de 84 ans. Il a été inhumé à Rueyres-les-Prés, village où il était né en 1881.

Prêtre en 1907, Il fut tour à tour vicaire de la paroisse de St-Jean à Fribourg, curé de Lully et professeur, puis directeur de l'institut Stavia à Estavayer-le-Lac. De 1916 à 1925, en sa qualité de prieur-curé de Semsales, il s'occupa activement de la construction de l'église de ce village, l'une des premières que réalisait l'architecte Fernand Dumas de Romont. Il n'en vit pas l'achèvement, Mgr Besson l'ayant appelé à Onnens pour succéder au curé Chaperon. Il arriva à Onnens en 1925. Son ministère de 25 ans est encore vivement présent dans les mémoires des aînés de la paroisse.



J'ai bien connu l'abbé Chanex puisque il fut le curé de mon enfance et de ma jeunesse. Il avait une idée de sa mission qui s'apparentait à celle de son prédécesseur l'abbé Chaperon. Il a pourchassé les mêmes ennemis : la danse - *Autour du pont de danse*, prétendait l'abbé Chanex à l'instar du curé d'Ars, *le diable joue du violon* - l'alcool, l'insoumission, les dépenses jugées inutiles. Un combat mené avec toute la véhémence d'un caractère autoritaire. Sa chaire était le plus souvent menaçante et accusatrice. Intelligent, cultivé, bouillant, irascible : une personnalité chargée de contradictions... Il a conduit la paroisse avec poigne.

Son évêque, Mgr Marius Besson, lui demandait, comme à son prédécesseur l'abbé Chaperon et à tous les curés davantage inspirés par un Dieu justicier que par un Dieu d'amour, d'être bon, très bon... Cependant, si on approchait le curé Chanex en dehors de l'exercice de son ministère, il savait se départir de sa froide rigueur. Il eut aussi d'heureuses initiatives. Citons-en deux. En 1930, il fonda la Caisse Raiffeisen. Dans les années 30 encore, il innova en créant à Onnens une troupe scout, la troupe St-André, qui a laissé un souvenir durable à ceux qui en firent partie. Un rêve caressé par l'abbé Chanex pendant de longues années et qui ne put se réaliser : disposer d'une salle de catéchisme. L'assemblée paroissiale du 2 avril 1944 entra pourtant dans ses vues. La salle aurait pu servir aussi à l'ouverture d'une troisième classe primaire. En 1944, l'école des garçons comptait en effet 60 élèves et celle des filles 50. Le dédoublement devenait nécessaire. L'idée de salle de catéchisme fut abandonnée et bientôt remplacée par un projet de construction d'une nouvelle école.

Les 25 années passées à Onnens par l'abbé Chanex ont connu une succession de turbulences et d'accalmies. Les réactions des paroissiens furent celles que l'on rencontre partout dans le monde lorsqu'on a affaire à un chef autoritaire et entier. Il y a les soumis, les béni-oui-oui naïfs ou résignés. On trouve ensuite ceux qui *font semblant*, hypocrites ou craintifs ? qui approuvent par-devant et en font à leur tête par-derrrière. On rencontre aussi des indifférents ; ils ont leurs idées et ils les gardent, quoi qu'on leur dise. Une autre catégorie comprend les révoltés, qui osent manifester leur désaccord. Leurs révoltes font d'autant plus de bruit qu'elles sont rares.

Le curé Louis Chanex quitta Onnens, dont il était devenu bourgeois d'honneur, en 1949. Nommé chapelain de Posat, il occupa ce poste pendant cinq ans. Il passa les dernières années de sa vie à Châtel-St-Denis.

Son successeur, l'abbé Anselme Fragnière, donna pendant 40 ans aux paroissiens d'Onnens l'image d'un prêtre humain, gai, pieux, proche de la jeunesse et de toutes les couches de la population. On ne peut pas affirmer qu'il fut un passionné de culture.

Parenthèse, connaissez-vous Jean-Pierre ?

En 1978 a paru, comme signalé dans un précédent chapitre, *Jean-Pierre et les promesses du monde*, édité chez Payot, avec une préface du professeur Roland Ruffieux. L'auteur, Jean-Pierre Henry, raconte ses souvenirs. Dans les années 1830, il fréquentait le collège St-Michel de Fribourg, dirigé à l'époque par les Pères Jésuites. La religion qu'on lui faisait vivre était-elle très éloignée de celle proposée aux paroissiens d'Onnens et du canton avant 1950 ?

*Toujours et partout la crainte, ce grand mobile de toutes les puissances occultes et despotiques
En inspirant ainsi de bonne heure la terreur aux jeunes gens, on les rend peureux, serviles et
crédules, mais on n'en fait pas des hommes.*

*Le campagnard se fait des scrupules sur des riens, il censure la conduite d'autrui, il damne et
sauve les âmes...*



Outre ces exercices - cérémonies, confession et communion générale, pratiques diverses avec indulgences, processions, neuvaines, prières en l'honneur de la Vierge et des saints pour leur demander d'exaucer un vœu ... - nous avions aussi nos armes saintes (...), de pieuses croyances et de minutieuses pratiques : c'étaient les bons livres, l'eau bénite, le signe de la croix, le crucifix, le chapelet, le scapulaire, l'ange gardien, les miracles ...

Jean-Pierre Henry détaille longuement le rôle et l'usage de ces armes saintes auxquelles des générations de fidèles furent initiées pendant si longtemps.

L'idéal ne serait-il pas qu'un chef - qu'il soit religieux ou civil - éclaire les consciences plutôt qu'il ne les contraigne ? Enfin, la première qualité d'un chef ne doit-elle pas être l'honnêteté ? S'il n'y a pas cohérence parfaite entre ce qui est prêché et ce qui est vécu, entre ce qu'on dit et ce qu'on fait, ne vaut-il pas mieux se taire ?

Les présidents de paroisse

(liste établie en partie d'après les protocoles des assemblées paroissiales)

1850 Jean Gumy, syndic
1852 André Greiner, syndic
1854 Ulrich Mettraux, syndic
1858 Joseph Berger, syndic
1858 Jean Gumy, syndic
1867 Charles de Weck
1881 Pierre Barbey
1890 Pierre Dorand
1902 Jean Codourey

1922 Joseph Yerly
1942 Paul Yerly
1946 Robert Mettraux
1950 Léonard Codourey
1962 Pierre Chenaux
1970 Michel Baudois
1975 René Monférini
1978 Michel Mettraux
1982 Bernard Telley
1991 Bernard Mettraux
1993 Geneviève Zosso
1996 André Mazza

Premières messes, fêtes patronales, confirmations figurent parmi les fêtes les plus importantes. *Ci-dessous, lors de la confirmation de 1942, les porteurs du dais reconnaissables sont Robert Mettraux, d'Onnens et Paul Yerly, de Lovens.*



Sources consultées au sujet de la paroisse

Le *Dictionnaire historique et statistique des paroisses* du Père Apollinaire Dellion, le projet de textes destinés à être placés dans la pierre angulaire de la nouvelle église, rédigés par le curé Célestin Corboud, *Eglises et chapelles du canton de Fribourg* de Mgr Louis Waeber, la brochure *Géographie locale*, de Léon Genoud, les archives de la paroisse, de l'évêché et de l'Etat, la *Semaine catholique*, les *Annales fribourgeoises*, de 1990-1991 notamment, le mémoire de Marianne Schweizer sur l'*Almanach catholique*, publié en 1982, ont fourni l'essentiel des renseignements sur les événements paroissiaux relatés et commentés. D'autres sources sont citées dans le texte.

1900-1950 Glané dans des procès-verbaux ...

Le drainage des terrains communaux

Parmi les progrès qui ont marqué le tournant du siècle, il convient de signaler l'assainissement des terrains marécageux. Le 22 avril 1900, le député Margueron, de Cottens, vient donner à l'assemblée communale d'Onnens des renseignements sur les dépenses - en dessous des devis - occasionnées à Cottens par les drainages des marais. Vingt citoyens d'Onnens sont présents. Parmi eux, le plus grand propriétaire foncier de la commune, le conseiller d'Etat Charles de Weck. A cette date, il possède encore les domaines de la Fin Davaud et du château. L'entrée en matière est votée. Les terrains d'Onnens seront drainés. La décision définitive ne sera prise que trois ans plus tard, le 31 juillet 1903, par 13 voix sur 14 bourgeois présents. Décision qui concerne, entre autres, les terrains bordant toute la longueur de la Bagne, dont le cours doit être en partie corrigé. Bourgeois et propriétaires fonciers se retrouvent en assemblée le 2 août, sous la présidence du député-syndic Pierre Barbey. Divers renseignements sont donnés par M. Techtermann, ingénieur. Le devis s'élève à 51 913 fr. Dernier acte le 25 août 1907, date à laquelle l'assemblée communale procède à la vérification des comptes des drainages.

D'autres drainages de terrains communaux furent décidés lors de l'assemblée du 29 octobre 1945. Le devis était estimé à 39 000 fr.

Elections

Il ne faut pas chercher dans les protocoles des reflets des turbulences occasionnées par les élections. Mais, parfois, l'arrivée de nouveaux noms, tant dans l'administration communale qu'au sein du Conseil laisse supposer une révolution de palais. Ce fut le cas en 1907.

A la suite des élections où furent nommés Isidore Chatagny, Jacques Baechler, Jean Barbey, André Gendre et Lucien Gendre, on assiste aux démissions du secrétaire communal, du boursier, du capitaine des pompiers, du percepteur d'impôts.

Pendant la Grande Guerre

Les incidences de la guerre 14-18 transparaissent de temps à autre dans les protocoles. En séance de Conseil communal, le 1^{er} août 1914, à la suite des télégrammes reçus de la Direction militaire, le Conseil vérifie l'état des chevaux et voitures à fournir à l'armée en cas de mobilisation. Le

samedi 2 août, tous les chevaux aptes au service seront conduits devant l'auberge à huit heures du soir. Le 17 août, *on décide de faire une nouvelle séance dimanche après l'office, en invitant le boursier à présenter l'état de la caisse communale, celle-ci étant appelée à subvenir à l'entretien de plusieurs familles dont le chef est sous les drapeaux.* Le 24 août, en application de l'Arrêté fédéral du 14 août, *on procède à la nomination d'un corps de garde pour la ronde des nuits dans la commune d'Onnens.* 34 hommes sont désignés. Ils patrouilleront à tour de rôle par groupes de 4. A part cela, quelques indications dans les procès-verbaux reflètent des conséquences de la guerre : octrois de secours à des familles de mobilisés, fourniture de paille, de foin et de bétail à l'armée. Apparaissent également de temps en temps des notes au sujet du rationnement imposé. Les problèmes de ravitaillement deviendront plus aigus en 1917 (voir ci-dessous).

Les protocoles reflètent, à de rares exceptions près, le train-train de la vie communale. Quelques préoccupations de la commune pendant la période 1914-1918 :

29 mars 1914. Isidore Chatagny, syndic, préside l'assemblée et Basile Bochud tient le procès-verbal. Comme lors de plusieurs assemblées précédentes et suivantes, l'engagement du taupier occupe les citoyens présents. Va-t-on choisir Sulpice Butty d'Ursy, Maxime Chavaillaz d'Ecuvillens, Joseph Badoud de Montagny-la-Ville, ou Arnold Monney de Villarimboud ? On marchandé, on discute, on chipote. A son troisième rappel dans la salle de réunion, Sulpice Butty est engagé. Il recevra 12 ct. pour les taupes et les mulots, 4 ct. pour les petites, les souris et les jardinières. Il pourra occuper le logement de Jean-Pierre Barbey, absent du village. Certaines assemblées, par exemple celle du 12 mars 1916, n'avaient qu'un seul tractandum, l'engagement du taupier.

24 mai 1914. La gravière que la commune possède à Autigny est épuisée. L'achat d'une nouvelle parcelle de 209 perches (1881 m²), attenante à l'ancienne gravière, est décidé. La même assemblée constate que les parchets communaux ont acquis une plus-value de 1300 fr. par an, les bourgeois n'étant plus seuls à pouvoir en disposer, selon la décision de l'assemblée du 24 août 1913. On parle encore d'un montant litigieux relatif aux drainages, dû par Pierre Barbey, ancien syndic et député. L'ancien conseiller d'Etat Charles de Weck recommande d'éviter un procès et de passer l'éponge. Sa proposition est admise par l'assemblée.

28 mars 1915. L'assemblée souhaite dans sa majorité la suppression de l'école ménagère. Extrait du PV de Basile Bochud : *Nos jeunes filles n'apprennent nullement les potages. Des campagnards estiment que ces leçons de cuisine peuvent très facilement être remplacées en restant auprès de leur mère, ancienne ménagère, et que celle-ci peut inculquer à ces jeunes filles une cuisine simple et économique, et cependant étant une bonne cuisine campagnarde selon nos moyens.*

29 octobre 1916. Protestations en séance de Conseil communal. Une circulaire de l'administration postale annonce la suppression du service postal le dimanche. La distribution dominicale est jugée indispensable par le Conseil.

22 septembre 1917. Le Conseil prend note du fait que la fermeture des frontières nécessite une intensification des cultures : 14 ha de plus doivent être labourés et ensemencés à Onnens. Dans la séance suivante, les conseillers répartissent les 40 poses d'emblavure supplémentaire. Apparaît également le rationnement du pain.

27 janvier 1918. Tous les chars pouvant supporter de 40 à 100 quintaux seront réquisitionnés par l'armée.

11 août 1918. Le Conseil communal prend connaissance des directives qui concernent les mesures prophylactiques contre la grippe espagnole et le choléra.

24 mars 1918. Présidée par Isidore Chatagny, cette première assemblée d'une nouvelle législature accueille un nouveau secrétaire, Jean Barras, instituteur dans la commune depuis 1916, qui remplace Basile Bochud, démissionnaire. (Mon père interrompra provisoirement son activité de secrétaire de 1922 à 1927. Il la reprendra de cette date à son décès en 1963. Il occupa la charge de secrétaire paroissial de 1916 à 1963.) La réfection de la route Onnens-Cottens, dite route de Frassillon, fait l'objet des délibérations. Les travaux sont estimés à 34 000 fr. Le projet est accepté à l'unanimité.

8 décembre 1918. Le taupier Sulpice Butty a été convoqué à cette assemblée par télégramme. (Il doit s'agir d'un fait unique dans les annales communales.)

Corvées et prestations communales en 1918

- 10 h de travail à bras et 270 dm³ de gravier par ménage
- 1 h de travail et bras et 135 dm³ par mille fr. de taxe cadastrale
- Les jours utiles pour le travail à bras sont le 7 et le 8 novembre.
- Le gravier est conduit du 13 au 23 novembre.
- Les propriétaires sont tenus d'enlever la terre provenant du curage des fossés le long de la propriété.
- Les prestations non exécutées seront taxées 60 ct. l'heure de travail et 40 ct. les 27 dm³ de gravier.

Ces barèmes ont fluctué au gré des époques, jusqu'à la suppression totale des corvées, dans les années 60.

Des années 20 aux années 30

Le 7 avril 1920, le Conseil communal décide de se faire représenter à une assemblée qui aura lieu à Corserey au sujet de la création de la ligne d'autobus Rosé-Sédeilles-Romont. *La commune ne veut pas contribuer à cette innovation n'offrant aucun avantage à Onnens.* Même réaction négative deux mois plus tard au sujet de la construction du pont de Pérolles ; la part d'Onnens s'élèverait à 3120 fr., montant jugé *exorbitant*.

12 septembre 1920. La fièvre aphteuse a passé de Cottens à Onnens ! Toutes les mesures de police sont prises : fermeture de tout le bétail bovin ainsi que chiens, chats, oiseaux domestiques. On achète du *lisol* et des désinfectants.

5 février 1927. Lorsqu'il s'agit de politique, d'assemblées en vue de proposer des candidats, les ordres viennent d'en haut. Il y a un seul parti, le parti conservateur, et les affaires se traitent en Conseil communal. Un exemple. Le 5 février 1927, il s'agit de désigner des délégués de la

commune à l'assemblée qui choisira le candidat à la succession de Georges Python au Conseil d'Etat. *Sur l'ordre de M. le préfet, président du comité conservateur du district de la Sarine, le Conseil nomme MM. Louis Berger, syndic, et Séraphin Delley, pour assister à l'assemblée des délégués de district.*

On est frappé, en lisant les comptes-rendus des séances du Conseil communal de toutes ces années, de constater qu'une grande partie du temps doit être consacré à des problèmes d'assistance, de pensions, de locations arriérées, d'hospitalisations, de mises sous tutelle, de mises au pas et menaces concernant des ressortissants domiciliés hors de la commune.

Une autre question qui revient souvent, mineure celle-ci, voire anecdotique, concerne la fontaine située près de la ferme Dafflon. Des difficultés et des différends, pendant des décennies, proviennent du fait que la fontaine appartient à l'évêché et à la commune.

L'adduction d'eau

Comment les sources privées furent-elles supprimées, du moins dans leur majorité, grâce à une adduction d'eau ? Comment l'étang situé derrière la ferme de la cure a-t-il fait place à des hydrants pour la lutte contre l'incendie ?

Le 23 novembre 1921, sous la présidence du syndic Isidore Chatagny, il est question en assemblée communale de *faire monter l'eau de la Bagne pour alimenter le village*. L'idée est d'établir un réservoir au sommet du Grabou. (Le procès-verbal parle du *sommet du Graben*.) Le coût approximatif s'élèverait à 60 000 fr. Par 11 oui et 7 non, il est décidé de faire établir un devis.

Le 18 décembre 1921, le projet *Bagne* est abandonné. Il s'agit maintenant - et ce sera le projet définitif - de capter deux sources à la Maison Rouge, sur territoire de la commune de Corjolens.

Lors de l'assemblée du 2 janvier 1922, il est question de la propriété des sources. La commune de Corjolens, propriétaire, craint qu'un procès soit intenté par M. Egloff. Celui-ci a des droits, qu'il est prêt à monnayer pour 5000 fr. M. Pierre Aeby, professeur de droit, sera chargé d'étudier le problème. Le 21 juillet 1922, l'assemblée présidée par le nouveau syndic, Louis Berger, décide le paiement des sources et fixe les modalités de la mise en chantier de l'adduction d'eau. Une commission ad hoc, présidée par le syndic Louis Berger, supervisera les travaux.



1923 sera l'année d'exécution. Le 8 janvier, la commission s'entretient avec Pierre Rossier, draineur, chargé des travaux de captage. Le 22 janvier, en assemblée des preneurs d'eau, l'on se pose des questions au sujet de la deuxième source. Faut-il s'en passer ? La source principale, dont le débit est de 280 litres/min., ne suffirait-elle pas ? Le captage des deux sources est maintenu. Le 2 février, les travaux sont adjugés à MM. Alexandre Biemann, d'Avry-sur-Matran, et Irénée

Codourey, de Cottens, qui formeront un consortium. Le secrétaire communal, Auguste Grossrieder, est chargé de la surveillance des travaux. Au cours de la même séance, on chipote sur le prix du mètre carré demandé par la commune de Lovens pour la construction du réservoir. Le 23 avril, la réalisation du réservoir de charge est adjugée à la Maison Martinella d'Allaman, et celle de la station de pompage à l'entreprise Macchi de Prez-vers-Noréaz.

Le réservoir de charge domine le village d'Onnens, en bordure de la forêt de la Buchille. Il comprend deux bassins, l'un destiné à la distribution, et l'autre à la réserve contre les incendies. La station de pompage a été bâtie à droite de la route Rosé - Prez, dans la forêt qui avoisine la Maison Rouge. Les captages sont situés dans les environs immédiats, à gauche de la route. Les sources jaillissent de la molasse et l'eau est d'excellente qualité.

Le 22 juin, le choix de la pompe se porte sur le modèle Sulzer présenté par les EEF. Le 5 septembre ont lieu les essais de la pompe, à la satisfaction générale. Les comptes d'abonnement à l'eau mentionnent que la distribution a commencé le 1^{er} octobre 1923. Le 27 janvier 1924, le règlement pour les abonnés est approuvé.

L'inauguration officielle se déroule le 6 février 1924. Parmi les invités d'honneur figurent le conseiller d'Etat Marcel Vonderweid et le professeur Pierre Aeby, à qui la commune a souvent recours lorsque se posent des questions juridiques. Le capitaine des pompiers, Maurice Favre, dirige les essais d'hydrants.

Le coût total rapporté dans les comptes du Service d'eau s'est élevé à 110 678 fr.

Les premières factures pour l'eau ont été envoyées après une année. La période a couru du 1^{er} octobre 1923 au 30 septembre 1924. La liste qui suit n'est pas forcément celle des personnes dont les bâtiments ont été raccordés aux nouvelles conduites d'eau. Pour certains, il ne s'agit que d'une taxe. Par exemple, la maison Chatagny ne fut raccordée que dix ans plus tard. Une facture est pourtant envoyée.

Aebischer Jules, 32,20 fr.; Baechler Jacques, 399,30 fr.; Barbey Jean, 39,40 fr. ; Barbey Victorine, 105,55 fr.; Berger André, 115,45 fr.; Berger Louis, 176,15 fr.; Clément Amédée, 37 fr.; Chatagny Isidore, 61,10 fr.; Cercle scolaire, 60,50 fr.; Delley Séraphin, 322,60 fr.; Favre frères, 243,95 fr.; Favre Virginie, 61,30 fr.; Favre Alphonse, 235,60 fr.; Favre Amédée, 212,40 fr.; Galley Lydie, 21,75 fr.; Greiner André, 166,30 fr.; Gendre Lucien, 59,55 fr.; Gendre frères, 26,25 fr.; Hirt Blandine, 150,10 fr.; Hirt Angèle, 86,65 fr.; Kindler Jean, 150,50 fr.; Lauper Joseph, 37,60 fr.; la cure, 64,45 fr.; la commune, 1400 fr.; la laiterie, 1006,50 fr.; la boulangerie Cosandey, 25,55 fr.; Monney Catherine, 52,35 fr.; Maillard Odile, 79,60 fr.; Meuwly François, 66,20 fr.; Paroisse : auberge, 116,95 fr. + forge, 49,95 fr. + église, 192 fr.; Page Marie, 21,85 fr.; Perroset Jules, 135,05 fr.; Sahli frères, 34 fr.; Weck Charles, 296,50 fr.; Aeby-Vonderweid pour un semestre, 31,05 fr..

A diverses reprises, des communes avoisinantes ont demandé d'acheter de l'eau à Onnens : Neyruz en 1927 et en 1929, Lovens en 1944, Avry-sur-Matran en 1955. Seule une entente avec la commune de Corjolens a pu être possible. Ce n'est que beaucoup plus tard que de l'eau d'Onnens servit d'appoint à Neyruz. En 1930, Neyruz a préféré le captage des sources Lüthy, au bord de la

Bagne, près de la ligne de chemin de fer. Les conditions financières proposées par la commune d'Onnens étaient jugées trop onéreuses.

Conseil de bienfaisance ; Conférence de Saint Vincent de Paul

Le 1^{er} mars 1929 est constitué un Conseil de bienfaisance paroissial, présidé par M. le curé Louis Chanex. Ce Conseil est prévu par la nouvelle loi sur l'assistance et la bienfaisance de mai 1928. En font partie MM. Louis Berger, syndic d'Onnens, Séraphin Delley, d'Onnens, Joseph Yerly, syndic de Lovens, Christophe Roulin de Corjolens, Jean Barras, instituteur, secrétaire. Le Conseil s'occupe d'assistance. Il s'agit la plupart du temps de ressortissants de la paroisse nécessiteux, domiciliés dans d'autres communes, d'autres cantons ou à l'étranger. Il examine aussi les cas d'habitants de la paroisse dans le besoin. Quelques aides sont accordées, notamment à des familles très nombreuses. Lorsqu'il s'agit de non-bourgeois, les cas sont annoncés à la commune d'origine. Le 16 février 1933, le chef de service de la Direction de l'Intérieur assiste à la séance. *L'indigence morale, dit-il, est beaucoup plus triste que l'indigence matérielle. Le Conseil de bienfaisance ne doit donc pas négliger de panser les plaies morales qui engendrent le paupérisme. Accordons notre sollicitude aux anormaux, aux enfants illégitimes, aux tuberculeux, à tous les malheureux, aux pauvres honteux. Les enquêtes à domicile sont à pratiquer efficacement.*

Le Conseil de bienfaisance, manquant certainement de ressources, accorde son aide avec parcimonie. Il est toujours très circonspect lorsque la « conduite » des demandeurs semble laisser à désirer. Un exemple parmi d'autres : *Le Conseil décide de ne pas intervenir dans cette affaire, car les antécédents et la conduite de la demanderesse ne sont pas exempts de tout reproche.*

Par discrétion, aucun nom ne peut être cité. Une exception cependant. Elle concerne Louis Pfyffer. Son nom était prononcé Fifre. Certains anciens d'Onnens se souviennent de la silhouette noire et courbée de ce cordonnier, qui s'en allait à Fribourg à pied, une besace sur l'épaule, chercher le cuir dont il avait besoin. Il habitait une mesure près de la ferme de la Fin Davaud. Dans son pauvre atelier sombre, il réparait souliers et galoches. Il fabriquait même des galoches avec de vieux souliers. Le 2 août 1936, le Conseil de bienfaisance s'occupe de lui. *Il se trouve dans un dénuement absolu, sans rien demander à personne. M. le curé lui verse régulièrement les secours parvenus de l'Œuvre pour la vieillesse. Onnens lui fournira éventuellement un petit secours durant trois mois, et ensuite la commune d'origine, Saint-Antoine, sera saisie du cas.*

Les procès-verbaux sont interrompus le 27 mai 1945. En 1951, une nouvelle loi a mis les frais d'assistance à la charge de la commune de domicile. Les protocoles de *bienfaisance* reprennent le 3 février 1952. Une *Conférence de Saint Vincent de Paul* a été créée à Onnens, en présence de M. Pierre Aeby, président cantonal et de M. le curé Anselme Fragnière. Les membres fondateurs sont MM. Raymond Dorand, Jean Barras, Germain Bays, Justin Favre, Auguste Telley, Roger Yerly, Michel Codourey. La présidence est confiée à M. Germain Bays, instituteur à Lovens. Le dernier procès-verbal est daté du 7 mars 1954. Chaque séance commence par la prière, se poursuit par une lecture spirituelle et l'examen des dons à faire aux personnes nécessiteuses de la paroisse. La réunion se termine par une *dizaine de chapelet*. La Conférence distribue des bons de pain, de lait, de viande. Un commentaire tout de même : n'y avait-il pas d'autres moyens d'aider les démunis que de les obliger à aller chercher leur pain ou leur lait avec des bons ? Humiliation supplémentaire qui s'ajoute à la triste condition de « pauvre ».

Terminons-en avec la Conférence de saint Vincent de Paul par un fragment d'anthologie, que la jeunesse d'aujourd'hui lira avec intérêt. De tous temps - déjà dans l'Antiquité ! - la jeunesse a été l'objet de critiques...

Dans sa séance du 20 septembre 1953, M. le curé Fragnière donne le résumé du sermon prononcé à Notre-Dame des Marches par Mgr Romain Pittet, vicaire général, le mardi 15 septembre : *La jeunesse montre de plus en plus de fâcheuses tendances. Horreur du sacrifice, course effrénée aux amusements, dégoût du travail. Il faut réagir. Habituer l'enfant au sacrifice. Ne pas amollir ses sens et sa volonté en lui prodiguant sucreries et douceurs. Il lui faut une éducation virile. Le chemin du chrétien est celui du Calvaire.*

Méthodes et régents

Bref aperçu de l'école primaire au XIX^e siècle

Avant la création d'une école normale, au milieu du XIX^e siècle, les enfants des campagnes n'apprenaient que bien sommairement à lire et à calculer. Les maîtres avaient une formation des plus rudimentaire, que leur donnait le plus souvent le curé du village. Au début de la République helvétique (1798-1893), le ministre de l'éducation nationale Albert Stapfer demanda une enquête sur l'état des écoles. A lire le contenu des rapports, l'on se rend compte de la précarité de l'enseignement primaire. Dans son *Histoire du canton de Fribourg*, le Dr Berchtold écrit au sujet de l'école à la campagne avant le XIX^e siècle : *Les écoles de la campagne étaient nulles... L'état déplorable de l'instruction publique favorisait singulièrement les idées superstitieuses...* On trouve même, dans le manual du Conseil de Fribourg de 1738, cette étrange décision : *ordre de ne tolérer aucun maître d'école dans les 24 paroisses (dont Onnens faisait partie).*

Pour la première fois, en 1823, des instituteurs furent rassemblés par un grand pédagogue, le Père Grégoire Girard (1765-1850), pour recevoir quelques rudiments de méthode. Des *cours de répétition* poursuivirent le même but dans les années suivantes. C'est à l'Ecole cantonale - qui avait remplacé le collège St-Michel à l'arrivée au pouvoir des radicaux en 1848 - que fut créée la première Ecole normale. Elle portait aussi le nom de section pédagogique. Les conservateurs, revenus au pouvoir, ouvrirent l'Ecole normale des instituteurs à Hauterive en 1859.

En avance sur la plupart de ses contemporains, le Père Girard fut l'ardent propagateur d'une Ecole ouverte à tous, qui développerait le raisonnement des enfants, cultiverait leur intelligence et leur apprendrait à penser. Girard rencontrait beaucoup de méfiance, voire d'animosité et même de haine de la part de nombreux conservateurs et confrères qui voyaient en lui un libéral. L'Eglise, elle aussi, était souvent peu portée à aider le peuple à sortir de son obscurantisme. En 1850, à la mort du pédagogue, le Grand Conseil à majorité radicale décida que le portrait du père Girard serait placé dans toutes les écoles du canton. Cette décision fit l'objet de vives réserves, qui se manifestèrent avec davantage d'audace dès que les conservateurs eurent triomphé aux élections de décembre 1856. Des curés firent enlever le portrait. Certains autres le retournaient durant la leçon de catéchisme. Onnens ne fut pas en reste. Voici l'extrait d'un témoignage découvert aux archives de l'évêché. Il est non daté, mais l'épisode peut être situé vers 1860. *Le curé d'Onnens a jeté tout d'abord par terre, puis par la fenêtre, le portrait du Père Girard, en proférant des propos très inconvenants, le tout en présence du régent et de ses élèves.*

La fin du XIX^e fut très fertile en innovations. Ou du moins en tentatives d'innovations. Un rénovateur de l'école, le chanoine Raphaël Horner (1842-1904), mena une lutte de tous les instants contre des leçons inintéressantes, caractérisées par du *par cœur* souvent incompris. Il lança la méthode dite intuitive, qui met l'enfant en contact avec les choses et l'oblige à observer, analyser, juger, comparer, s'exprimer.

A cette époque, l'école d'Onnens profita des manuels proposés par l'abbé Horner : le *Syllabaire illustré*, dont les premiers chapitres étaient *épi, lune, tête, bobine*, les trois livres de lecture à la couverture brune destinés respectivement aux cours inférieur, moyen et supérieur (dont certains furent utilisés jusque dans les années 30). Ils étaient aussi appelés *livres uniques* car, à part les lectures morales et littéraires, Horner avait introduit des textes historiques, géographiques, scientifiques. La qualité de l'enseignement basé sur ces méthodes et ces manuels dépendait avant tout de la personnalité de l'instituteur. Comme le « bon régent » qui faisait une « bonne école » était souvent un virtuose de la trique, qui « dressait » les enfants, il est permis de se demander si la pédagogie des Girard et des Horner portait les fruits escomptés. La trique et le mépris des plus faibles n'ont jamais développé l'amour de l'école.



Les noms des membres du corps enseignant

Voici les noms des régents dès le milieu du XIX^e et, dès 1888, des institutrices. Ils sont tirés, jusqu'en 1916, des fonds de l'Instruction publique, aux AEF.

INSTITUTEURS

1849 Louis Fasel
1850 François Wassmer
1856 Albert Cretin
1871 Paul Mettraux
1874 Joseph Bovet
1880 Léon Genoud
1888 Alfred Volery (tous les garçons)
1892 Victor Chablais
1895 Joseph Broye
1898 Emile Marmy
1902 Victor Huguenot
1903 Pierre Andrey

1915 Louis Maradan
1916 Jean Barras

dès 1945 : 3^e à 6^e garçons

1954 Francis Mottet (3^e à 6^e garçons)

1960 André Sansonnens (4^e à 6^e mixtes)

1965 Pierre Luisoni
1967 Jean-François Deléaval

INSTITUTRICES

1888 Joséphine Albiez (toutes les filles)
1895 Anna Aebischer

1911 Anne Jacquenoud
1912 Sr Félicienne Pontet
1913 Sr Séraphine Tschan

1927 Sr Angèle Mühlebach
1943 Marie-Madeleine Stucki
1945 Cécile Chardonnes (1^e-2^e mixtes)
1947 Marguerite Bapst (3^e-6^e filles)
1947 Hélène Aeberhard (1^e-2^e mixtes)
dès 1950 Marguerite Bapst 1^e à 6^e filles
+ garçons de 1^e et 2^e à cause de
l'ouverture de l'école de Lovens
1957 Marie Avagliano (1^e à 3^e mixtes)
1961 Marie-Berthe Bossy (1^e à 3^e mixtes)
1964 Marie-Antoinette Christan
1969 fermeture de l'école de Lovens

1972 Françoise Maradan

Un regroupement a été établi par la suite entre Corserey, Lentigny et la paroisse d'Onnens

Deux mots de « l'école d'ouvrage »

Lorsque l'on parle d'école d'*ouvrage*, il s'agit, dans le canton de Fribourg, des travaux à l'aiguille réservés exclusivement aux filles. Du moins jusque dans une période toute récente. A leur sujet, les guides officiels utilisaient naguère encore le terme de *travaux du sexe* (!), le sexe étant le terme générique pour désigner les femmes. Onnens n'y fut pas toujours favorable, comme le rapporte le curé Moullet dans ses *Notes*.

En 1847, le gouvernement avait nommé Mélanie Monnerat, de Nuvilly, maîtresse d'ouvrage pour les paroisses d'Onnens et des environs. Les syndics, sous prétexte qu'on enseignait *du luxe*, demandèrent au directeur de l'Instruction publique la suppression de l'école d'ouvrage. Le magistrat accepta la demande. Le curé Moullet estime dans ses *Notes* que la démarche des syndics était inspirée par l'idée d'économiser 40 fr., montant qui représente le prix annuel de la maîtresse d'ouvrage par école.

Grâce à l'abbé Moullet, l'école d'ouvrage fut rétablie en 1868 pour les écoles d'Onnens, Lentigny, Corserey, Prez, Avry, Noréaz, Neyruz et Cottens. La maîtresse Hélène Goetschmann, d'Überstorf, s'établit à Onnens, centre de la région où elle doit enseigner *l'ouvrage* à raison d'une leçon par semaine et par école. De 1868 à 1881, ce ne sont pas moins de sept maîtresses d'ouvrage qui succédèrent à Mlle Goetschmann.

Quelques portraits

Comment choisir les figures d'Onnens qui mériteraient une place dans ce chapitre ? A quels critères s'arrêter ? A des habitants méritants ? Il y en a certainement eu un nombre considérable. Beaucoup d'hommes, sans doute, mais aussi combien de femmes, mères de familles avec de nombreux enfants, qui partageaient tout leur temps entre la cuisine, le ménage, les animaux de la ferme, le jardin, les champs et l'église.

Les hommes avaient l'auberge, les boules, les quilles, la société de chant, le service militaire, le tir qui les distraient ou les sortaient de leurs occupations quotidiennes. Rien de tout cela pour les femmes ! Selon une vieille tradition machiste, l'homme *peut* et la femme *doit*... Combien aussi, d'hommes et de femmes, ont dû se satisfaire de leur sort, voire s'y résigner, l'époque ne permettant de rêver ni à des études, ni à un apprentissage ? Ce n'est qu'après 1950 - et encore ! - que des possibilités ont existé.

Aussi mes critères de choix des personnalités ne sont-ils que subjectifs : un instituteur, des hôtes du château et un seul contemporain, le Provincial des capucins suisses décédé tragiquement. Je ne suis nullement nostalgique du régime patricien, de l'attitude condescendante et paternaliste des « Messieurs de Fribourg ». Force est tout de même de reconnaître que certains pensionnaires du château - qui devaient à leur naissance le fait d'avoir pu se cultiver bien au-delà des maigres possibilités offertes au peuple - ont laissé au village une image et une aura qui contrastaient singulièrement avec *nous autres, les paysans*, comme auraient pu dire mes ancêtres Guisolan, fermiers de familles patriciennes à Onnens.

Les biographies ou les nécrologies ne sont jamais exhaustives. Toute zone d'ombre qui aurait pu ternir une image est toujours soigneusement gommée. Aussi, les personnalités sont-elles présentées telles que décrites dans les articles découverts à leur sujet. Place tout d'abord à un instituteur et à son trajet hors du commun dû à son intelligence et sa ténacité.

Léon Genoud

Une petite frange de toute catégorie humaine brille au-dessus de la moyenne. On y trouve les plus audacieux et les plus entreprenants. On en compte, dans une région, pas plus de deux ou trois par siècle. Quand ils se trouvent dans le corps enseignant, il s'agit souvent de gens dont beaucoup se méfient. Ne sont-ils pas considérés comme les dérangeurs des consensuels impénitents ? Dans ce métier, il ne faut en effet pas avoir trop d'idées nouvelles !

Volontaire, ambitieux, trublion parfois, Léon Genoud se voua à améliorer l'Ecole fribourgeoise. Les dernières décennies ont estompé sa mémoire. Essayons de la raviver.

Genoud, un régent qui dérange

Trajectoire extraordinaire que celle de cet homme, né le 24 avril 1859 à la scierie de Remaufens. Elle est décrite dans des articles nécrologiques publiés à sa mort, notamment dans le *Bulletin pédagogique* du 1^{er} mai 1931.

A 15 ans et demi, le 1^{er} octobre 1874, Léon Genoud entre à l'Ecole normale d'Hauterive, directement en deuxième année. Deux ans plus tard, il est régent à Villariaz. Il y reste un an, le temps d'écrire durant ses loisirs l'histoire de ce village glânois. L'ouvrage qui compte 58 pages est publié en 1877. Léon Genoud a 18 ans. On le retrouve à Montbrelloz les deux années suivantes. Il y rencontre de graves difficultés. Des légèretés dues à sa jeunesse ne lui sont pas pardonnées. Puni, il ne se laisse pas abattre. Il arrive à Onnens le 18 septembre 1879. Il gardera ce poste jusqu'en 1888. Neuf riches années ! Secrétaire des instituteurs du IV^e arrondissement, ses interventions progressistes continuelles dérangent des collègues cramponnés à la tradition. Genoud voue toutes ses forces et tout son talent de persuasion à la création d'une *Exposition scolaire*, qui n'est autre qu'un Centre de documentation avant la lettre. D'Onnens partent des lettres aux quatre coins du monde, afin d'obtenir un matériel varié et de qualité. C'est à Fribourg, au rez-de-chaussée du Pensionnat, que s'ouvre cette exposition scolaire permanente, censée donner de meilleures méthodes à l'Ecole.

Le régent d'Onnens, parallèlement à sa passion pour la découverte de méthodes avant-gardistes et de matériel d'enseignement, publie un manuel de comptabilité et s'adonne à sa passion du dessin à ses moments perdus. L'un de ses tableaux, qui représente l'ancienne église d'Onnens, orne aujourd'hui une pièce de la cure. Dès 1886, se manifeste son vif intérêt pour la promotion de l'artisanat et l'amélioration des apprentissages. En 1886 et 1887, il suit des cours pour maîtres d'enseignement professionnel à Winterthur. Le Conseil d'Etat l'envoie en Allemagne du Sud, afin qu'il se renseigne sur les méthodes utilisées dans la formation des apprentis.

Premier gérant du Matériel scolaire et géographe

Le 24 mars 1888, Léon Genoud est nommé premier gérant du Dépôt du matériel scolaire. Il ne conservera ce poste que durant une année. Parallèlement à sa passion pour les méthodes d'enseignement, pour la comptabilité, le dessin et la formation des apprentis, il se spécialise en géographie. Il fait éditer en 1894, chez Kümmerly, une carte scolaire du canton de Fribourg dont la partie inférieure présente un *panorama pris du plateau de Lovens*. Cette carte est accompagnée d'un exposé méthodologique de géographie locale et cantonale. Comme déjà signalé, ce livre contient de précieux renseignements sur la vie à Onnens à la fin du XIX^e siècle. Prolifique, Genoud publie de nombreux articles, tant dans le *Bulletin pédagogique* que dans diverses revues suisses et étrangères. Il entretient d'incessants contacts avec différents pays. Il se rend notamment à l'exposition scolaire de Chicago.

Directeur du technicum cantonal de Fribourg

Revenons à son activité dans le domaine de la formation professionnelle, à laquelle il se donne sans compter. Il se fixe quatre objectifs : 1. lancer une campagne de presse sur la nécessité de l'essor industriel 2. développer les cours professionnels 3. établir un musée-exposition des arts et

métiers avec bibliothèque 4. encourager le développement des métiers et de la petite industrie familiale (les PME d'aujourd'hui). Persévérant, sûr d'œuvrer pour le bien de son canton, Genoud atteint tous ces buts. En 1893, le Conseil fédéral le délègue à l'Exposition de Chicago sur la formation professionnelle. En 1894, en sa qualité de président de la Société des arts et métiers, il entre au comité central suisse de cette institution. En 1896, est créée une *Ecole des arts et métiers*, qui n'est autre que le premier nom qu'a porté le technicum cantonal. Cette école, dont Genoud est le premier directeur, regroupe les divers cours professionnels existants. Genoud en ouvre de nouveaux. C'est lui qui appelle le peintre Ferdinand Hodler pour y donner des cours. Le conseiller d'Etat Georges Python lui confie la tâche de se documenter sur la formation professionnelle dans divers pays étrangers. Il se rend notamment en Autriche et en Hongrie. Il joue aussi un rôle de premier plan dans la promotion de l'enseignement ménager et participe activement à l'organisation des congrès internationaux de Gand, Paris et Rome.

Enfin, l'ancien instituteur d'Onnens fut un pionnier dans le domaine des œuvres de bienfaisance : initiateur d'une société pour enfants indigents, membre zélé de la Conférence de St Vincent de Paul, créateur d'un fonds cantonal d'apprentissage, promoteur de l'Œuvre de la protection de la jeune fille, secrétaire cantonal de Pro Juventute, et j'en passe.

Léon Genoud est mort subitement à Fribourg le 13 février 1931.

Louis de Weck



A droite du porche de l'église d'Onnens, cachée en partie par un buisson, une plaque funéraire avec les inscriptions suivantes : *Mr Louis de Weck, décédé à Fribourg le 22 mai 1882 à l'âge de 88 ans; Mme Françoise de Weck, née d'Appenthel, décédée le 12 février 1870 à l'âge de 68 ans.*

Louis de Weck - d'après le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* (DHBS) - est le fils du premier de Weck, branche d'Onnens, Charles-François-Xavier, décédé en 1796.

Celui-ci, avant de devenir bailli d'Estavayer-le-Lac de 1784 à 1789, était officier au service de la France. Son fils Louis hérita, entre autres, des propriétés d'Onnens, le château et le grand domaine qui comprenait aussi la Fin Davaud. La famille de Weck - qui est souvent appelée ou se dit elle-même Weck, sans la particule - a profondément marqué la vie d'Onnens. Tant Louis que son fils Charles s'intéressaient de très près à la vie locale, faisaient partie durant certaines périodes des

Conseils communal ou paroissial. Dans de nombreux cas, lorsqu'elle avait des problèmes pécuniaires, la commune avait recours à ses châtelains pour des emprunts.

Tobie de Raemy, qui fut archiviste de l'Etat de Fribourg de 1909 à 1934, a écrit une biographie de Louis de Weck. Le descendant direct de ce dernier, Jean-Paul de Weck, domicilié à Avry-sur-Matran, me l'a aimablement prêtée. En voici quelques extraits.

Ami de Napoléon III

Louis de Weck est né à Fribourg le 25 novembre 1794, dans la maison paternelle située à la rue d'Or, en l'Auge. Son éducation fut confiée à un précepteur, l'abbé Vigne. Fils d'officier, il était sous-lieutenant à 25 ans dans l'artillerie du contingent fribourgeois, l'armée n'étant pas encore fédérale. Il suivit ensuite une école d'artillerie à Thoune. Il eut pour camarade Charles Louis Napoléon Bonaparte, qui fut président de la République française de 1848 à 1852 et empereur des Français de 1852 à 1870 sous le nom de Napoléon III. Le futur empereur et Louis de Weck, écrit l'archiviste de Raemy, *trainèrent ensemble la brouette pour faire les terrassements d'un polygone destiné aux exercices pratiques de l'artillerie.*

Militaire en des temps difficiles

En 1846, lors des soulèvements des Moratois et des Broyards radicaux, le capitaine Louis de Weck fut mobilisé avec sa compagnie pour défendre le gouvernement conservateur. En 1847, éclata la guerre du Sonderbund. Les cantons catholiques de Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald, Zoug, du Valais et de Fribourg avaient conclu deux ans plus tôt une *alliance séparée* pour s'unir contre la menace des cantons radicaux. Ces derniers obtinrent de la Diète fédérale de sévères mesures à l'encontre du Sonderbund. Le général Dufour devait le dissoudre par la force. Fribourg fut attaqué par les troupes fédérales. Louis de Weck commandait la redoute (fortification) de Torry. Après quelques combats, le Conseil d'Etat décida de capituler. La fin de l'alliance du Sonderbund préluda à l'instauration du régime radical, qui dura à Fribourg de 1848 à 1856. Ces rappels sont nécessaires pour fixer le cadre d'un épisode important dans la vie de Louis de Weck.

Les paysans d'Onnens marchent sur Fribourg

Le régime radical instauré en 1848 est en butte à la sourde opposition des conservateurs. Nicolas Carrard, de Mézières, par trois fois, marche sur Fribourg avec des troupes de paysans armés de fourches, de piques, de bâtons et de quelques armes. Louis de Weck et les paysans d'Onnens sont mêlés de près à la troisième insurrection de Carrard, en avril 1853.

21 avril 1853. Louis de Weck est à Onnens. Dans la nuit du 21 au 22, les gens d'Onnens - tous conservateurs - envahissent le château. *On va renverser le gouvernement radical de Fribourg. Les insurgés sont là, avec à leur tête Carrard et le colonel Perrier, et ils nous disent de les suivre. Venez avec nous. Si vous ne venez pas, nous restons.* Louis de Weck n'écoute que son courage. Son épouse Françoise, que l'on appelle Fanchette, est en larmes. Elle recommande tout spécialement son mari à Pierre Dorand, leur domestique de Corjolens. En route pour Fribourg.

Le récit de Jean Grosset, de Corjolens

Les *Annales fribourgeoises* de 1916 nous donnent de la suite des opérations divers récits de témoins oculaires. Ils sont plus détaillés que celui de Tobie de Raemy. Voici les faits d'après Jean Grosset, de Corjolens, qui participa à la troisième insurrection de Carrard aux côtés de Louis de Weck.

Lors de l'insurrection, j'avais à peine 20 ans. Je quittai ma ferme de Corjolens avec mon frère Pierre et trois domestiques. Arrivés à Fribourg de bonne heure le matin par la porte des Etangs, nous nous sommes dirigés vers le collège. Je me vois encore derrière Carrard lorsque celui-ci dit : *Laissez-moi sortir. Nous sommes trahis. Nous allons être tués.* Carrard fit une prière en portant à ses lèvres un crucifix. A peine eut-il fait quelques pas qu'il reçut un coup de baïonnette dans le ventre, puis un coup de feu dans la poitrine. On l'a ensuite horriblement défiguré en lui fendant la mâchoire d'un coup d'épée.

Louis de Weck était parmi nous. Je ne suis pas sorti avec Carrard, mais je suis entré dans le corridor du collège - où je vis tomber mon ami Antoine Gumy, d'Onnens, un très bon chantre avec lequel je chantais les offices - et je montai à la tribune de l'église avec une douzaine d'hommes de Corjolens. Des balles perçaient la rosace. Notre domestique Bays, du Pays d'En-Haut, n'avait peur de rien. Il dit à ses camarades, en patois : *Vous n'êtes que des peureux.* J'eus un moment l'idée de m'enfuir par le toit de l'église. Trop tard ! Je vis trois carabines braquées sur moi. Je me rendis et servis de parlementaire aux douze camarades qui se trouvaient derrière moi. On nous désarma avec une grande brutalité. Puis on nous conduisit jusqu'à l'église Notre-Dame, par la ruelle du Collège et la rue de Lausanne. Il y avait avec nous le frère du chef de l'insurrection, Daniel-Joseph Carrard, curé de Lentigny. Il ne portait pas de soutane. On l'a reconnu et on lui a fait subir toutes sortes de mauvais traitements. On lui a labouré les joues avec des clés, des couteaux et des chiens de fusil.

De l'église Notre-Dame, on nous conduisit à la prison des Augustins. L'un des geôliers était particulièrement grossier. Un jour, il m'interpelle et me reproche d'avoir été l'un des chefs de la bande. Il me présente un bol de soupe et crache dedans. Je lui jette immédiatement le bol en pleine figure. Ma punition : une nuit dans un cachot qui ressemblait à un trou noir.

Mon emprisonnement dura sept semaines. Ma maman faisait deux à trois fois par semaine le voyage de Corjolens à Fribourg et nous apportait des provisions. Ce régime de faveur était dû au fait que la sœur de ma mère était en service chez M. Xavier de Fégely, père du préfet. Ces relations avaient incité le juge Mauron à accorder des droits de visite.

Autres informations sur Louis de Weck

Le 22 mai 1853, Louis de Weck fut condamné à 18 mois de réclusion par une cour martiale. Son domestique Louis Dorand de Corjolens avait été tué durant le combat. A la suite d'un recours, les insurgés furent rejugés le 27 juillet 1853. Ainsi que la plupart des accusés, Louis de Weck fut libéré. Il put regagner Onnens.

Les protocoles du Conseil communal d'Onnens, signés André Grenner, syndic - on trouve les graphies *Grenner*, ou *Greinner*, puis *Greiner* - et François Wasmer, instituteur, ont laissé des

traces de l'insurrection Carrard. Séance du 25 avril 1853. *Monsieur le Président soumet à l'assemblée le remplacement du secrétaire de commune décédé. Il est décidé à l'unanimité des suffrages que François Wasmer, instituteur, remplirait ces fonctions.* Le secrétaire était Antoine Gumy, dont la mort est mentionnée dans le récit de Jean Grosset. Le protocole précédent porte en effet la signature du secrétaire Antoine Gumy. Séance du 28 avril 1853 : ... *des lettres venant de la préfecture dont la teneur est de donner des renseignements sur la fortune des individus incarcérés en suite de l'insurrection du 23 avril 1853 ; indiquer s'il existe encore des meneurs dans la localité...* La séance suivante a lieu le 5 août 1853. Louis de Weck a retrouvé sa place au Conseil communal. Le Conseil s'occupe *d'une petite fille à François Barbey qui est en attendant chez les frères Berger, vu que ses parents sont tous incarcérés.* Le protocole ne dit pas si cette incarcération est en rapport avec l'insurrection de Carrard.

Rentré à Onnens, Louis de Weck - nous dit Tobie de Raemy - retrouva une vie paisible. Il reprit ses fonctions de conseiller communal et paroissial. Parmi ses passe-temps, on peut signaler la chasse et la peinture. L'une de ses aquarelles, *Onnens dans les années 1850*, est la propriété de son descendant, M. Jean-Paul de Weck, domicilié à Avry-sur-Matran.

Charles de Weck

Si la ligne de chemin de fer décrit une large courbe à la sortie de Rosé pour prendre la direction de Neyruz, c'est la faute aux de Weck d'Onnens, dit la rumeur ! Importants propriétaires fonciers, les de Weck se seraient opposés à ce que le train passe à Onnens, par crainte des étincelles que les locomotives auraient crachées dans les récoltes ! Ce qui expliquerait le détour par Neyruz de la voie Fribourg-Romont, inaugurée en 1862. Les rumeurs, qu'elles datent de naguère ou de jadis, méritent examen. Rien, aux archives de l'Etat, rien d'après M. Jean-Pierre Dorand - professeur au collège St-Michel, auteur de sérieux travaux sur les voies de communication dans le canton de Fribourg - ne confirme ces vieux racontars. Les raisons du tracé sont simples. Le détour par Neyruz n'est imputable qu'aux terrains marécageux de Pierraz-Fattaz, qui rendaient trop problématique la construction d'une voie de chemin de fer.

Charles de Weck, fils de Louis, est né en 1837. Il est décédé en 1931, âgé de 94 ans. Tobie de Raemy, archiviste, lui a consacré un long article dans les *Nouvelles Etrennes fribourgeoises* de 1932. Quelques épisodes de cette vie bien remplie.

Scolarité à l'étranger

L'éducation du jeune Charles fut confiée durant une année aux Frères de Marie, qui dirigeaient une école à la rue de Morat, puis à deux prêtres précepteurs. Sa première communion eut lieu à Onnens le 1^{er} août 1850. La même année, le moment était venu d'entrer au collège. Il fut placé à Besançon. Rappelons que, de 1848 à 1856, Fribourg vécut sous le régime radical. En 1848, les Jésuites qui dirigeaient le collège St-Michel s'en étaient allés. Il n'était pas question, pour cette famille conservatrice, de placer Charles à l'Ecole cantonale - c'est le nom qu'avait pris le collège St-Michel - une institution d'obédience radicale. Charles de Weck resta six ans au collège Saint-François-Xavier de Besançon. C'est là qu'il apprit, en 1853, l'emprisonnement de son père avec des paysans d'Onnens impliqués dans l'insurrection de Carrard. De Besançon, Charles gagna Feldkirch, en Autriche, où il fit sa philosophie et apprit l'allemand au collège des Jésuites.

Carrière de juriste

Dès 1858, Charles de Weck fréquenta l'Ecole de droit de Fribourg. Pendant l'été, Charles se rendait à pied d'Onnens à Fribourg, pour le premier cours qui avait lieu de bon matin. Diplômé de l'Ecole de droit en 1860, il occupa successivement les fonctions de greffier-substitut au Tribunal cantonal, de lieutenant du préfet de la Sarine, puis de juge cantonal dès 1873. A côté de ces diverses charges, il fut conseiller communal et paroissial à Onnens de 1862 à 1881. Membre du comité de la société de laiterie, très actif lors de la construction de l'église, président de paroisse pendant près de 20 ans, il manifesta toujours une grande disponibilité envers Onnens.



En 1880, à la mort de son cousin germain Louis Weck-Reynold - conseiller national, d'Etat et aux Etats resté célèbre, notamment grâce à son rôle de premier plan dans la construction des chemins de fer - Charles de Weck se vit offrir un siège au Conseil d'Etat. Il refusa. A la suite des pressions du parti conservateur et de l'évêque, Mgr Cosandey, il accepta cette charge. Il y fut nommé par le Grand Conseil le 14 janvier 1881 et fut responsable de la Direction de la Justice et des Cultes durant 25 ans, jusqu'en 1906. (Ce n'est qu'à partir de 1921 que les conseillers d'Etat furent nommés par le peuple.)

Le major de Weck accueille les Bourbakis

Charles de Weck avait fait son école de recrues en 1858. Il se servait encore du fusil à baguette que l'on chargeait par la bouche en huit temps. Il gravit les échelons de la hiérarchie militaire. Le 16 juillet 1870, il était promu major, commandant du bataillon 39, quelques jours avant qu'éclate la guerre franco-allemande. En janvier 1871, il partit avec son bataillon pour garder la frontière dans la région de Boncourt. L'hiver était rigoureux - jusqu'à moins 18 degrés - et la neige était tombée en abondance. Lorsque l'armée de 87'847 hommes et de 11'800 chevaux du général français Bourbaki dut se réfugier en Suisse, le bataillon 39 reçut l'ordre de quitter Boncourt et de se rendre en marche forcée jusqu'aux Verrières. C'est là que le major Charles de Weck et ses soldats furent parmi ceux qui accueillirent l'armée de l'Est, en désarmèrent les soldats qui furent conduits à l'intérieur du pays. Le *Panorama* de Lucerne rappelle l'événement sur 1100 m². C.F. Ramuz, dans *Vie de Samuel Belet*, parle du spectacle de désolation offert dans nos villes et villages par l'arrivée des Bourbakis : *Jamais on n'a rien vu de si épouvantable ; les chevaux n'avaient plus ni crinière, ni queue, se les étant mangées entre eux. Certains, parmi les hommes, avaient mis des jupes de femmes, sans quoi ils auraient été tout nus.*

Un « honnête homme » au sens du XVII^e siècle

Tobie de Raemy dit de Charles de Weck : *Homme du monde accompli, plein de cœur, au commerce agréable, à l'amitié sûre et profonde, il incarnait la politesse d'un âge disparu, accueillant chacun avec bonté. Ses passe-temps favoris furent la sculpture sur bois, dans laquelle*

il excellait, la culture des fleurs et des arbres fruitiers, la chasse et même « la tape » à laquelle il fut fidèle jusque dans son extrême vieillesse.

De son mariage avec Léontine de Buman, Charles de Weck avait eu sept enfants.

Marcel Vonderweid

La graphie Vonderweid - et non Von der Weid - était celle figurant dans les procès-verbaux et les documents parcourus.

Je me souviens bien de Marcel Vonderweid. Lorsque j'étais enfant, il était proche des 80 ans. Un « noble vieillard », pour reprendre l'expression consacrée. Dans ma mémoire, je le vois sur le chemin de l'église, de bon matin, accompagné de son épouse et, parfois, de son beau-frère Pierre Aeby. Ils assistent à la messe, célébrée parfois par le chanoine Paul Vonderweid. Ce dernier, fils de Marcel Vonderweid, est curé de la paroisse de Saint-Nicolas. On l'appelle aussi, à Fribourg, le curé de ville et, à Onnens, le curé du château. Il deviendra plus tard Mgr Vonderweid, Prévôt de la cathédrale.



Des hôtes au château d'Onnens; au centre, entre deux dames, Marcel Vonderweid

Enfants, on n'est pas toujours conscient du respect que l'on doit aux personnes âgées. Il y avait près de la forge un grand sureau. On pouvait y pénétrer et rester caché de la vue des gens. En ces temps-là - c'était dans les années 40 - une mode passagère était celle du jeu du porte-monnaie. On le fixait au bout d'une ficelle, puis on le déposait sur le chemin. Et on attendait patiemment dans le sureau. Le plus téméraire tenait la ficelle. Rôle occupé souvent par mon frère Bernard. M. Vonderweid, rentrant de la messe, se courbe avec peine pour ramasser l'objet perdu. Stupeur, le porte-monnaie file vers le sureau à l'allure d'une souris. M. Vonderweid esquisse deux pas pour le poursuivre. Tant placide et aimable qu'il était, il n'apprécia pas du tout... Je ne me souviens pas que l'on ait recommencé. En tous cas pas au même endroit.

23 ans au gouvernement

Marcel Vonderweid était une personnalité. Initié dès sa jeunesse par ses père et grand-père à la gérance des propriétés, il souhaita devenir ingénieur-forestier. Il occupait la fonction d'inspecteur des forêts lorsque le Grand Conseil le nomma conseiller d'Etat, le 9 mai 1914. Il avait 48 ans. Jean-Marie Musy et Georges Python devenaient ses collègues. Lieutenant-colonel

au moment de sa nomination, il accepta la Direction militaire, à condition que lui soit adjointe celle des forêts, vignes et domaines. Le 1^{er} août 1914, la guerre éclatait. Durant toute la mobilisation, le Directeur militaire effectua de nombreuses visites à la troupe. Les plus douloureuses eurent lieu dans les hôpitaux, en 1918, lorsque sévissait la grippe espagnole qui fit tant de victimes. Le conseiller d'Etat Vonderweid, durant les 23 ans qu'il passa au gouvernement, voua aussi tous ses soins à ses chères forêts, comme aux vignes des Faverges dont il avait la responsabilité. Il fut actif dans de nombreuses sociétés, tant financières que philanthropiques ou artistiques. A 82 ans, il était encore président de l'Association fribourgeoise des éclaireurs suisses.

A Onnens

A sa mort, Pierre Aeby lui consacra une page dans *La Liberté* du 2 décembre 1948. A côté de la carrière politique de son beau-frère, il n'oublie pas Onnens où s'écoula durant presque 50 ans la plus belle vie de famille.

Pierre Aeby ajoute une anecdote : *Un bouquet de chrysanthèmes blancs orne le lit du défunt. La carte qui accompagne ce bouquet est signé d'une veuve d'Onnens. En automne 1940 ou 41, sa fille est seule à faire tous les travaux des champs, alors qu'elle-même s'occupe de la maison et de la ferme. C'est le dernier moment de faire les labours. L'attelage passe devant le château. « Hé ! Qui tournera la charrue ? », demande Marcel Vonderweid. « On s'arrangera » fut la réponse. Quelques instants après, le conseiller retraité s'en allait, avec ses soixante-quinze ans, tourner la charrue au bout de chaque sillon.*

Pierre Aeby

Quelques souvenirs

Dès 1941, Pierre Aeby ne passe plus les mois de mai à septembre au château d'Onnens. Il occupe - seul, car demeuré célibataire - le premier étage de sa belle demeure de Lovens. Auguste Telley, son fermier, se contente du rez-de-chaussée avec sa grande famille.

Je vois encore Pierre Aeby, tout de blanc vêtu, monter le chemin de l'église à côté de son vélo. Gentleman, il salue chacun, dit un bon mot. Près de l'école, une paysanne fauche de l'herbe pour ses lapins. Pierre Aeby laisse son vélo, s'approche, saisit la faux. « Mais voyons, Madame, laissez-moi faire ». La moisson venue, toujours habillé de blanc, il attache les gerbes. Du jamais vu : il remercie à chaque « botzi » qu'on lui remet. Durant les travaux, il participe à certains repas. Il prononce une prière de son cru, remercie le Ciel pour les récoltes, fait chanter... Attentionné, il n'oublie jamais la fête de ses fermiers et de leurs enfants. En toutes circonstances, un art consommé de marier l'élégance à la condescendance !

Dans la hiérarchie villageoise, comme Monsieur le curé, il a droit à l'appellation *Moncheu*. Lors de chaque grande fête, son discours est attendu. Eloquent, il fait vibrer son monde. Je le vois et l'entends, lors d'une première messe, exprimer avec une véhémence conviction que le danger vient de l'Est. Et nul n'aurait eu l'outrecuidance de mettre en doute les propos tenus par *Moncheu Aeby*. (L'accent tonique est à placer, à la patoise, sur la première syllabe de Aeby.) Lorsque

j'étais à l'Ecole normale, entre 1947 et 1951, je rencontrais parfois Pierre Aeby dont la maison bourgeoise occupait l'angle Varis-rue de Morat. Souriant, il me saluait d'un claironnant : *Salut mon ami bonjour !* Je n'étais pas peu fier. Ben voyons : être salué par un important personnage de la République !



Pierre Aeby et des dames d'Onnens

Fils et petit-fils de notables

Pierre Aeby est né le 6 mai 1884. Son père, Paul Aeby, avait fait ses études chez les Jésuites, à Dole. Comme pour Louis de Weck, il n'était pas question que Paul - le père de Pierre Aeby - fréquentât l'Ecole cantonale à l'époque du régime radical. Paul Aeby devint avocat et fonda avec son cousin Hippolyte de Weck la banque Weck-Aeby. Il succéda à Louis Weck-Reynold au Conseil national et exerça également la charge de syndic de Fribourg. La mère de Pierre Aeby était une patricienne, Antonie de Wuilleret, belle-sœur de Georges Python. Et son grand-père, Louis de Wuilleret, avocat, est *l'homme de Posieux*, l'un des principaux meneurs conservateurs violemment opposés au régime radical de 1848. C'est lui qui présida l'assemblée conservatrice qui réunit, dit-on, 15'000 personnes à Posieux le 24 mai 1852.

Le juriste

La voie de Pierre Aeby était toute tracée. Mais ses études débutèrent mal. Après son école primaire chez les Frères des Ecoles chrétiennes, aux Pilettes, il entra au collège St-Michel. L'un de ses professeurs *l'avait dans le nez*. Sur conseil de son oncle Georges Python, il poursuivit son collège à Einsiedeln, avant de fréquenter l'université de Fribourg. Il effectua en outre des stages aux universités de Bonn, Berlin et Paris. La fréquentation d'universités étrangères, une coutume solidement établie autrefois, donnait sans nul doute une assise supplémentaire à la culture et à la vision du monde. En 1908, Pierre Aeby accepta la charge de président central de la Société des étudiants suisses. Docteur en droit et avocat en 1910, il renonça rapidement au barreau pour se vouer à l'enseignement universitaire. Il fut professeur de droit à l'université de Fribourg de 1911 à 1952, et recteur en 1939 et 1940. Il dirigea parallèlement l'Ecole supérieure de commerce de 1918 à son décès, en 1959. Pierre Aeby est l'auteur de nombreuses publications.

Un grand Fribourgeois

Ses mandats politiques furent nombreux : syndic de Fribourg de 1922 à 1938, conseiller national de 1931 à 1947, député au Grand Conseil de 1926 à 1946. Il présida le législatif fribourgeois en 1932. En 1945, Pierre Aeby était président du Conseil national Il lui appartint de présider la séance historique de l'Assemblée fédérale lorsque, la guerre étant terminée, le général Guisan vint remettre ses pouvoirs. Membre du comité directeur du parti conservateur suisse - le futur parti démocrate-chrétien - de 1935 à 1951, il le présida de 1940 à 1946. On peut aussi mentionner sa grande activité dans des œuvres caritatives, dont la Conférence de St Vincent de Paul. Il en fut le président du comité central. C'est à la Conférence de St Vincent de Paul qu'il connut celui qu'il appelait *le bon Léon Genoud*.

Les articles publiés à son décès furent très élogieux. *La Liberté* du 4 février 1957 parle de son aménité, de ses manières de gentilhomme toujours avenant avec quiconque l'abordait, de l'orateur au verbe chaud, de sa grande piété.

Pierre Aeby légua ses quatre domaines agricoles à l'Université de Fribourg. Leur vente servit à la construction de la Faculté des sciences de Pérolles. Les autorités de Fribourg donnèrent son nom à la rue précédemment appelée rue de l'Ancienne-Préfecture. La rue Pierre-Aeby débouche sur la rue de Morat, non loin de l'ancien domicile de celui qui dota si généreusement l'université.

Dans *La Liberté* du 13 février 1957, le village d'Onnens lui rendait hommage par la plume de son instituteur. En exergue, le premier couplet du *Chant d'Onnens*, dédié par l'abbé Bovet à son ami Pierre Aeby. *Caché dans la verdure, c'est là que j'ai mon nid. Toujours le temps me dure quand je suis loin de lui...* C'est l'évocation du château. Dans cet article, mon papa relève tout ce que le défunt apporta à la vie locale d'Onnens durant plus de 50 ans, la gentillesse de M. Aeby, son attachement aux enfants, les courses scolaires à pied - au Gibloux, à Notre-Dame de Tours - auxquelles il participait avec une grande affabilité.

Le Père Gervais Aeby

Une plaque rappelle son souvenir à l'entrée de l'église d'Onnens. Le 19 septembre 1989, le Père Gervais - Antoine Aeby pour ceux qui l'ont connu dans sa jeunesse - mourut brutalement dans l'explosion du DC 10 d'UTA dans le désert du Ténéré (Niger). Il était âgé de 66 ans. L'un des 169 passagers qui trouvèrent aussi la mort dans cet attentat était l'ami du Père Gervais, Mgr Gabriel Balet, évêque de Moundou (Tchad).

La famille du Père Gervais s'était établie à Neyruz en 1930. En 1940, elle élut domicile à Onnens, puis en 1949 à Lovens. Le 10 juillet 1949, le Père Gervais célébrait solennellement sa première messe à Onnens.

Dès 1950, il poursuit ses études théologiques à l'Université de Fribourg, où il obtient son doctorat. Parallèlement, à côté d'activités pastorales, il enseigne la



religion à l'Ecole normale. Dès 1960, il devient professeur de théologie à Sion. Durant quelques années, il donnera des cours à Sion et à l'Université de Fribourg. Aumônier dynamique de plusieurs groupements, prédicateur chaleureux, le Père Gervais - comme l'écrit le Père Bernard Maillard dans l'article nécrologique publié dans la revue *Fidelis* - est un être communicatif, souriant et extrêmement humain dans ses multiples engagements.



En 1972, une lourde tâche l'attend. Il prend la relève de Mgr Olivier Maradan en qualité d'administrateur apostolique du diocèse de Victoria aux Iles Seychelles. Il y fait durant trois ans l'expérience de la méchanceté, de l'opposition et de la bêtise. Il gardera néanmoins aussi le souvenir des amitiés et du dévouement rencontrés dans ces îles lointaines. De 1975 à 1978, il assure la formation permanente du clergé à l'île Maurice. Il se rend fréquemment aussi à la Réunion et découvre dans leur réalité les problèmes posés au Tiers-Monde.

Dès son retour en Suisse en 1978, et jusqu'en 1987, il réside à Fribourg et enseigne à l'Ecole de la Foi. Durant presque toutes ces années, il assume en plus la charge de supérieur régional des capucins. C'est sous sa responsabilité que sont réalisés les travaux de restauration du couvent de la rue de Morat, de 1982 à 1985. Une réussite !

En 1986, il devient supérieur des capucins suisses. Le terme exact est *ministre provincial*. En 1989, la confiance de ses frères en Saint François lui est renouvelée. A cette occasion, écrit le Père Bernard, sa personnalité, une fois de plus, laissa une profonde impression : *Le Père Gervais avait la stature d'un homme de foi, solide et humble, inspiré et accueillant.*

Les lourdes charges qu'on lui confiait n'entamaient en rien sa simplicité, sa cordialité, le plaisir qu'il avait de retrouver sa famille, ses amis et la paroisse d'Onnens.

C'est au retour d'une visite à ses frères et sœurs missionnaires en Afrique qu'explosa le DC 9. Le Père Gervais est l'une des cinq personnes mortes dans ce crash dont le corps ne fut pas retrouvé.

Vie associative

La Société de laiterie : de 1865 à la famille Perret

Onnens ayant été longtemps un village essentiellement agricole, il m'a semblé intéressant de faire l'historique de cette importante société paysanne, du moins de ses premières décennies d'existence.

Elle a su conserver ses archives. Pour qui s'intéresserait aux propriétaires successifs des domaines agricoles, ou aux transactions relatives à certaines parcelles, le *Cadastre de la Société de fruiterie*, dressé en 1865, serait très utile. En consultant en plus aux archives de l'Etat les Grosses d'Hauterive et les plans qui les accompagnent, puis le cadastre de 1847 et ceux dressés au XX^e siècle, on arriverait, la patience aidant, à établir l'histoire des terres d'Onnens.

Revenons à notre société de *fruiterie*, appelée aussi société de laiterie, ou association de laiterie. Le fruitier, en Franche-Comté et en Suisse romande, est - ou était - le fabricant de fromage. La fruitière est une petite coopérative pour la fabrication du fromage. En patois, fromage se dit *fre* (fruit). Il existe donc une parenté étymologique entre *fre* et *fruiterie*.

Les statuts de 1880 comportent 60 articles. Le but de l'association est fixé à l'article 3 : ... *procurer à ses membres les moyens de tirer du lait de leurs vaches le parti le plus avantageux, soit en le vendant en commun, soit en fabriquant du fromage ou d'autres produits*. L'article 37 précise que l'association est administrée par une commission de 5 ou 7 membres, désignée par l'assemblée générale. La commission était nommée, en principe, pour un an.

24 décembre 1865. C'est la date de la première assemblée de la société de laiterie dont le compte-rendu nous soit parvenu. La fondation de la société est antérieure. La fromagerie d'Onnens aurait été bâtie, indique une note du curé Moullet, en 1824. En 1865, le *gouverneur* de la société - le président - est Pierre-Joseph Barbey. L'assemblée, comme les suivantes, se préoccupe du partage du prix de vente du fromage. L'acheteur est la société *La Gruyérienne*. Le fromage est vendu 55 fr. les 100 kg. 24 788 kg rapportent ainsi 13 633,40 fr. Les frais s'élèvent à 1,50 fr. par 100 kg. Le prix net du quintal est de 53,50 fr. La somme à partager entre les 22 sociétaires d'Onnens et de Corjolens est de 13 319, 84 fr. La vente se fait au plus offrant. En 1868, par un intermédiaire, le fromage d'Onnens est vendu à Lyon.

Le 9 août 1875, les sociétaires se demandent s'il faut parler de laiterie ou de fruiterie. Comme la majorité des deux tiers des voix n'est pas atteinte pour le nom laiterie, on en restera à fruiterie. En 1876, en plus de la fabrication du fromage, Onnens vend du lait à Epagny. Du 15 au 30 novembre ont été vendus 3362 *quillaux* à 15 ct. Je suppose qu'il s'agit de kilos... La vente de lait à Epagny se

poursuit en 1877. En 1878, des étables à porcs - appelées aussi *assots* - sont construites sur le terrain de la cure. Sont chargés des formalités de la vente et des tractations avec le curé Moullet MM. Lucien Guisolan, Jean Gumy et Auguste Hirt. Le travail est confié à Jacques Berger de Prez. Lucien Guisolan consent à fournir et conduire les pierres. Un impôt de 1 fr. par 1000 fr. de taxe cadastrale sera prélevé pour payer les étables à porcs et les réparations effectuées à la fromagerie, dont le coût s'est élevé 4444 fr.

En 1879, un nouveau membre de la société est admis à condition qu'il s'acquitte du montant équivalant au taux de 5 pour mille de la valeur cadastrale, et se soumette aux obligations qui sont celles de tout sociétaire. En 1879 encore, sous la présidence de Lucien Guisolan, l'assemblée décide de vendre le lait à 13 ct. le kg au laitier André Gobet. On ne se partagera donc plus le prix de la vente du fromage. Le laitier paiera une location de 300 fr.- par an. Il s'engage en outre à *fournir le sérac pour traire les vaches pendant la période où il fera du fromage gras*. Les sociétaires peuvent disposer du purin de la porcherie. La paie du lait se fait tous les trois mois. Le lait doit être livré matin et soir entre six et sept heures.

Dès 1882, le laitier s'appelle Equey. Il paie 13 ct. le litre de lait. En plus, il doit un litre de vin par sociétaire. En 1884, les agriculteurs estiment que le laitier ne pèse pas le lait consciencieusement. Et il n'a pas le droit de faire un bénéfice dépassant deux ct. par litre de lait vendu au détail. Néanmoins, les sociétaires sont d'accord d'équiper son puits d'une pompe pour amener l'eau à la cuisine et à la chambre du lait. Dès le 1^{er} janvier 1885, son successeur sera Alfred Moret, de Ménières. Le 11 octobre, l'assemblée décide l'achat d'une balance à aiguille, qui sera remplacée par un nouveau poids en 1890.

En 1886, Jean-Joseph Schöpfer, laitier à La Roche, est adjudicataire du lait d'Onnens, pour 11 ct. le litre. Il est cautionné par son père, domicilié à Wünnewil. Il accepte toutes les conditions, parmi lesquelles figurent les obligations de fournir le sérac pour traire et de payer à boire et manger aux sociétaires qui conduiront le fromage à Rosé, Cottens, Fribourg ou Romont. (Dès 1890, les transport des fromages sera à la charge des sociétaires.) En 1886, est bâtie par les soins de l'entreprise Nicolas Antiglio une cave mesurant 34 pieds de long sur 12 de large. Comme dans d'autres circonstances, on a recours à Charles de Weck pour prêter l'argent nécessaire à cette construction.

Il est étonnant de constater que, dans les protocoles, les anciennes mesures sont encore souvent mentionnées. Or, le concordat fédéral sur les mesures date de 1835, et la loi fribourgeoise sur les poids et mesures a été édictée en 1857. En 1886, du chêne est livré à la laiterie pour construire un



escalier au prix de 2 ct. la ligne. Quant aux planches, il faut qu'elles aient 12 lignes d'épaisseur. Précisions : le pied vaut 30 cm, le pouce 3 cm, la ligne 3 mm, l'aune 1,20 m, la brache 60 cm, la toise 1,80 m, la perche 3 m, la lieue 4'800 m...

En 1887, on discute encore de la cave, qui laisse à désirer. On décide de confier à Jacques Berger, charpentier à Prez, le soin de la couvrir. On aurait ainsi un nouveau local qui pourrait servir de bûcher.

En 1888, décision est prise lors de l'assemblée présidée par Pierre Barbey, syndic, de construire une laiterie neuve. L'entreprise choisie, y compris pour la maçonnerie, est celle de Jacques Berger à Prez. Le loyer du laitier passera à 1000 fr. par an après la construction. On décide enfin de *fixer à 10 pour mille de valeur cadastrale le montant à payer par les propriétaires de terres voulant entrer dans la société*. Quant à l'impôt pour les sociétaires, il est arrêté à 2,10 fr. par 1000 fr. de valeur cadastrale.

Un emprunt de 16 000 fr. est décidé en 1889, suite à la construction de la laiterie. La société est inscrite au Registre du commerce et de l'industrie.

En 1891, on doit se résoudre à lever des impôts supplémentaires pour amortir la dette sur la laiterie : 40 ct. par 1000 fr. de valeur cadastrale. On continue de prélever 40 ct. par 1000 litres de lait apportés à la laiterie. Le prix du litre de lait payé au producteur se situe autour de 12 ct.

En 1893, le conseiller d'Etat Charles de Weck étant souvent empêché d'assister aux séances de la commission et aux assemblées de la société de laiterie, il donne procuration à son fermier Jacques Baechler pour le représenter chaque fois qu'il ne peut se libérer.

En 1896, les *assots* étant en piteux état, le laitier ne peut garder que deux cochons pour son ménage. Les agriculteurs reprendront le petit lait. Dès 1897, la situation va changer puisque l'assemblée du 19 janvier décide la reconstruction de la porcherie. 3000 briques sont réservées à la briqueterie de Rosé. Vital Moullet, de Lovens, se chargera des parties en bois, et Franz Schöpfer, frère du laitier, s'occupera de la maçonnerie. Un emprunt de 1600 fr. est réalisé à la banque de l'Etat.

Le 4 septembre 1902 est décidée une modification quant à la paie du lait. Elle se fera chaque mois. Les tractations relatives au prix du lait sont parfois orageuses. Mais on finit toujours par s'arranger. Jean-Joseph Schöpfer se dit d'accord de payer une location de 1400 fr. par an, à condition que la livraison de lait atteigne 350 000 kg. En 1902, le prix du litre est de 14 ct.

Le 8 février 1903, la commission propose d'installer la lumière électrique au local de la laiterie. La même année, le laitier Schöpfer, après 17 ans d'activité à Onnens, décide de ne plus être acheteur du lait. Son collègue de Matran, Frédéric Aeschbacher, est pressenti pour la succession. En signant la convention pour 1904, le nouveau laitier émet le vœu que le chauffage de la chaudière soit transformé selon le système Ott, à Worb, avec chaudières murées et wagonnet mobile. Les impôts des sociétaires sont modifiés : 1,60 fr. par 1000 fr. de valeur cadastrale, 50 ct. par 1000 litres de lait coulé.

Les procès-verbaux de 1907 à 1926 étant introuvables, j'ai dû recourir à des témoignages oraux. Michel Chatagny, né en 1909 et voisin de la laiterie, se souvient que, lorsqu'il était enfant, il n'y avait pas de laitier à Onnens. Le lait était vendu à la condenserie de Payerne, propriété de la maison Nestlé, qui y fabriquait du lait condensé. Joseph Baechler allait conduire le lait jusqu'à Prez, d'où il était transporté à Payerne. Je suppose que les déboires de la Société de laiterie d'Onnens avec le laitier Frédéric Aeschbacher en 1914 - irrégularités dans le paiement du lait aux producteurs - l'incitèrent à se priver de laitier durant un certain temps. Les procès-verbaux des années 1926 à 1932 continuent à faire état des pourparlers avec la fabrique de lait condensé Nestlé, adjudicataire du lait d'Onnens. En 1930, lors du renouvellement du contrat avec Nestlé, le

prix du lait est fixé à 20 ct. le kg. Lors de l'assemblée du 1^{er} mars 1932, le lait est vendu à Henri Perret, laitier à Lovens. Peu après était installée une chaudière à vapeur. Jusqu'à ce que la laiterie d'Onnens puisse être confiée à ses fils, en 1950, Henri Perret engageait un laitier. On se souvient, notamment, du laitier Wegmüller, qui resta de longues années, ainsi que de Meinrad Perroud. En 1937, la porcherie étant en fort mauvais état, décision fut prise, après longue réflexion, d'en construire une nouvelle. Les travaux furent réalisés en 1938. Ils coûtèrent 31 500 fr. A la fin des années 40, les quelque 30 membres de la Société de laiterie livraient de 400 à 440 000 kilos de lait par an. Et la location de la laiterie s'élevait, en 1951, à 5755 fr.

Les progrès de l'élevage s'avèrent inversement proportionnels à la diminution des exploitations agricoles. En 1995, neuf producteurs ont livré 1 100 000 kg de lait. Depuis 1992, tout le complexe - laiterie et porcherie - est devenu propriété de M. Roland Vonlanthen, laitier. Il a passé un contrat de 10 ans avec la Société de laiterie.

La société de chant

Les débuts

Au XIX^e siècle, ni le répertoire, ni les chanteurs, ni le chef n'étaient les garants d'un art choral de haut niveau. Le *maître-chantre*, qui était en plus organiste, avait bien souvent une formation musicale sommaire. Les chantres formaient une *amicale* dont les réunions - des procès-verbaux en font foi - étaient bien arrosées.

Document de la fin du XIX^e siècle, ce règlement de l'organiste d'Onnens du 1^{er} février 1894 fait sourire aujourd'hui.

Article 1. L'organiste est nommé tous les ans au nouvel-an par le Conseil de paroisse d'accord avec le Curé de la paroisse.

Article 2. L'organiste sera soumis à M. le Curé pour tout ce qui regarde le chant, la musique et l'orgue. Aucun chant, aucun morceau de musique ou marche quelconque ne pourra être introduit sans son consentement.

Article 3. Défense absolue est faite à l'organiste de jouer sur l'orgue des danses ou des chansons quelconques ; d'aller jouer à l'orgue ayant bu, ou de se mettre en état en s'enivrant de ne pas pouvoir faire son service.

Article 4. L'organiste doit viser à avoir un accompagnement grave, lent et pieux, et éviter pour le respect du lieu saint toute musique qui pourrait ressembler à la musique profane.

Article 5. L'organiste s'engage à donner à la jeunesse toujours le bon exemple ; à ne pas l'entraîner dans les danses, réjouissances publiques, ni aller jouer pour les danses publiques.

Article 6. L'office de l'organiste est de jouer l'orgue tous les dimanches et toutes les fêtes, tous les offices de semaine réguliers et autres, en un mot encore de faire tout son possible d'accord

avec M. le Curé pour faire de belles fêtes. Toutes les fois que M. le Curé le requerra, il devra obéir. En cas d'absence, l'organiste procurera un remplaçant.

Article 7. Le traitement de l'organiste est fixé à 50 fr. (cinquante francs) pour l'année courante, payables par la paroisse. Pour ce qui regarde les offices d'enterrement, l'organiste a 50 centimes payables par les parents et par office, selon le protocole de paroisse. Rien ne pourra être exigé de plus.

Article 8. L'organiste s'engage sérieusement à observer le présent règlement avec fidélité ; le Conseil de paroisse ainsi que M. le Curé se réservent le droit de résilier le présent contrat dès que les conditions qui y sont contenues ne seraient pas observées. Copie de ce règlement sera donnée à l'organiste.

Fait et passé à Onnens le 1^{er} février 1894. Approuvé et signé par Perroud Alcide, organiste.

Le 2 mai 1912, apparaît l'expression *jeune société* dans le protocole du Conseil paroissial au sujet de la société de chant. Qu'est-ce à dire puisque l'on parle déjà de chant d'église et de chœurs depuis des décennies ? 1912 coïncide avec l'époque d'un profond renouveau musical dont l'apôtre est l'abbé Joseph Bovet. Professeur à l'Ecole normale d'Hauterive dès 1908, il reprend la même année la présidence des Céciliennes fribourgeoises. Du pain sur la planche ! Voici ce qu'a écrit Patrice Borcard dans son ouvrage *Joseph Bovet : La musique religieuse et liturgique était dans un tel état de décadence qu'une réaction devenait, aux yeux du jeune prêtre, nécessaire.* Durant près d'un demi-siècle, l'abbé Bovet va faire bénéficier les céciliennes de son charisme.

En 1912, la *jeune société* d'Onnens que dirige l'instituteur Pierre Andrey participe à la fête cantonale des Céciliennes. De cantonales, ces fêtes vont bientôt devenir régionales. Elles le sont encore. Une *cécilienne* a toujours été une fête de chant préparée avec beaucoup de sérieux. Il arrive qu'un musicien renommé ou le responsable décanal passe, quelques jours avant la fête, apporter un dernier polissage aux pièces figurant au *concours*, qui n'en était pas un puisque sans classement.

Du chœur d'hommes au chœur mixte

La dernière fois que j'ai entendu le chœur mixte d'Onnens, c'était en novembre 1995, à la Saint André, fête patronale. Que de chemin parcouru depuis le siècle passé ! Une messe de Mozart magnifiquement interprétée, avec un remarquable accompagnement d'orgue. Performance qui eût été impossible à l'époque où la tradition et les mœurs ne toléraient que les hommes dans un chœur, avec comme handicap supplémentaire un réservoir de population moins étoffé. Parfois, dans l'histoire du chœur d'hommes, l'absence de ténors bien à l'aise dans l'aigu se faisait en effet durement ressentir. Malgré les aléas inévitables, la société de chant d'Onnens a toujours bénéficié d'une réputation qui soutenait aisément la comparaison avec les autres chœurs de la région.

Le chœur mixte, occasionnel à ses débuts, s'est peu à peu imposé. La première messe du Père Olivier Rossier, en juillet 1944, fut la première manifestation religieuse où la plupart des pièces furent chantées en formation mixte. La messe *Pro Patria*, de Fernand Mauron, instituteur à Promasens, fut choisie pour la circonstance. En 1947, à l'occasion de la première messe de l'abbé Gilbert Pythoud, le chœur mixte chantait la messe des *Anges gardiens*, de Joseph Bovet. *La*

Liberté du 16 juillet 1947 parle du *jeune* chœur mixte. Mais le chœur d'hommes coexistait et chanta diverses pièces, dont *Pays de Fribourg*, de Georges Aeby. Même scénario en 1949, lors de la première messe du Père Gervais Aeby. L'article de *La Liberté* du 20 juillet 1949 signale que *les productions de la Cécilienne alternèrent avec celles du chœur mixte*. Rémy Barras tenait l'orgue avec brio. Mon père, très à l'aise à l'orgue, tant dans les accompagnements fleuris à son goût que dans les transpositions qu'il maîtrisait parfaitement, cédait volontiers ses claviers à son fils Rémy comme, occasionnellement, à son neveu virtuose Louis Sauteur, professeur de piano et d'orgue au conservatoire de Fribourg.

Vie de société



Le rôle de la société de chant préconciiliaire est essentiellement de chanter à l'église. Tous les dimanches et jours de fête de l'année ! La messe, les vêpres, avec toutes les cérémonies annexes telles que bénédictions du Saint Sacrement, processions multiples, de celle de la Sainte Vierge à celle pour les fruits de la terre. Sans oublier les plus longues, ces Rogations qui duraient trois matinées : premier jour à Onnens, deuxième à Lovens, troisième à Corjolens. La litanie des saints chantée en latin et les *Je vous salue* égrenés par les femmes, les enfants et quelques hommes se mélangent aux tintements bucoliques des clochettes dans les senteurs de mai, de Souvy à la Buchille. Arrêts aux croix, *O crux ave spes unica...* Bénédiction du curé avec ses reliques. Chacun fléchit le genou. Puis la pérégrination reprend, lentement.

La plus solennelle des processions est celle de la Fête-Dieu à travers le village aux maisons décorées de *mais*, jeunes foyards coupés la veille dans la forêt. La route est jonchée des fleurs que les enfants ont cueillies par paniers dans les prés. Devant les reposoirs, la société chante le *Tantum en musique* - à quatre voix - puis les enfants de chœur saisissent par poignées marguerites et scabieuses dans leurs paniers enrubannés. Ils les jettent vers l'ostensoir pendant la bénédiction.



Processions à Onnens



Aux Vêpres des dimanches, un chantre *distribue* les psaumes. Solos presque forcés qui provoquent chez quelques-uns pâleur, tremblements dans la voix et déglutition des mots latins qui subissent de malencontreuses métamorphoses ou ablations. Les psaumes sont pourtant faciles à chanter dans *Le Vespéral pneumatique* de 1928. Il suffit de bien observer les flèches qui indiquent si la voix doit monter ou descendre. Mais combien s'achoppent sur ces *Montes exsultastis sicut arietes*, ou ces *Non commovebitur donec despiciat inimicos suos*, aussi alambiqués dans leur prononciation qu'imperméables dans leur compréhension !



La société de chant d'Onnens a aussi ses spécialités. Un curé dont le passage fut très bref dans la paroisse, Mgr Alphonse Villard, était musicien. Il avait composé une litanie de la Sainte Vierge que d'aucuns appelaient *la belle*. Les chantres l'entonnaient déjà sur la tribune et la chantaient à pleine voix en descendant l'escalier. Elle était bien guillerette, avec son petit air de valse. Même les yeux des renards, dans le dos de quelques dames, avaient l'air de s'allumer lorsque retentissaient à deux voix les *Pater de cae...lis De..eus*, et les *Vas insigne de...votionis*.

Il n'y a pas que le chant d'église ! Des joies annexes jalonnent l'année liturgique. La *cassée*, bien arrosée, où sont consommées des châtaignes, le souper des chantres, le loto annuel, les *promenades*. Au début des années 20, la sortie des chantres avait pour but Château-d'Œx. Le moyen de transport ? Le camion du moulin de Corserey, muni de pneus pleins (sans chambres à air). Les chantres étaient assis sur des bancs cloués. La grande promenade du lundi 6 juin 1927 fut

un événement. Ouchy-Evian et retour. Un passeport collectif fut établi par la Direction de la police centrale du canton de Fribourg. 42 personnes - dont une dame, ma maman qui était l'épouse du directeur de la société de chant - étaient du voyage. Les chantres les plus âgés étaient Christophe Roulin, de Corjolens, 60 ans, et Louis Berger, d'Onnens, 58 ans. Neuf jeunes gens de 17 ans formaient le groupe des benjamins. La famille la plus représentée - une famille de bons chanteurs - était celle des Telley : Louis, Emile, Léon, Auguste. Comme toute médaille a son revers, toute fête a ses ombres. Les promenades des chantres, dont les plus anciens parlent avec le sourire, comportaient des libations qui, parfois, connaissaient des dérapages...

Les années se sont succédé. Avec des hauts, des bas. Toutes étaient presque pareilles. Lorsque les tensions augmentaient, dues la plupart du temps à des rivalités, mon papa faisait prier ses élèves pour la société de chant ! Dans les années 60, le concile Vatican II vint bousculer une longue tradition. Aujourd'hui, la cécilienne d'Onnens est devenue un chœur mixte qui se porte fort bien.

Le FC Onnens

Sur la photo prise dans les années 40, trois joueurs sont des Perret : Gabriel, Albert et Fernand. Le deuxième depuis la droite de la photo est Noël Berger, de Prez, futur syndic, député, juge de paix. Noël avait marqué un goal en courant à genoux... Le terrain se trouvait au Sensuy, à Lovens. Avec le maillot rayé, c'est Jean Rossier, qui sera capucin.



Un collègue instituteur broyard traitait naguère le football d'*épine du siècle*, car il empêchait les jeunes gens d'assister aux Vêpres...

Lorsque le foot fit son apparition à Onnens - comme le rappelle le libretto du 50^e anniversaire édité sous forme de journal en 1995 - les matches se passaient après les Vêpres, dans un pré fraîchement fauché. Les jeunes gens de

Lovens donnèrent le ton. C'était en 1937. Le football avait le vent en poupe. En 1932, Fribourg avait donné l'exemple en inaugurant le stade St-Léonard. Un championnat interparoissial fut organisé dans la région d'Onnens, le *championnat de la Brillaz*, du nom de la chapelle située entre les communes de Lentigny, Corserey, Lovens et Prez. A cette époque, les souliers à crampons étaient un luxe. Ceux qui n'en avaient pas jouaient en galoches ou en souliers ferrés.

Une anecdote à ce sujet. Un jour, je fus présenté à Louis Maurer, entraîneur de l'équipe nationale suisse. L'ami qui faisait les présentations précisa que j'avais joué dans le championnat de la

Brillaz avec des galoches. (Ce qui, d'ailleurs, était inexact car je n'étais pas footballeur.) Le vocabulaire anglais usité en football subissait à Onnens comme ailleurs des altérations bien rigolotes. Ainsi, Dédé jouait au *bec*. En galoches davantage qu'en souliers à crampons, on commettait des *frôles*. La balle touchée de la main fait crier *hintz*. Jouer l'*ofsite* a marqué une certaine évolution vers une connaissance plus avancée des règles footballistiques.

La durée du championnat de la Brillaz fut éphémère, à cause de la mobilisation.

Un nouveau club est officiellement fondé en 1945. Le *championnat de la Brillaz* renaît. Il s'affilie à l'ASF en 1950 sous le nom de *FC Amical Onnens-Lovens*. Les spectateurs sont chauvins. Si Onnens perd, gare... à l'arbitre. Celui-ci devait parfois être protégé à la fin du match. Pas de douche à l'époque. On se lave les genoux à la fontaine. Pas de terrain officiel non plus. On se débrouille. Pour marquer le terrain, on puise dans un sac de sciure. Il faut parfois dégager le pré de ses *beuses*. Malgré tous ces aléas, l'amitié est solide, comme les *foires* qui suivent une ascension, une victoire, une défaite. Tout se fête. Le coup de sifflet final ne retentit parfois qu'aux petites heures, après un *café noir*. Le foot est loin d'être *l'épine du siècle*. Son double rôle sportif et social est irremplaçable. Autorités, tant civiles que religieuses qui l'ont compris doivent être félicitées, tout comme les présidents et membres des comités qui se sont succédé.

Mes chroniques s'arrêtent normalement dans les années 50. Un simple mot de la suite du FC. Dès 1975, le club se modernise, année après année. Construction d'un nouveau terrain et d'une buvette, succès du mouvement juniors, aménagement d'un terrain d'entraînement, éclairage, reconstruction d'une buvette avec abris de protection civile, création d'un club de seniors, kermesses qui sont de vraies fêtes du village et l'occasion de retrouvailles... Une belle vitalité !

Coup de chapeau à la fanfare

La fanfare d'Onnens - lisez plutôt la *Société de musique l'Harmonie* - est née en 1953. L'arrivée d'un jeune curé en 1949 contribua à la concrétisation d'un rêve que caressaient certains depuis longtemps. Trente-trois personnes participèrent à la première assemblée. Justin Favre inaugura la fonction de président. Il quitta cette fonction en 1959, lorsqu'il fut nommé syndic d'Onnens. Michel Magnin, de Neyruz, fut choisi comme premier directeur. Louis Codourey, musicien membre-fondateur, relève le courage et la volonté qu'il fallut pour venir à bout de la première pièce, « *Annie Marche* ».



Dominées les difficultés inhérentes à la création de toute fanfare, nos musiciens allèrent leur bonhomme de chemin. 1957 marque le premier événement important : la fanfare a un drapeau. Comme l'écrit Michel Hirt dans un historique rédigé à l'occasion du 25e anniversaire, *l'ennui*

naquit en 1968 de l'uniforme mité. Après 15 ans de noviciat passé sous un uniforme pas terrible, les musiciens purent enfin endosser un costume fort seyant. 1993 a marqué une nouvelle étape. La célébration du 40e anniversaire a coïncidé avec l'inauguration du troisième uniforme revêtu par l'Harmonie en 40 ans. La fête fut belle, comme d'ailleurs toutes les fêtes animées ou rehaussées par la fanfare durant ces 40 années : fêtes religieuses, kermesses, fêtes paroissiales, concerts, fêtes de musique. Comme le chœur mixte, la fanfare joue un rôle de premier plan dans la vie associative de la paroisse d'Onnens. Qu'il le joue longtemps, et sans trop de bémols à la clé.

En tricotant des souvenirs

Plus de 50 ans après : mon école, notre école

1939, année de la mobilisation générale. Mon père, régent du village, n'est pas mobilisé. Il a passé entre les gouttes et ne le regrette pas. Il a fait néanmoins une très brève apparition dans le corps de la garde locale d'Onnens, où sont incorporés des dispensés du service et des jeunes gens. Je me souviens que la garde locale disposait de brassards à l'emblème du pays, de fusils impressionnants par leur longueur et - mes souvenirs sont-ils exacts ? - de bonnets de police. Mon père n'est guère attiré par ces attributs. Il a une méfiance toute spéciale envers le masque à gaz. Dès qu'il fut question de distribuer ces groins à la garde locale, il s'en alla à Payerne à vélo voir le Dr Lincio. Compréhensif et compatissant, le brave médecin lui accorda une dispense.



Ecole des filles en 1932 avec Sœur Angèle

L'année scolaire commence le 1^{er} mai. Mais, la vraie rentrée, celle qui réunit tout le monde, est celle de la Toussaint. Après les vacances d'automne 1939, mon père est donc à son poste. Finis les congés d'après-midi et le *grand congé* de six mois réservé aux aînés ! Tous sont là. Certains, après des mois de grand air, sont sujets à une évidente inappétence aux règles, qu'elles soient de trois ou de grammaire. Mon père a la charge de tous les garçons. Sœur Angèle fait l'école à toutes les filles de la paroisse. Pas question de mélanger les garçons et les filles en vue d'une répartition plus logique des cours ! Les classes mixtes ne sont tolérées que dans les villages où la population scolaire ne permet pas l'existence de deux classes. Mgr Dévaud, par ailleurs grand pédagogue, fustigeait à cette époque les classes géminées. Ainsi appelait-il les classes mixtes, suspectées sans doute d'être porteuses de quelque germe de concupiscence. Survivance d'idées reçues ? Sûrement. En 1824 déjà, le *Manuel des régents* (sic) balise le chemin de la vertu et plante des garde-fous destinés aux classes mixtes : *Dans ces écoles, les bancs des garçons et des filles ne seront jamais placés en face les uns des autres, mais sur des lignes parallèles (art.40). Lorsque l'école aura réuni les deux sexes, les filles seront toujours renvoyées un quart d'heure avant les garçons et des mesures suffisantes seront prises pour que les garçons ne les trouvent point en chemin (art.43).*



Ecole des garçons en 1932 avec mon papa, Jean Barras

A Onnens, la salle de classe des garçons se trouve en dessus de l'appartement du régent. Ce qui permet à sa famille - à ma famille - de tout entendre, même les délibérations du Conseil communal. Sœur Angèle, curieuse, regrettait secrètement cette inégalité de traitement. Comme il n'existe aucun autre local de réunion, tout se passe dans la salle des garçons, y compris les assemblées communales et les répétitions de chant. Parfois, certains bruits parviennent en bas

atténués. Ainsi, durant l'été, le raclement des galoches est-il remplacé par le tambourinage d'une légère pluie sur des tôles : nous venions à l'école pieds nus.

Je reviens à mes premiers jour d'école, en mai 1939. Montons l'escalier de bois bordé de fer pour prévenir l'usure et assistons à un moment de classe. En tirant la langue - j'apprendrai beaucoup plus tard qu'il s'agit de syncinésies ! - avec dans la main une craie bien trop épaisse pour nos petits doigts, nous repassons l'un après l'autre sur la lettre-modèle tracée pour nous au tableau noir. Désireux de bien faire, j'appuie un peu trop sur la craie. Martin, moniteur parce que bon élève, chuchote : *Non, mais, tu veux pas enfoncer le tableau*. Remarque faite à mi-voix de crainte de déranger les autres cours. Il ne saurait être question en effet de troubler la discipline stricte qui règne dans la salle. Des ardoises s'échappent les grincements sporadiques des crayons métalliques : les élèves du cours inférieur conjuguent les verbes chanter et prier au présent. Ceux du cours moyen lisent, l'un après l'autre, un alinéa d'un chapitre de lecture, puis en font le compte-rendu, sur un ton plus bas pour cette deuxième opération. La voix reste monocorde, sauf en fin de phrase où elle chute d'un demi-ton.

Durant toute l'année scolaire, la matinée commence par la prière, et se poursuit par le catéchisme dont les réponses et la *pratique* sont apprises par cœur. Quand je fus moi-même régent, mon curé me remit un jour à l'ordre et me rappela un principe de l'enseignement du catéchisme à respecter absolument par les maîtres : *Le corps enseignant n'a pas le droit d'expliquer le catéchisme car il n'a pas fait de théologie. La loi lui demande d'exercer uniquement le par cœur des réponses du catéchisme*. Heureusement que mon père était intelligent. Il lui en aurait coûté de s'en tenir aux recommandations boiteuses de la loi. Il y allait de ses commentaires et les digressions ne lui causaient guère de remords.

Je me souviens de l'impression que me font les grands du cours supérieur lorsque je me trouve en première année. Qu'ils me paraissent grands, et savants ! Mon père leur parle avec des mots qui me semblent magiques : numérateur, dénominateur, conjonctions de subordination, la vigne de Naboth, Ephraïm et Manassé... Et ils sont capables de réciter d'une traite les combats qui ont marqué l'entrée des Français en Suisse en 1798 : *Arth, Schindellegi, Rothenthurm et Morgarten*. Sur le tuyau du fourneau qui traverse la salle de gauche à droite, sont écrites des formules censées s'imprimer à jamais dans les cerveaux du cours supérieur. Je me souviens de l'une d'elles : $R \times R \times \pi$; Mystérieux π ! Tu m'as tellement impressionné que je te dois peut-être la distance respectueuse que j'ai toujours gardée envers les mathématiques.

L'après-midi commence par la prière, comme la matinée, et se poursuit par la bible, plus intéressante que le catéchisme car des tableaux en illustrent les histoires. Même en noir et blanc, le couteau d'Abraham, le gigantisme de Goliath, les cheveux d'Absalon ou le char de feu d'Elie émeuvent nos imaginations, vierges à l'époque de tout encombrement iconographique. On consacre bien plus de temps à l'instruction religieuse qu'à l'éducation physique. Chez les filles surtout, la gymnastique est réduite à sa plus simple expression. Je me rappelle avoir vu les filles mimer mollement un jet de pommes par-dessus une haie. C'est mon unique souvenir des prouesses gymniques de mes petites camarades. Nous, les garçons, faisons de temps à autre un peu d'école de section dans le pré à Dafflon, derrière l'école : en colonnes par quatre, en avant, marche ; à gauche, gauche. Un ordre qui commence par un mot mystérieux aux effets magiques arrête nette la marche des écoliers : *Subdivision*, halte, un deux ! La leçon se poursuit par quelques préliminaires. Préliminaires à quoi ? Je ne l'ai jamais su. Pendant la guerre, on dressa une perche contre les

cabinets de l'école. Celle-ci était sûrement réservée aux grands, car je ne me souviens pas y être monté.

Un mauvais souvenir ? J'en garde un. J'ai commencé l'école sans sac à dos, ni caisse en bois. Car j'habitais la maison d'école. Dans les rangs, le premier jour, je me gênais comme si j'étais nu.

« *De notre temps* ». *Echange de souvenirs*

8 mai 1995. L'armistice a été signé il y a 50 ans. Prétexte pour une rencontre avec Gilberte Hirt et son frère Robert, Marguerite Barras, Ernest Yerly, et Roger Telley. On se retrouve dans la belle maison rénovée de Robert Hirt. L'écheveau du passé se déroule. Revivent des personnages, des événements de ce « bon vieux temps » pas toujours si bon. J'ai pris des notes. S'y ajoutent mes propres images. Celles conservées dans l'album de ma mémoire. J'espère que le temps ne les a ni trop racornies, ni trop métamorphosées.

On s'est donc rencontré chez Robert Hirt. Une parenthèse sur le lieu. La mémoire enfantine est frappée par l'insolite. La maison de Robert est pour moi au centre d'un événement rare vécu l'année de mes 5 ans, en 1937 : la première messe du frère de Robert, l'abbé Eugène Hirt. Je me souviens du branle-bas qui précéda cette fête exceptionnelle. Cantine dressée dans le pré à Dafflon, derrière l'école - l'ancienne, au centre du village -, répétitions de chant, oriflammes, arc de triomphe et, ce qui m'a le plus frappé, le désherbage par les garçons de l'école de la place située devant la maison de Robert. Le centre du village était ripoliné pour cette solennité exceptionnelle.

Curieux des marques laissés dans la presse par l'événement, j'ai consulté *La Liberté* du 21 juillet 1937. Extrait : *L'événement était grand, car à Onnens, de mémoire d'homme, personne ne se souvenait d'avoir vu un enfant du village appelé au service de l'autel. Aussi est-ce avec enthousiasme et avec soin que la fête de dimanche fut préparée. L'église paroissiale, restaurée intérieurement sous l'habile direction de M. l'architecte Dumas, avait fort belle allure. (...) Il faut relever le soin avec lequel la cécilienne paroissiale exécuta les morceaux de son répertoire musical, de même que les chants donnés par les enfants, les jeunes gens et les jeunes filles.*

Mais, revenons à notre rencontre du 8 mai 1995.

La guerre 1939 – 1945

Les souvenirs sont lointains, mais vivants. En septembre 1939, le tocsin a sonné à Onnens comme ailleurs. Et les hommes sont partis. Non sans aller préalablement se confesser. Ce qui a valu - malgré les circonstances - quelques commentaires égrillards sur la confession de tel ou tel : *Il a bien fallu la guerre pour qu'il aille se confesser.* Le départ des chevaux pour la mobilisation fut tout aussi émouvant. Comment assurer les travaux de la terre, sans hommes et sans chevaux ? Je me souviens de ce paysan dont le cheval s'appelait curieusement Blæss. Il fait un signe désespéré de la main à l'animal mobilisé qui s'en va. On l'entend murmurer, en s'essuyant une larme au coin de l'œil : *Adieu, Blæss.* Il prononce Blesse. J'ai redécouvert Blæss en parcourant les cahiers de l'assurance du bétail d'Onnens. Je croyais que l'animal s'appelait Bletz.

Robert Hirt a 24 ans. Le 2 septembre 1939, il s'en va prendre le train à Rosé avec les autres soldats de la paroisse. Plus aucune place, le train est bondé de militaires. Avec quelques compagnons d'armes, il grimpe sur le pont arrière d'une camionnette. En route pour mille jours de service à la 3/16 ! Sa famille devra bien se débrouiller sans le seul homme de la maison. Comme dans les autres fermes, les travaux agricoles se feront tant bien que mal. Les gens apprennent à s'entraider. Les femmes et les enfants ne chôment pas. Ni les vaches, que l'on attelle pour remplacer les chevaux. On m'a assuré que même un veau fut attelé pour aller couler... On a sûrement voulu me faire marcher. Parfois, des soldats cantonnés au village donnent un coup de main. La plus importante exploitation agricole, celle de Séraphin Delley, à la ferme du château, paya le plus lourd tribut : cinq hommes et quatre chevaux furent mobilisés.

Les enfants sont friands d'insolite. Il y en eut entre 39 et 45 ! Un demi-siècle plus tard, l'insolite de cette époque a laissé des marques chronologiquement désordonnées. Mais qu'importe ! Un jour, un ordre arrive. La salle d'école doit accueillir des réfugiés. Nos cœurs d'enfants palpitent. Des étrangers ! On n'en a jamais vus. Sauf une servante à Dafflon qui venait de Formangueries : le bout du monde pour nous, les autochtones qui n'étions jamais allés plus loin que Fribourg ! Et encore... Les pupitres sont descendus et la paille est montée. Tout est prêt. J'écris ces lignes en 1996 et les réfugiés ne sont pas encore arrivés. Un contre-ordre avait tout gâché.

Il y eut par contre de jeunes Français et Françaises qui venaient se refaire une santé en Suisse. Je me souviens de tous, sans garantir l'orthographe de leurs noms : Gilberte Pauli, Emilienne Santucci, Marcelle von Arx (de Belgique), Fulbert Suter et Roland Parisel. Gilberte et Emilienne arrivaient du sud de la France, avec leur accent chantant jamais entendu qui nous entrouvrait la perspective d'un ailleurs lointain et inconnu. Je me souviens d'un dimanche où, pendant les Vêpres, assis dans les stalles car j'étais désigné pour *faire le feu* - préparer le charbon de l'encensoir - je n'ai pas quitté Gilberte des yeux... Les deux garçons étaient accueillis à Lovens. Si le séjour des *petits Français* se poursuivait durant le temps de l'école, ils venaient en classe. Lorsque Pierre Aeby fut nommé président du Conseil national, en 1945, Roland Parisel, qui avait du talent pour le dessin, réalisa un tableau qui accompagna le message des écoliers d'Onnens au premier magistrat du pays. Ces enfants étaient entourés avec une amitié curieuse. On regardait



avec la même curiosité quelques soldats internés - des Grecs et des Yougoslaves - placés chez des paysans.

Pendant la guerre, une tourbière a été ouverte, à la sortie d'Onnens en direction de Lentigny, à gauche de la route après la ferme de Pierraz-Fattaz. C'est la première fois que des habitants d'Onnens trouvaient sur place un travail autre qu'agricole. Le salaire

oscillait entre 80 ct. et 1,10 fr. à l'heure. L'été, des étudiants de Fribourg venaient y travailler. Les patrons étaient MM. André Sciboz et Ernest Quartenoud, de Treyvaux. Le premier, mécanicien, fut aussi cafetier à Treyvaux. Le second exerçait la profession de charpentier. Dans l'immédiat après-guerre, il travailla à la construction du barrage de Rossens, puis à celle du pont du Javroz. Il mourut accidentellement en forêt à la suite de la tragique erreur d'un chasseur. Plusieurs tourbières étaient exploitées dans le canton pendant la guerre. Il s'agissait de pallier le manque de combustible dû à la fermeture des frontières. La même nécessité provoqua la réouverture de la mine de charbon de Saint-Martin (Veveyse).

L'obscurcissement était censé empêcher les bombardiers étrangers qui survolaient la Suisse d'avoir des points de repère. On *punaisait* diverses étoffes sombres aux fenêtres et le tour était joué. En 1944 - ou peut-être en 1943, date du bombardement de Praratoud ? - les avions alliés survolaient la Suisse avant de bombarder des villes italiennes. De Payerne, les projecteurs balayaient le ciel. Les canons de la DCA tiraient. On sortait pour le spectacle et pour écouter le vrombissement des bombardiers. Un matin, Jean-Pierre et Emile Favre arrivèrent à l'école avec un obus d'une dizaine de centimètres, tiré de Payerne et tombé sur leur ferme.

Un jour d'hiver, grand émoi au village. Un cri : *le général, le général !* La voiture du général Guisan, ornée à l'avant d'un fanion à croix blanche, est aisément reconnaissable. Mon frère Raphaël - prémonition où lui apparaissent les futurs lauriers de sa propre casquette ? - conduit en courant la troupe qui poursuit la voiture du célèbre visiteur. L'auto s'arrête à l'auberge de l'Union fédérale, comme il se doit. Le général va se soulager au coin du jardin à Rossier. Mon frère Bernard se vantera d'avoir fait pipi dans le même trou que le général.

Pas, ou presque pas d'autos pendant la guerre. Si un déplacement est urgent, on fait appel à MM. Goumaz, à Cottens, ou Zahnd, à Rosé. Les voitures, le carburant étant fort rare, sont souvent flanquées d'une espèce de chaudière sur le côté, le gazogène. Elles pétaradent au gaz de bois. Les vélos sont munis parfois de *pneus pleins*. Sur nos chemins pierreux, avec des freins actionnés en appuyant en arrière sur les pédales, un copain sur la barre, le vélo devenait un exercice où il fallait du physique ! Lorsqu'on était trop petit pour s'asseoir sur la selle - les vélos d'enfant n'existaient pas, sauf au château - on passait une jambe sous la barre et on pédalait *en maillant*.

Une vie en quasi-autarcie

La vie était on ne peut plus simple avant et pendant la guerre. Celle-ci la rend encore plus précaire. Les gens n'ont pas faim, mais l'ordinaire est sommaire. La plupart des habitants d'Onnens sont paysans et vivent en quasi-autarcie grâce à leurs jardins-potagers, plantages et animaux de la ferme. Le vendredi est le jour sans viande. Le dîner comporte de la soupe aux légumes et du gâteau, appelé tarte par les gens des villes. Gâteau aux pommes, aux cerises, aux pruneaux, au vin cuit... et même à la *papette*. Ce dernier - était-ce parce que la voisine m'en donnait de temps à autre un morceau ? - m'a laissé un succulent souvenir. Dans ma famille, on n'a pas de four. On porte le gâteau à cuire chez Linus Marchon, le boulanger. Il demande 20 ct. pour la grande plaque et 10 pour la petite. On s'en va les reprendre à 11 h, à la fin de l'école. Certains paysans cultivent des pavots. On les vide, le soir à la veillée. Leurs graines, comme les cerneaux de noix, sont transformés en huile à Vers-chez-Perrin. Le résidu des noix broyées s'appelle *pessi* à Onnens, ou *nillon* en certains endroits. On en fait du bon gâteau, mais lourd, et bourratif. Le boulanger de Grolley fabrique des nouilles. Certaines ménagères d'Onnens les font

elles-mêmes, grâce à une machine qu'elles se prêtent. La farine noire, tamisée en cachette, procure de la farine blanche, qui est presque introuvable. Une dame de Neyruz confectionne des pantoufles avec de vieux chapeaux. Souliers et galoches - soigneusement ferrés la plupart du temps - durent bien longtemps, grâce à Charles Ballif, le cordonnier, qui ressemelle dans la mesure du possible. Et le possible a la vie longue.

Pas de grandes surfaces, mais deux magasins. Chez Marchon, en face de la forge, où Linus est boulanger le matin et mécanicien l'après-midi, et chez Alexandrine Cosandey, près de la laiterie, au rez-de-chaussée de la maison de David Schöpfer. On n'y achète rien de superflu. Il n'y a d'ailleurs rien de superflu à acheter. Dans ma famille, on a un *carnet du magasin*. Chaque mois, l'addition est contrôlée par Léontine, l'épouse de Linus. Le carnet payé, elle nous donne un ou deux *drops*. Si, d'aventure, ils séjournent dans une poche, les miettes et les fibres innommables qui s'y sont agglutinées ne nous empêchent pas de les sucer. On parle en les mettant de côté. On a ainsi la même *chique* que lorsqu'on a mal aux dents. Sauf qu'on n'a pas besoin de s'entourer la tête du fameux mouchoir qui remplace le dentiste.

Qu'est-ce qui est noté dans le carnet du magasin ? De la lessive - l'Henco pour *mettre tremper*, le Persil pour cuire dans la *couleuse* - du savon, du sucre, de l'huile, de la graisse Palmina, des saucisses Knorr pour la soupe, du pétrole pour le fourneau, des harengs en hiver, de la mélasse... Léontine, une fois la mélasse servie, lèche la grande cuillère, ce qui nous met l'eau à la bouche. On vient au magasin avec des coupons, que l'on appelle aussi des tickets, nécessaires pendant la guerre et dans l'immédiat après-guerre à l'achat de la plupart des produits de première nécessité. Mon papa, le régent, est responsable du *rationnement*. C'est lui qui préside à la distribution des *cartes de ravitaillement* dans les ménages. Par chance, le chocolat est aussi rationné. Comme la coutume exige de *ne rien laisser perdre*, la règle vaut aussi pour les tickets de chocolat. D'où la joie des enfants qui en ont un peu plus qu'avant la guerre.

On va chercher le lait, le beurre et le fromage à la laiterie, à l'heure du *coulage*. Avant d'entrer, il s'agit d'éviter les nombreux chiens attelés à leur *charrette à couler*. Certains ont l'air féroce, toutes dents dehors. En entrant le soir à la laiterie, on voit Charles Aegerter, le facteur, en train d'enfiler les assiettes de la centrifugeuse sur leur réceptacle métallique.

Distractions d'enfants

A quoi jouaient les enfants ? Aux *poletz* bien sûr. D'aucuns les appellent ailleurs *billes*, ou *gnus*. Les *poletz* apparaissent un beau jour. La mode ne dure que quelques semaines. Quand la rage des *poletz* sévit, c'est à qui en gagnera le plus. L'habileté se juge à la grosseur du sac. Il n'existe pas de cour de récréation à Onnens. Sur quelques dizaines de mètres du chemin qui longe l'école, direction Lovens, hors du temps des *poletz*, les mordus jouent au *fote*. En galoches, avec un ballon de mousse, ou plutôt avec ce qu'il en reste, et dans un tapage infernal. Le même espace est aussi utilisé pour *la barre*. Deux camps se font face. Il s'agit de pénétrer dans le camp adverse sans se faire attraper.

Les filles ne jouent ni au *fote*, ni à *la barre*. Mais, par contre, elles aiment aussi les *poletz*. Elles ont d'autres jeux dont certains sont considérés comme anodins par les garçons : le *chigot*, ou *tzegot*, appelé parfois *la mouche*. Il suffit d'éviter d'être attrapé par le poursuivant. Le *chigot botachon* est plus athlétique. Il faut se poursuivre à croupetons : que le lecteur s'essaie à ce *chigot* ! Les filles

jouent encore à la *rata-bouorna* (colin-maillard), au mouchoir, à la bague d'or, aux métiers. Dans ce dernier jeu, il s'agit de deviner le métier dont on ne dit que la première et la dernière lettre. Si le métier est introuvable, le meneur de jeu le mime, ou il en prononce le nom en détachant les syllabes tout en se tapotant rapidement les lèvres. Les filles font également des rondes. Le texte de l'une d'elles m'a toujours paru impénétrable : *J'ai retrouvé ma fille, dine dine a gloria, j'ai retrouvé ma fille, trois fleurs de la nation.*

Des distractions ont lieu parfois durant le temps de l'école. Les enfants doivent porter le bois au galetas. Il a été amené pendant l'hiver, scié en trois longueurs différentes suivant qu'il était destiné au chauffage des salles de classe, à celui du fourneau de molasse du régent ou de la Sœur, ou enfin aux potagers des cuisines. Un ouvrier, payé par la commune l'a fendu. Le bois étant bien sec, à la belle saison, décision est prise par le maître de le porter au galetas. On le charge sur les bras, dans un gai tintamarre. Les fiers-à-bras en ont jusque sous le menton. Le dernier escalier est abrupt et resserré. Devant les deux prisons, les garçons tournent à gauche en direction du galetas du régent, et les filles à droite vers celui de la Sœur. Un mot sur ces prisons. Transformées en réduits, elles n'étaient plus utilisées du temps de mon enfance. La mode était passée... Mais, en 1876 encore, le règlement des écoles primaires du canton de Fribourg prévoyait en son article 110 : *L'emprisonnement est destiné à réprimer les fautes très graves. Il consiste en la réclusion solitaire dans un local convenable et suffisamment éclairé : il ne doit pas dépasser deux heures par jour.*

En dehors de l'école, jusqu'à l'heure de l'angélus, et le dimanche après les Vêpres, nous vivons en totale liberté. Nos salles de jeu : la nature, les granges et les remises. Parties de cache-cache, de petite guerre, ou d'autres jeux inventés par tout ce que l'enfant compte d'instincts, construction de cabanes, semblants de repas au bord de la Bagne où nos recettes pour apprêter les grenouilles feraient aujourd'hui pâlir le WWF, enterrements solennels de chats ou d'oiseaux avec croix, procession et imitation aussi approximative que bruyante de chants en latin. Souvent, on se chicane et on se bat. On répète les gros mots - souvent en patois - entendus dans la bouche des adultes. *Va tchi. Dè dju. Mèrda por tè,* etc. Parfois, *on se crache contre.*



Les jouets ? Inexistants, ou presque. Le cheval de bois - on l'apparenterait aujourd'hui à l'art naïf - est l'œuvre de Louis Berger, comme une luge brune, dont l'inscription *Loto* rappelle l'heureuse provenance. On trouve parfois un petit jouet dans un paquet de lessive *Blanca*. Je me rappelle un petit avion de métal tout plat qui me rendit heureux pendant quelques jours. Le maréchal nous donne parfois du carbure. On en place un petit morceau au fond d'une boîte. On l'humecte de salive et on

s'empresse de replacer le couvercle. Après quelques secondes, on approche la flamme d'une allumette du trou aménagé au bas de la boîte. Faites l'expérience ! L'explosion est étourdissante. Ma maman en eut tellement marre qu'elle jeta le carbure dans les cabinets. Les effets de son geste la glacèrent d'épouvante. Cataclysme dans le creux à purin ! On invente aussi des jouets extraordinaires. Je me souviens de la bobine de fil qui se métamorphose en char d'assaut grâce à

une tranche de chambre à air de vélo passée dans l'orifice de la bobine et à deux bouts de bois, un petit et un grand. Et, si ma mémoire est fidèle, un peu de savon lubrifiait ce mécanisme sommaire.

En hiver, ce sont les batailles de boules de neige. Et les jets de boules à distance avec, souvent, une pierre à l'intérieur. On dit alors que le projectile est *plombé*. On vise parfois le cadran de l'horloge de l'église. Etant nul dans cet exercice - une nullité qui fera de moi un danger public lorsque vint le temps de lancer des grenades de guerre - j'en admirais les virtuoses. Les jets puissants et précis de Jean-Pierre Favre, de la main gauche, sont inscrits dans les annales des années 40 : il parvenait à changer les heures à l'horloge de l'église.

Et on se glisse. Depuis l'hydrant qui est au coin du jardin de l'école jusqu'aux bancs de la cure. Les plus rapides sont ceux à qui le maréchal a mis des fers aux galoches. Ils freinent en crachant le feu. Exercice impossible pour ceux à qui l'on a cloué des bouts de pneus sous les galoches ! Les hivers bien enneigés permettent des parties de luge formidables. Pas de sable ni de sel sur les routes ! Le triangle chargé d'un groupe d'hommes, et tiré par plusieurs chevaux, est passé le matin. La goutte aidant, les hommes seront bientôt guillerets. Durant les récréations et après l'école, tous se lugent *en bas l'église*. A plat ventre, les pieds accrochés à une autre luge où ont pris place deux ou trois camarades, un grand *fait le bob*, la tête dressée, l'œil fixé sur la trajectoire et les mains solidement arrimées. Une fille qui *fait le bob* est regardée en coin, passant pour un garçon manqué. Il arrive que le cortège des luges s'élançe du sommet du *Grabou* pour terminer la course *en bas Souvy*. On doit marcher quelques mètres - ou *faire la grenouille* - entre la maison Favre et la croix de la mission... et ça repart de plus belle. Instantanément, les hurlements des lugeurs écartent tout obstacle vivant. Les plus grands sont parfois bien téméraires. Ils installent les plus jeunes sur les bancs d'un traîneau. Assis sur une luge, occupant la place du cheval, ils tiennent les limonnières d'une main ferme, et les émotions fortes des occupants croissent proportionnellement à la vitesse que prend le *chenaquet*.

Les enfants qui habitent *Chenaux*, entre Lovens et Prez - il y en avait à certaine époque une dizaine - ont un bien long chemin à parcourir pour venir à l'école à Onnens. Ils vivent dans leur chair la rudesse des hivers très enneigés. Un cheval, conduit par un paysan, tire un tronc d'arbre pour leur frayer un chemin dans la neige.



Si nous avons conservé nos vêtements d'alors, sans doute soulèveraient-ils aujourd'hui quelque intérêt dans un musée. Certains garçons portent des chaussettes. Mais d'autres ont des bas accrochés à des élastiques, eux-mêmes suspendus à un corsage. Celui-ci est de fabrication *maison*. Sœur Angèle a appris aux filles à faire le patron du corsage, puis à le confectionner. Les cuisses de ceux qui se lugent en pantalon court, offertes au froid, laissent apparaître sur le haut de larges zones violacées. Le pantalon leur étant interdit, les filles arborent les mêmes marques. Si on ne les guigne que du coin de l'œil, il ne s'agit que d'un péché véniel. Le froid s'en prend aussi à nos orteils, souvent mordus d'engelures, même si, parfois, les galoches sont rembourrées. Les vestes chaudes d'aujourd'hui - nylon, micro, polyester ... - n'existent pas. On porte des pullovers appelés *maillots*. Comme les familles comptent de nombreux enfants, les

habits passent de l'un à l'autre, de sorte que les plus jeunes n'ont presque jamais d'habits neufs. Il arrive que les *maillots* et les vieux paletots béent aux coudes.

Pour certains fils et filles de paysans, les distractions sont plutôt rares tant les travaux de la ferme les accaparent. Un ami d'enfance m'a tracé dans ses grandes lignes l'horaire d'un fils de paysan dans les années 40. Levé dès 6 h du matin, il est à l'écurie peu après pour *donner aux veaux*. Dans la région, on dit l'écurie, et non l'étable. Vers sept heures, c'est le déjeuner avec des röstis. Le beurre et la confiture n'apparaissent dans bien des fermes que le dimanche. A 7 h 30, c'est la messe quotidienne. De 8 h à 11 h, l'école. A 11 h 15, comme après le dîner, quelques petits travaux l'attendent souvent à la ferme. Dès la fin de l'école, l'après-midi, c'est la reprise du travail. Il faut s'occuper des veaux, descendre la paille, *manier* - préparer le pis des vaches pour la traite dont se chargera le vacher - aller *couler*. Les plus grands garçons sortent les fumiers. (Ce pluriel insolite a été influencé par le patois.) Et le soir, à la veillée, on égrène le chapelet en même temps que les haricots et les petits pois.



Distractions de jeunes et d'adultes

Plutôt distractions masculines, car les femmes n'en avaient guère. L'auberge est, par définition, un lieu de rencontre, de discussions et, à l'époque, de bagarres aussi. On n'y voit presque jamais les dames. Sauf à la bénichon, au recrotzon et lors des bals que l'on nomme *concerts*. Encore, ces derniers sont-ils surtout fréquentés par la jeunesse, dont les divertissements sont plutôt rares, surtout pour les jeunes filles. Il y a bien eu, durant quelques années, vers 1940, la JACF (mouvement de la jeunesse agricole catholique fribourgeoise), qui donna aux jeunes filles l'occasion de se réunir, et de sortir de temps à autre.

Les hommes se retrouvent à l'auberge, surtout le dimanche. Beaucoup y jouent au jass, jusqu'à l'heure de *fourrager*. Dès qu'arrive la belle saison, aux environs de Pâques, les *douves* du jeu de quilles situé entre l'auberge et la forge sont garnies d'argile fraîche et prêtes à accueillir jeunes et moins jeunes. Les équipes sont formées en *tirant au couteau* : les objets donnés par chaque participant sont jetés en l'air par le meneur de jeu ; les propriétaires des trois objets les plus proches du couteau - s'il y a six joueurs - forment la première équipe. Manches retroussées, chacun lance la boule une fois sur la *douve* gauche, une fois sur celle de droite. Souvent, la main qui vient de lâcher la boule reste tendue, la langue gonfle la lèvre inférieure, le corps oscille



légèrement, l'œil mi-clos suit le projectile jusqu'aux neuf quilles dressées dans leur maisonnette. Le résultat est salué par des jurons ou des cris de joie. Les quilles sont relevées par le *raquilleur*, souvent un enfant qui recevra de 20 à 40 ct. pour son travail. Les perdants payent la boisson.

A la belle saison, les hommes *boulent*. Jeu de force et d'adresse ! Il s'agit de lancer une boule plombée sur la route, le plus loin possible. Les dangers d'accident sont minimales : aucun véhicule, et les rares piétons laissent place libre aux *bouleurs*. Deux équipes s'affrontent. Le jour de Pâques, les ténors jouent contre les basses. En rentrant de la messe, les jeunes gens de Lovens jouent contre les mariés. Je me souviens d'un virtuose de la boule qui parvenait à loper le bâtiment de l'école, à le *cailler*. Parfois, les équipes sont désignées *au couteau*, comme pour les quilles. Les gagnants sont les premiers arrivés au but. La récompense : un demi pour deux. Le trajet le plus pratiqué court de l'auberge à la maison Nicolet, en direction de Cottens. Les allers et retours sont nombreux. Des fanatiques de la boule en ont compté jusqu'à 16. Et autant de demis !

Lors d'un mariage, pour faire bisquer un amoureux éconduit, ou aussi lorsqu'il s'agit d'un veuf qui convole pour la seconde fois, les jeunes gens ou les hommes du village confectionnent un *goumou*. C'est une espèce d'épouvantail de la grandeur d'un homme, qui est placé sur un arbre proche de la maison de l'évincé, ou du veuf. Le mariage d'un veuf est aussi prétexte au *charivari*. Je me souviens d'un seul. Le vacarme descendait des hauteurs de Lovens : pétrin renversé traîné sur une planche, clochettes, fouets, instruments bizarres, tout cela pour marquer un mariage... insolite. En l'occurrence, c'était « le général » qui épousait Adèle Page. (Le général était sergent-major ; il s'appelait Gumy.) Un mariage ordinaire s'accompagnait de tirs au mortier, à la cheddite, au fusil.

Du rétameur aux « bohémiens »

Le rétameur est appelé *potier*. Il s'appelle Stählin. Il s'installe entre les *douves* du jeu de quilles, près de l'auberge. Les ménagères lui apportent cuillères, fourchettes et louches dénommées *potzes*. Tous ces ustensiles sont plongés dans un bain de métal bouillant qui leur redonne l'apparence du neuf. Stählin répare également les seilles et leur applique les indispensables soudures.

Vuillemin vend de la vaisselle et des objets de faïence : assiettes, soupières, pots de chambre. (L'utilité de cet ustensile n'est pas à démontrer quand on sait que toutes les toilettes, ou presque toutes, se trouvaient à l'extérieur, reliées directement au creux à purin.) Il arrive aussi à Vuillemin de troquer la vaisselle contre des chiffons - les *pattes* - et des peaux d'animaux. Les plus anciens d'Onnens se rappellent la harangue que prononçait le marchand : *J'avise l'honorable public de la localité que je débatterai sur la place un lot de vaisselle et que je ferai l'achat de chiffons, os, ferraille*. Son successeur fut Grosset de Rosé, qui fut tué par le train, son char de vaisselle tiré par un cheval étant arrêté sur la voie ferrée.

Quant à Layaz - prononcez Lââyaz - , il vient de Lentigny et raccommode la vaisselle, pots, tasses, soupières, en appliquant des agrafes et en colmatant les brèches. Sa salive est parfois un adjuvant nécessaire pour le colmatage.

Événement que la venue des colporteurs et colporteuses ! Grand moment que celui de l'ouverture de l'éventaire, avec l'apparition des essuie-mains, du fil, des lacets, des savons et savonnettes, et des premiers shampoings...

La mendicité, dans les années 30 à 50, existe encore. Assurance-maladie et deuxième pilier sont inexistantes pour le commun des mortels. L'AVS n'entrera en vigueur que le 1^{er} janvier 1948 et l'AI sera acceptée par le Parlement fédéral en 1959. Quant à l'assurance-maladie, il faudra attendre 1982 pour qu'elle soit obligatoire dans le canton de Fribourg. Les mendiants ne sont pas très nombreux : quelques enfants, la Rimettaz qui vient de Fribourg, le brave Tiénon de Neyruz, simple comme son vocabulaire. En arrivant, il tend la main : *tentime chôpié (centime s'il vous plaît)*. En s'en allant, sa satisfaction se traduit par : *chi bin, adju. (Merci bien, adieu.)*

Il y avait aussi les *bohémiens* avec leur *carôche*. Il s'agissait en réalité de romanichels, ou tziganes, qui se déplaçaient avec une roulotte tirée par un cheval. Certains étaient vanniers et vendaient des paniers. D'autres se présentaient pour aiguiser ciseaux et couteaux. On les disait charpardeurs. Ils nous faisaient peur.

Les capucins

Ils viennent du couvent de Fribourg seconder le curé de la paroisse lors des fêtes. Le curé annonce leur venue le dimanche précédent, en parlant d'un *confesseur étranger*. Elles sont les bienvenues, ces oreilles plus anonymes - et parfois moins chatouilleuses - que celles du curé ! Mais les péchés restent les péchés. Plus ils sont estimés graves, plus la voix se fait basse et embarrassée. Parfois, on entend les péchés d'un pénitent apeuré ou un peu sourd. On se regarde entre enfants, une main sur la bouche et une petite lueur dans l'œil. Les capucins - et parfois des Rédemptoristes - viennent aussi dans des circonstances exceptionnelles exercer leur charisme. Ils prêchent les *quarante heures*, durant les trois jours précédant le carême. Et, tous les dix ans, c'est la grande mission, pendant deux semaines. Grande mission est synonyme de grande lessive des âmes : sermons, cérémonies diverses, confessions, illumination de l'église, visites privées des capucins à des particuliers qu'il s'agit de réconcilier avec des voisins ou de reconduire dans le droit chemin. La grande mission se termine par l'implantation solennelle d'une croix érigée en souvenir de ces deux semaines d'évangélisation intensive, dans l'une des communes de la paroisse. Pendant les quarante heures et la grande mission, les enfants ne vont pas à l'école, mais à l'église.

Deux fois par an, des capucins - des Frères et non des Pères - passent dans les maisons pour quêter. La viande (le salé) au printemps, les légumes en automne. Après leur journée de quête, ils s'en retournent à leur couvent de Fribourg tout guillerets. Car la goutte est bonne à Onnens !

Les capucins donnent des images pieuses aux enfants, et du *bénit* aux parents. Le *bénit* - de la fleur de foin appelée *hioujin* - est contenu dans de petits sachets savamment fermés. Il peut être utilisé autant pour les humains que pour les animaux lorsqu'il s'agit de conjurer le mauvais sort. J'ai connu une maman qui en mettait dans la soupe d'un jeune homme : elle ne souhaitait pas qu'il devienne son gendre. Plus le *bénit* était noir, plus il était fort. Sans doute, la maman en question avait-elle utilisé du *bénit* peu foncé. Le mariage eut tout de même lieu...

Scènes mortuaires au début des années 40

Quelqu'un est mort au village. Lentement s'envolent de l'église, espacés et lugubres, les tintements de la petite cloche. On dit qu'*il sonne l'agonie*. L'expression date du temps où la cloche annonçait un décès imminent. Parfois, l'agonisant percevait le glas et demandait si c'était pour lui... On dit aussi qu'*il sonne la mort*.

Précédé d'un enfant de chœur vêtu d'une pèlerine noire, le curé est allé auparavant *administrer* le mourant (lui donner le sacrement de l'extrême-onction), et lui *porter le bon Dieu* (lui donner la communion). Le servant, sur tout le parcours, a scruté à gauche et à droite. Dès qu'il aperçoit quelqu'un, il agite sa clochette. Chapeau bas, genou à terre pour tous les témoins du passage du prêtre. Du moins pour ceux qui n'ont pas réussi à faire trois pas en arrière pour se cacher dans la remise. Je me souviens avoir assisté, comme enfant de chœur, à une extrême-onction à Pierraz-Fattaz. Scène terrible pour un enfant, inoubliable...

Dans la maison du défunt, on dit parfois que le mort est *sur le banc*. Est-ce qu'on le plaçait autrefois sur un banc ? Le plus souvent, on l'allonge sur une table. Il est couvert d'un drap, ou exposé aux regards, les mains entourées d'un chapelet. Dans des temps plus anciens, une serviette blanche suspendue à la fenêtre indiquait qu'il y avait un mort *sur le banc*.

La coutume veut que les enfants des écoles - à deux moments différents pour les filles et les garçons - aillent en rangs, pendant les heures de classe, prier le chapelet chez le défunt. Les enfants étant nombreux et les chambres mortuaires parfois bien exigües, l'essaim des gamins entassés dans la chambre déborde parfois dans le corridor. Bourdonnements sonores et monotones des *Notre Père*, des *Je vous salue* et des *Que son âme repose t'en paix*. Un souvenir. J'étais en première ou deuxième année d'école. « Tiéton » était morte. Je ne me rappelle ni son âge, ni son vrai nom. Je priais le chapelet avec mes camarades d'école, tout près de son corps. Le drap blanc qui recouvrait « Tiéton » la moulait. J'ai gardé longtemps le souvenir apeuré de son nez qui pointait sous le drap.

Les nuits qui précèdent l'enterrement, on veille les morts. Toute la nuit. La longue veillée est entrecoupée de récitations du chapelet, de silences, de collations, de discussions. Et parfois de dérives dues à la jeunesse ou à un peu trop d'alcool.

Le deuil est porté par la famille durant une année et six semaines pour des parents proches, six mois pour un oncle, une tante, un cousin ou une cousine, six semaines pour un enfant, trois semaines si l'enfant n'a pas encore fait sa première communion. Justin Sciboz, de Treyvaux, précise que, pendant l'année du deuil, les clochettes ne sont pas mises aux vaches et les enfants ne vont pas chanter le mois de mai. (Le fonds Justin Sciboz, aux archives de l'Etat, apporte une foule de renseignements les plus divers sur les coutumes locales.) Le dimanche à la messe, au moment de l'offertoire, les représentants de la famille du défunt s'avancent pour *baiser la relique* présentée par le curé. Ils placent ensuite une obole sur un plateau. Le *Relevé des usages de la paroisse d'Onnens*, rédigé en 1882, précise que *deux personnes par famille vont à l'offrande pendant une année et six semaines. Pour les défunts adultes, il y a trois offices : l'office d'enterrement, l'office de septième et le bout de l'an*.

Quand un château devient école

Le nombre d'enfants avait nécessité le dédoublement de l'école en 1945. Une salle provisoire avait été aménagée sous l'église pour la classe inférieure mixte. Un local sombre et humide, naguère souté à charbon pour le chauffage de l'église. Il devient urgent de trouver une solution. 26 janvier 1947, premier échange de vues en assemblée paroissiale. Il est question d'acheter le château, depuis 1931 propriété de M. Dagobert Zwimpfer, commerçant à Fribourg. Les citoyens de Lovens posent d'emblée une condition. Ils demandent que soit construite une route reliant en ligne directe Lovens à la nouvelle école d'Onnens. Le coût en serait de 90 000 fr., montant jugé d'emblée rédhibitoire par les citoyens d'Onnens. On n'est pas sorti du tunnel...



L'assemblée communale d'Onnens approuve l'achat du château le 9 février 1947, par 22 oui et 11 non. A l'unanimité, les citoyens d'Onnens refusent d'entrer en matière pour la construction d'une nouvelle route Onnens-Lovens. La discussion reprend lors de l'assemblée communale du 28 septembre 1947. Elle est présidée par le syndic Robert Mettraux, qui a remplacé Séraphin Delley en 1946. (Robert Mettraux sera en première ligne dans tous les débats. De 1946 à 1949, à part sa fonction de syndic, il occupe en plus celle de président de paroisse, jusqu'à la désignation de Léonard Codourey. Celui-ci présidera pour la première fois une assemblée paroissiale le 28 février 1950.)

Revenons à notre assemblée du 28 septembre 1947. Lovens se retirera du cercle scolaire si une route ne se fait pas. L'entreprise Camille Rossier, à Neyruz, a établi un nouveau devis. La route coûterait 38 454 fr. Pierre Aeby, conseiller national, est présent à l'assemblée. *Au triple point de vue spirituel, intellectuel et économique, il y a des avantages incontestables et de la plus haute importance à ce que la route soit construite*, affirme-t-il. Curé et instituteur estiment eux aussi que le cercle scolaire doit être préservé, car l'unité de la paroisse et la répartition des classes existant depuis 1945 ont tout à y gagner. Alternative à la solution « château », on parle de la construction éventuelle d'un bâtiment scolaire neuf qui coûterait 235 000 fr. Achat, aménagement du château et nouvelle route sont estimés à 227 000 fr. La commission scolaire, d'entente avec les trois Conseils communaux, est chargée de faire établir des devis précis avec répartition des frais pour l'école et la route.

27 octobre 1948. Assemblée du cercle scolaire, présidée par l'abbé Louis Chanex, curé et président de la commission scolaire. La situation est la suivante : le château est acheté. Lovens refuse de s'associer au projet de sa transformation en école et veut bâtir son propre bâtiment scolaire. Comme il est urgent de sortir la classe inférieure mixte de son local insalubre, il faut se

décider. Les citoyens de Lovens s'abstiennent de voter, et ceux d'Onnens décident d'aller de l'avant avec le projet « château ».

Le 13 avril 1949, l'assemblée du cercle scolaire est présidée par le préfet de la Sarine. M. l'abbé Anselme Fragnière, nouveau curé, est présent. Le Conseil d'Etat n'a pas autorisé Lovens à construire son école. Il faut conserver intact le cercle scolaire. Onnens et Corjolens, estime le préfet, se sont trop pressés pour acheter le château. Une commission d'étude de 11 membres est nommée. Elle essaiera de démêler l'écheveau... L'abbé Fragnière en assume la présidence.

Le 24 juin 1949, le préfet dirige de nouveau les débats de l'assemblée du cercle scolaire. Revirement de situation. La commission d'étude avance des chiffres. Un bâtiment neuf pour les trois communes : 245 000 fr. Un bâtiment neuf à Lovens : 95 000 fr. Le château aménagé pour Onnens et Corjolens : 170 000 fr. Les chiffres avancés - les projets ont été établis par l'architecte Clément, de Bulle - sont à l'avantage de Lovens. On vote au bulletin secret. L'assemblée consent à la séparation du cercle scolaire : 41 votants, 32 oui, 8 non, 1 blanc

18 octobre 1949. Nouvelle assemblée du cercle scolaire Onnens-Corjolens. La décision du Conseil d'Etat concernant la séparation de Lovens n'est pas encore prise. On décide d'attendre. *Cela commence à devenir barbant.* C'est la dernière phrase du protocole de cette assemblée.

14 février 1950. Une question est reposée lors de l'assemblée du cercle scolaire Onnens-Corjolens : va-t-on construire au château ? (!) Des voix discordantes semblent plus favorables à la conservation de l'ancienne école. La commission cantonale d'hygiène, après une visite, a pourtant estimé que le vieux bâtiment avait vraiment fait son temps. L'abbé Fragnière donne une description du dernier projet de l'architecte Haering de Fribourg. Le château servirait au logement des maîtres. Deux salles de classe seraient bâties en annexe du château avec, éventuellement, une salle paroissiale au-dessus. Le projet, sans salle paroissiale, est accepté par 39 oui contre 7 non. Une commission de bâtisse est désignée, En font partie MM. Raymond Perroset, Joseph Dafflon, Louis Hirt, Louis Mauron, Robert Roulin, Pierre Chenaux.

28 février 1950. Assemblée paroissiale. Ardent plaidoyer de l'abbé Fragnière pour la réalisation d'une salle paroissiale au château, en dessus des deux salles de classe. Décision favorable prise à l'unanimité ! Des représentants de la paroisse sont adjoints à la commission de bâtisse désignée le 14 février, pour toutes les questions relatives à la salle paroissiale. Sont nommés MM. Louis Moullet, Placide Pythoud, Léonard Codourey et Jules Moret.

Le 5 novembre 1950, une assemblée réunissant les Conseils communaux d'Onnens et de Corjolens, le Conseil paroissial, les commissions de bâtisse fixent l'inauguration du nouveau bâtiment scolaire et de la salle paroissiale au dimanche 26 novembre 1950. La liste des invités est dressée : Mgr l'évêque, M. le Doyen, les prêtres ressortissants de la paroisse, soit MM. les abbés Eugène Hirt, Gilbert Pythoud, les Pères capucins Olivier Rossier et Gervais Aeby, M. Jules Bovet, directeur de l'Instruction publique, M. Léon Monney, son secrétaire, M. Raymond Progin, inspecteur scolaire, le préfet M. Renevey, M. Pierre Aeby, M. et Mme Dagobert Zwimpfer, MM. les architectes Haering et Clément, les maîtres d'état, le corps enseignant, les autorités communales et paroissiales, la commission de bâtisse. Le repas sera servi à la salle paroissiale par les soins de M. Louis Telley, aubergiste.

Syndics, armoiries et bourgeois

Les communes sont définitivement instituées et organisées à partir de 1831. Les distinctions entre les bourgeois, ou communiers - au bénéfice de privilèges et propriétaires des biens bourgeoisiaux - et les non-bourgeois existera bien longtemps encore. Ce n'est qu'en 1864 qu'apparaît la notion de contribuables. Ceux-ci peuvent assister à des assemblées communales *s'il s'agit d'engager considérablement les ressources ordinaires de la commune*. Mais, en général, les assemblées sont réservées aux seuls bourgeois. La loi sur l'organisation des communes du 20 décembre 1831 stipule que le Conseil d'Etat nomme le syndic. Cette disposition est maintenue dans la loi sur les communes et paroisses du 5 juillet 1848, ainsi que dans celles du 7 mai 1864 et du 26 mai 1879. La loi du 19 mai 1894, qui fut en vigueur jusqu'en 1974, en son article 221, précise que le Conseil communal nomme en son sein son président et son vice-président. C'est encore le cas à l'heure actuelle.

Le premier syndic non bourgeois sera Isidore Chatagny, en 1907.

Les syndics d'Onnens

1850 Jean Gumy
1852 André Greiner
1854 Ulrich Mettraux
1858 Joseph Berger, puis
1858 Jean Gumy
1862 Antoine Mettraux
1871 André Greiner
1875 Pierre Barbey
1882 François Mettraux
1886 Pierre Barbey
1907 Isidore Chatagny
1922 Louis Berger
1934 Séraphin Delley
1946 Robert Mettraux
1959 Justin Favre
1973 Vincent Rossier
1978 Fritz Brönnimann
1982 Jean-Pierre Piller
1984 Hansjörg Suter
1991 Michel Savary

La commune de La Brillaz est née le 1^{er} janvier 2001 de la fusion des trois anciennes communes de Lentigny, Lovens et Onnens.

Les armoiries d'Onnens

Celles de la commune sont identiques à celles de la paroisse : une croix de Saint André, qui est le patron de la paroisse. Ces armoiries figuraient déjà sur une ancienne fresque de l'église démolie

au début du siècle. L'apôtre saint André, frère de saint Pierre, fut crucifié écartelé sur une croix en X, à Patras, en Grèce.

Les familles originaires d'Onnens

Aebischer, Barbey, Berger (Prez-vers-Noréaz et Onnens ; famille éteinte aux décès d'André et Louis Berger), **Breton** (famille éteinte le 14 janvier 1931, au décès de Marie Breton), **Dafflon** (les Dafflon actuellement à Onnens sont originaires de Neyruz ; le dernier acte d'origine donné à un Dafflon d'Onnens et Neyruz date de 1933), **Dutoit** (Villars-le-Terroir et Onnens), **Gendre, Greiner, Gummy, Hirt, Maillard, Mettraux** (Onnens, Neyruz et Fribourg), **de Weck** (Onnens, Fribourg, Bösing, Pierrafortscha, Villars-sur-Glâne)

Lieux-dits

Les lieux-dits sont des noms qui ont traversé les siècles. Leur origine est due à un nom de personne, à un endroit où croissent (ou croissaient) telles plantes, tels arbres, à la qualité du sol, à la situation du terrain, à une particularité de la situation... L'origine des mots composant les lieux-dits est le plus souvent le latin, le vieux-français, le patois.

Sous les Agges : Agge ou Age vient du patois *adje* ou *adze*, qui signifie haie.

La Bagne : C'est le ruisseau qui prend sa source dans les marais de Lentigny, traverse tout le village d'Onnens et va se jeter dans la Glâne à Matran. Dans son *Essai de Toponymie*, Paul Aebischer prétend - à tort - que le nom de *Bagne* n'est plus en usage et qu'on appellerait le ruisseau *lou ru* en patois, et le *Ruisseau noir* en français. Bagne vient du patois *banye*, qui signifie « endroit propice au bain ».

En la Biollérettaz : Un lieu planté de bioles : de bouleaux ; *byola*, en patois, signifie bouleau.

Es Boennés : En ancien français romand, *bonne* ou *boine* : borne

Au Brêt : L'origine, d'après M. Müller, spécialiste des lieux-dits au Glossaire des patois de la Suisse romande à Neuchâtel, pourrait être *breuil*, mot qui en vieux-français signifie grand pré.

La Buchille : Vers 1190, la Buschilia d'Onnens se trouve dans les donations faites à Hauterive ; le mot est de la même famille que bûche.

Derrey la Cabuche : Du patois *kabutse*, petite maison ou cabane ; derrière la petite maison

Au Carronnet : Du patois *carre*, champ, pièce de terrain, ou angle, coin

Au Champ Clos : Clos, Closalet, viennent du verbe clore : fermer

Au Champ Perret : Perret vient de pierre ; lieu où abondent les pierres. D'après M. Müller, il s'agirait plutôt d'un dénommé Pierre, à qui le champ aurait pu appartenir.

Au Champ Thomas : Thomas est vraisemblablement le nom d'un propriétaire du temps passé.

Au Chemin Neuf : Le nom était donné à un chemin qui était nouveau... à l'époque.

A la Chenéveire : Forme patoise de chenevière, le champ de chanvre

En Chéseau : C'est un dérivé du latin *casalis* : qui a rapport à la ferme ; chésal signifie emplacement où se trouve une maison.

Au Clovy : Origine mystérieuse ; selon M. Müller, l'endroit aurait pu appartenir à un dénommé Clovis. Autre origine : Clos (fermé) - vy (voie, route) : chemin fermé ? C'est défendable au point de vue étymologique, mais cela n'a guère de sens.

En la Côte à Bernard : Berno ou Bernon est un nom propre germain. L'origine n'est peut-être pas germanique ; le propriétaire de cette côte, dans des temps reculés, s'appelait-il tout simplement Bernard ?

Au Couchon : Probablement dérivé de *courson*, étendue de terrain

En la Crosettaz : Diminutif de creux

Au Petit Essert : Du bas latin *exsartum* : terre défrichée ; un essert est une terre défrichée. Les moines d'Hauterive défrichèrent et firent défricher une bonne partie du territoire d'Onnens.

Aux Esserts de Rauvaz : Probablement de *rova*, la rave

A la Fenettaz : La Fenettaz est la petite **Fin** ; **la Fin** vient du latin *finis*, la limite du territoire. Sciobéret, dans *Scènes de la vie champêtre*, prétend qu'on appelait *Fin* une certaine étendue de terre, consistant en terrains de première qualité, et généralement divisée en lopins assez nombreux pour que la plupart des familles y aient leur part. **Fin Damont, Fin Davaud, Fin Derrey ;** Damont : d'en haut, Davaud : d'en bas, Derrey : derrière. Ces lieux-dits marquent les limites du territoire d'Onnens.

Es Fontannis : De l'adjectif latin *fontanus* : qui a rapport à la source

En Frassillon : Du latin *fraxinus*, le frêne ; lieu planté de frênes

Au Gottau : Du bas latin *gota* : petite source

A la Grande Marèsche : Du vieux français *maresche* : pré marécageux

Es Mollis : Du latin *mollis*, mou ; désigne un terrain mou, mouillé

Au Perchuz : Origine mystérieuse ; de perche, forme de terrain allongée ?

Es Perrausés : De l'adjectif latin *petrosus* : pierreux

Au Perruet : Même origine que Perrausés, Perret ; lieu pierreux ou propriété d'un prénommé Pierre

Es Pessaulés : De la même origine que pissot : ruisseau, source

A la Pierraz-Fattaz (ou Pierrafattaz) : L'éminent linguiste Paul Aebischer - 1897-1977 - précise l'étymologie de ce lieu-dit dans *Légendes et coutumes populaires relatives à quelques mégalithes fribourgeois*. Il dément la légende selon laquelle des bagarres à coups de pierres entre gens de Lentigny et d'Onnens auraient eu lieu à Pierraz-Fattaz au temps où les deux villages formaient une seule paroisse (séparation en 1588). Une homme aurait été victime d'une *Pierre fatale*. Aebischer se livre à une longue étude étymologique qui démontre que Pierrafattaz a une même origine que Perrefitte (JB). Il y avait à Pierraz-Fattaz une énorme pierre implantée verticalement dans la terre - un menhir - qui a été détruit on ne sait pas à quelle époque.

A la Planchettaz : De nombreux lieux-dits s'appellent Planche, les Planches, les Planchettes, la Planchettaz ; du latin *planca*, la planche ; en agriculture, la planche est une portion longue et étroite d'un champ ou d'un jardin.

Es Planpraz : Plan signifie plat, et *praz* vient du latin *pratum*, le pré, la prairie. Planpraz est le pré plat

Es Possessions : Autrefois, une possession était un terrain d'une certaine importance

En Prary : Selon M. Müller, origine mystérieuse. Une supposition : *praz*, pré ; *ry*, abréviation de Henri ; le pré appartenant à Henri ?

Au Praz du Passiau : Du vieux français *passieux, passieur* : passoir - sans e -, chemin de passage, passage ménagé dans une clôture

Au Praz du Record : Record vient du latin *chordus*, tardif ; il s'agit en fait du regain, plus tardif que le foin. Le regain se dit en patois *rékouâ*. C'est le pré du regain.

Au Praz Rosex : Rosex n'aurait pas la même origine que Rosé, qui est un lieu planté de roseaux ; selon M. Müller, Rosex est à rapprocher de *rochè*, roux. Pré facilement sec, avec une teinte rousse ; ou pré ayant appartenu à un homme roux.

Au Pré de Guerre : Ce pré a sans doute donné lieu à des différends, à des litiges.

En Prévérat : De *prevère*, prêtre ; le pré du prêtre

En Salley : Du patois *chalo*, le sellier ; le pré qui appartenait au sellier

Au Sécheron : Indique un lieu exposé à la sécheresse

En Souvy : Vy, du latin *via*, la route ; sous la route ; le chemin Onnens-Rosé passait, jusqu'en 1882, en dessus de Souvy, entre la Fin Davaud et les fermes de Rosé situées près de l'actuelle zone industrielle. Ce chemin est encore utilisé par les agriculteurs.

Sources : Henri Jaccard, *Essai de Toponymie*, Ed. Georges Bridel, 1906 ; Paul Aebischer, *Les noms de lieux du canton de Fribourg*, Imp. Fragnière, 1976 ; rencontre avec M. Müller, spécialiste des lieux-dits, rédacteur au *Glossaire des patois de la Suisse romande* à Neuchâtel

D'Alouette à Zibeli

Les cahiers du *Cercle d'assurance du bétail d'Onnens* nous ont laissé les noms des vaches, des génisses, de quelques bœufs et chevaux. Heureux bovins et équidés de l'époque pré-ovinophagique, aux noms allégoriques de fleurs, de personnes, d'oiseaux, d'objets, de traits physiques ou de caractère ...

Vaches, génisses, veaux femelles : Alouette, Baronne, Bataille, Bella, Berceuse, Bergère, Biantzon, Bichonne, Binette, Blondette, Blondine, Bologne, Borgette, Boroz, Botza, Bouquet, Bourdieu, Bourgeoise, Braca, Busquébou, Cacou, Cadie, Caméli, Canari, Cauretta, Cerise, Chamois, Charmante, Châtaigne, Chéqui, Chéquou, Chevreuil, Cibelle, Citron, Cocarde, Colomba, Comtesse, Coquette, Cornettaz, Coucou, Couronne, Crochettaz, Damettaz, Demoiselle, Derbon, Diane, Dorine, Drapeau, Dreyfus, Duchesse, Etoile, Fanfare, Fauvette, Finette, Fleury, Florette, Flori, Foumet, Frida, Frileuse, Friponne, Garène, Garonne, Gazelle, Genève, Giron, Gironde, Griffa, Grive, Grua, Hirondelle, Joyeuse, Laurier, Légère, Léville, Linotte, Lionne, Lisa, Lorraine, Lunette, Marmiton, Marquise, Mayentze, Meria, Merline, Mignonne, Miquette, Mira, Mirabelle, Mirette, Miss, Moillaz, Mongole, Montagne, Moratz, Motèla, Mouette, Moustache, Moustatz, Muguet, Noirette, Olga, Orange, Paon, Papillon, Pecozi, Perroquet, Piézanta, Pigeon, Pironne, Polka, Pomettaz, Pompon, Pouponne, Princesse, Redondelle, Réveil, Rêveuse, Riffa, Rionda, Robinson, Roget, Rosette, Rossignol, Rougette, Rousa, Ruban, Sention, Sirène, Soleil, Souris, Spiégo, Suzette, Tacon, Tigre, Toupet, Tulipe, Tulupa, Valence, Violette, Zaille

Taureaux, bœufs, taurillons, veaux mâles : Amoureux, Baron, Chameau, Crampon, Dragon, Floquet, Griffon, Joubert, Kurt, Lion, Mäni, Mazout, Phibuss, Poireau, Ravachol, Sami, Turc, Zensor, Zeppo

Chevaux et juments : Biche, Bichette, Blæss, Cabriole, Carabi, Coco, Diane, Fani, Flora, Frida, Fritz, Lina, Lili, Lizon, Lolotte, Marquis, Mascotte, Max, Medi, Mira, Mustang, Néron, Ninette, Noli, Roulette, Vainqueur, Zibeli

Un autre Onnens

Connaissez-vous l'autre Onnens ? Situé dans le canton de Vaud, entre le lac de Neuchâtel et la chaîne du Jura, il est voisin de la petite cité de Grandson. Un village d'apparence très calme. 400 habitants, des vignobles dont l'origine se perd dans la nuit des temps, un nombre d'agriculteurs en régression - les *couleurs* ont passé de quinze à deux - de belles maisons cossues, une église avec une riche histoire, un peu d'industrie. Des armoiries étonnantes : une écrevisse munie d'une seule pince. L'autre pince figure sur les armoiries de Montagny-sur-Yverdon...



Le territoire d'Onnens s'étend sur 513 ha, du bord du lac à l'un des sommets du Jura, le Mont-Aubert.

La qualité du vin d'Onnens n'a cessé de s'améliorer, grâce aux progrès de l'œnologie. Si le blanc domine, le Pinot noir et l'Œil de Perdrix font mieux que se défendre. L'aire du vignoble d'Onnens, qui avoisinait durant longtemps les 18 ha, a nettement augmenté dans les années 80, lorsqu'il s'est agi en Suisse d'agrandir le périmètre viticole. Cette aire est exploitée par deux types de vignerons, les coopérateurs de Bonvillars et les producteurs privés. Le vignoble d'Onnens compte une dizaine d'exploitants.

L'église d'Onnens a une longue histoire. Le chœur remonte au XIII^e siècle. Des fresques du XIV^e - dont une remarquable mise du Christ au tombeau - y ont été mises au jour et restaurées. Dédiée à Saint Martin, l'église dépendait avant la Réformation de la chartreuse de la Lance, située dans la région. Le sanctuaire s'enorgueillit aussi de posséder deux vitraux de Jozef Mehoffer, le créateur des vitraux de la cathédrale de Fribourg. L'orgue, tout récent, date de 1988. Le pasteur réside à Champagne. Il est responsable de la paroisse Champagne - Bonvillars - Onnens.

Une curiosité d'Onnens : la réserve naturelle de la Chassagne. Un coteau aride, adossé aux pentes du Jura, est un site classé d'importance nationale, grâce à une flore et à une faune exceptionnelles.

Les enfants d'Onnens voyagent beaucoup pour se rendre à l'école. Les enfants font partie d'un vaste groupement qui s'étend de Montagny-sur-Yverdon à Provence.

En 1966, la FTR (Fabrique de Tabac Réunies SA), rattachée au Groupe mondial Philip Morris, s'est installée à Onnens. S'il ne s'agissait au début que d'entrepôts - parmi les plus importants de Suisse, voire d'Europe - le statut a évolué. Aujourd'hui, sur les 150 employés, 85 travaillent aux entrepôts, à la réception et à l'expédition des stocks de tabac et de cigarettes ; les autres employés sont occupés soit au traitement du tabac, aux contrôles dans des laboratoires, soit à la formation du personnel pour les pays de l'Est.

Onnens a un hôtel-restaurant, l'imposant Hôtel Bellevue, et un sympathique café dénommé *Au bon vin*, qui abrite aussi la galerie d'art Michel Kunz.

Les stations de pompage situées à proximité du lac fournissent de l'eau à de nombreuses communes, dont Sainte-Croix. A Onnens, l'eau et le vin font bon ménage. Le village abrite le plus bel ensemble de fontaines de la région.

Un mot sur les sociétés. La fanfare s'appelle *La centenaire*. Les chanteurs d'Onnens font partie de la chorale de Concise. La société de jeunesse organise chaque année, en août, la *Fête du lac* qui connaît un beau succès. Les gens d'Onnens (Frg) y sont invités !

Ounans

Il n'existe aucun Onnens en France. Par contre, à quelque 20 km de Dole, dans le département du Jura (chef-lieu Lons-le-Saunier), un village de 330 habitants s'appelle Ounans. La localité a son église, son café-restaurant dénommé *L'Escale*, son école qui abrite une classe maternelle et une classe primaire, et deux campings dont l'un au bord de la Loue. Le château d'Ounans héberge des hôtes dans un cadre très accueillant. Le nombre d'agriculteurs, comme partout, a diminué. Une fabrique de volets et fenêtres occupe une dizaine d'employés. Des habitants d'Ounans se rendent tous les jours à Dole ou dans des entreprises de la région. Le *Foyer rural* est l'organisme chargé d'organiser l'animation locale.



Château d'Ounans, maison de charme pour séjours

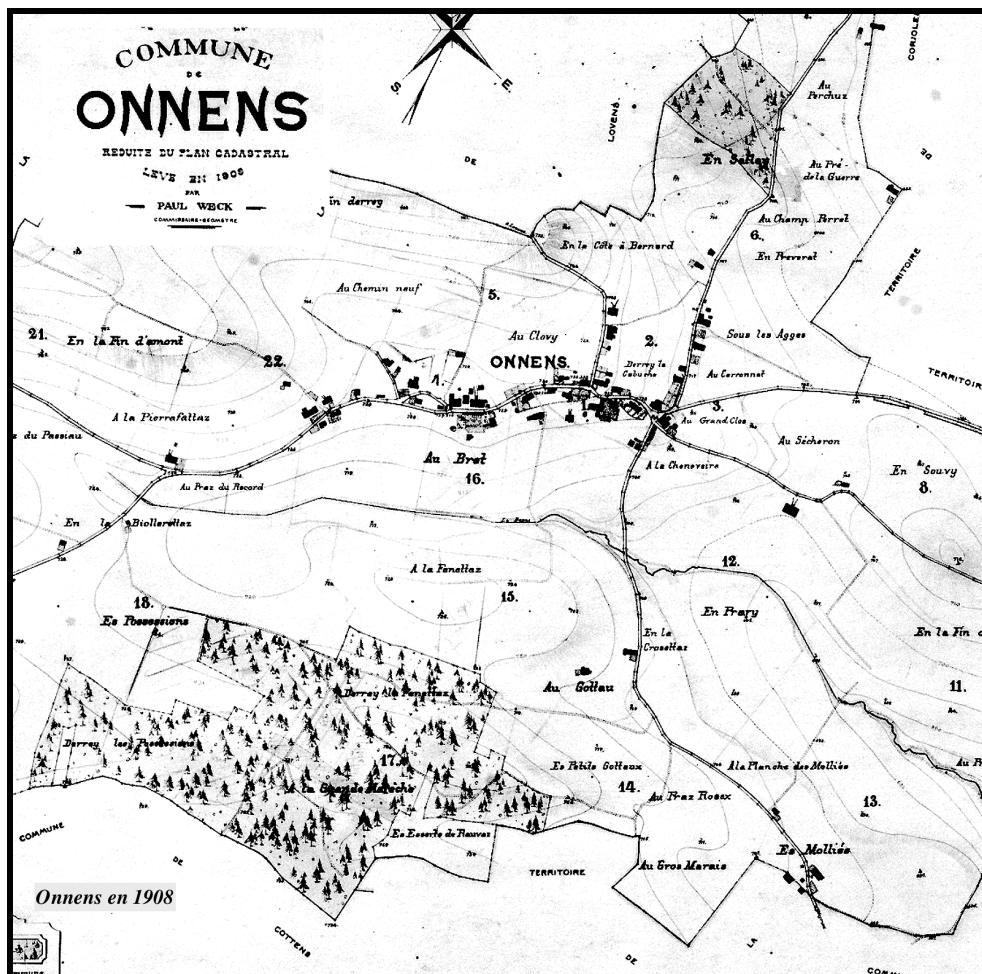
Vers l'avenir

Malgré une situation géographique enviable et une relative proximité de Fribourg, le développement d'Onnens, comparé à celui de certains villages de la région, a démarré plus tardivement. L'une des raisons est l'absence de voies de communication. Ce n'est que le 3 janvier 1979 qu'une ligne d'autobus GFM a touché Onnens.

Voici l'évolution de la population :

De 160 habitants en 1831, la population est passée à 244 en 1900. Elle reste très stable durant les premières décennies du siècle. En 1980, le chiffre est presque le même qu'en 1900 : 249. Mais, en 1990, la population est passée à 373 habitants. En 1996, on en compte 437. De nouveaux quartiers résidentiels, des immeubles locatifs, comme de nombreuses restaurations d'anciennes maisons ont donné au village un nouveau visage. Les habitants d'Onnens, naguère encore voués en plus grande partie à l'agriculture, offrent aujourd'hui un éventail d'occupations des plus diversifiées.

Plan d'Onnens en 1908



Les documents consultés

Pour Onnens (VD), site de la commune.

Documents consultés à Onnens (Les archives de la cure ont disparu.)

Archives communales

Protocoles du conseil communal

- 1) 14.6.1849 - 1.11.1862
- 2) 15.11.1862 - 5.3.1903
- 3) 24.3.1903 - 28.10.1930

Protocoles des assemblées communales

- 1) 20.3.1849 - 25.3.1890
- 2) 25.3.1891 - 20.3.1932
- 3) 26.3.1933 - 7.9.1976

PV concernant 1) l'adduction d'eau

2) la commission de bâtisse de l'école

- 1) 23.11.1921 - 20.3.1927
- 2) 14.2.1950 - 10.5.1959

Comptes du Service d'eau
1922- 1972

Certificats d'origine délivrés
1859 - 1959

Parchets

1901 - 1961

Cahier de lettres manuscrites, doubles

1934 - 1965

PV des séances du cons. de bienfaisance

1929 - 1954

PV commission de drainage des marais

1903 - 1906

10 cahiers distribution de viande

En plus des archives communales et paroissiales, archives de la Société de laiterie

Archives paroissiales

Protocoles conseil paroissial

- 1) 4.3.1849 - 7.5.1871
- 2) 26.5.1871 - 4.4.1912
- 3) 13.4.1912 - 3.2.1946

Protocoles des assemblées paroissiales

- 1) 2.2.1849 - 4.11.1976

Protocole de la commission de secours

1.6.1812 - 28.11.1843 (dès 14.6.1840 :
assemblées paroissiales)

Notes pour le révérend curé d'Onnens

1859 - 1881

PV commission de bâtisse de l'église

1909 - 1913

Usages de la paroisse d'Onnens
1882

Comptes de la paroisse

1822 - 1844 (assistance)

1855 - 1875

1895 - 1916

5 cahiers : finances paroissiales

1876-1882; 1883-1891; fonds d'école

1897-1905; impôt 1914; contrib. 1913

Registre des mariages

1780 - 1949

Corresp. construction de l'église

1780 - 1949